



Conseil économique et social

Distr. générale
24 juin 2019
Français
Original : anglais, arabe, espagnol,
français, russe

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique
et social

9-18 juillet 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Compilation des principaux messages relatifs aux examens nationaux volontaires de 2019

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de transmettre ci-joint les principaux messages relatifs aux examens nationaux volontaires présentés par 47 États membres du forum politique de haut niveau pour le développement durable à sa réunion de 2019, conformément aux résolutions [67/290](#) et [70/1](#) de l'Assemblée générale.

* [E/HLPF/2019/1](#).



Algérie

[Original : français]

Responsabilité, culture de paix, mixité et pluralité au service du développement durable en Algérie

L'Algérie s'est engagée pleinement et activement dans le processus de négociation et dans les différentes consultations et initiatives portant sur les objectifs de développement durable aux niveaux national, régional et international. Elle s'est jointe naturellement au consensus dégagé pour l'adoption de la plateforme de ces objectifs, convaincue de sa pertinence pour placer le développement durable au cœur de la vision partagée du monde et du futur de notre planète.

Cette adhésion est un prolongement naturel de l'engagement de l'Algérie en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés en 2000. L'Algérie a pu enregistrer des résultats significatifs dans la poursuite des objectifs du Millénaire en adaptant ses politiques sectorielles aux prescriptions du développement durable. En effet, elle a éradiqué la pauvreté extrême, fondé un système inclusif de protection sociale, développé les infrastructures de base, élargi l'accès à ces infrastructures, généralisé l'enseignement primaire et réduit la mortalité infantile et maternelle, répondant ainsi aux besoins vitaux de ses citoyens et hissant leurs préoccupations au niveau des exigences démocratiques et de bonne gouvernance, exprimées aujourd'hui de manière pacifique.

S'appuyant sur ses acquis et armée de cette approche du développement avec ses trois dimensions (sociale, économique et environnementale), l'Algérie entend saisir l'éveil collectif à de nouvelles aspirations afin de réunir les conditions idoines pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 en permettant à ses citoyens d'exercer leurs droits politiques fondamentaux nécessaires à l'accomplissement de leur destin national. Il lui faudra donc déployer des efforts plus soutenus, atteindre un rythme de réalisation plus rapide et se reposer sur des mécanismes de mise en œuvre plus inclusifs pour s'adapter auxdits objectifs, qui couvrent un champ d'intervention plus large.

À cette fin, et dès son adoption par la communauté internationale, en septembre 2015, l'Algérie s'est approprié le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, afin d'apporter des réponses nationales fortes à la mesure des enjeux qu'il véhicule et des défis qu'il comporte, elle a mis en place en 2016 un comité interministériel de coordination sous l'égide du Ministère des affaires étrangères. Ce comité rassemble différents ministères, institutions et organismes nationaux et a pour mission le suivi et l'évaluation de la concrétisation des objectifs de développement durable en Algérie.

Inscrit dans le cadre des activités de ce comité, l'examen national volontaire a été rendu possible grâce aux contributions des départements ministériels impliqués dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'est nourri des consultations avec les élus et les organisations de la société civile et du secteur privé, notamment lors des ateliers de sensibilisation aux objectifs organisés en partenariat avec le système des Nations Unies.

Adoptant la méthodologie du manuel de préparation des examens nationaux volontaires de l'Organisation des Nations Unies, ce rapport présente les avancées réalisées par l'Algérie dans l'appropriation des objectifs de développement durable, leur intégration dans les programmes nationaux de développement et la mise en place des mécanismes institutionnels et des outils nécessaires à leur mise en œuvre. Pour l'évaluation de la concrétisation des objectifs, et à défaut de pouvoir renseigner de

manière exhaustive les indicateurs relatifs aux objectifs, le rapport se fonde sur des indicateurs nationaux. Il met ainsi en relief la problématique, d'une part, de l'insuffisance de données pour la couverture de l'ensemble des indicateurs et, d'autre part, de la lisibilité de certains d'entre eux en l'absence d'une méthodologie établie à cet effet. La fourniture d'informations concernant l'ensemble des cibles et la mesure de la réalisation de certains objectifs s'en trouve contrariée.

L'examen national volontaire périodique permet de détecter les signaux évidents d'une mutation sociétale qui allie responsabilité, culture de paix, mixité et pluralité en Algérie. Cette évolution témoigne du processus positif de mise en œuvre du Programme 2030. Des résultats tangibles sont enregistrés pour la majorité des objectifs de développement durable, notamment ceux qui répondent aux besoins vitaux des citoyens, grâce à des investissements publics massifs. La mise en place de dispositifs susceptibles d'améliorer la qualité des services sociaux vise à permettre la participation tant des hommes que des femmes à la construction de leur pays, en relevant les défis persistants de la diversification économique, des changements climatiques et de la consommation et la production responsables.

L'Algérie participe également à la concrétisation des objectifs de développement durable à l'échelle régionale et internationale par l'entremise de la solidarité mondiale manifestée dans le cadre de la coopération Sud-Sud grâce, entre autres, à la documentation, à la formation, au partage et à la diffusion des bonnes pratiques dans divers domaines.

Azerbaïdjan

[Original : anglais]

Créer des perspectives de croissance économique inclusive et durable et ne laisser personne de côté sont des priorités pour l'Azerbaïdjan. Le pays témoigne d'un engagement ferme en faveur de la transition vers le développement durable et de l'harmonisation de sa stratégie nationale de développement avec les objectifs de développement durable. Le Conseil national de coordination pour le développement durable a facilité la préparation de l'examen national volontaire. Une série de réunions avec toutes les parties prenantes a été organisée et les groupes de travail du Conseil ont formulé et présenté un ensemble de directives à chaque ministère d'exécution afin de recenser les travaux relevant de leurs domaines de responsabilité respectifs qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Réalisations à communiquer

- Dans le cadre d'efforts continus visant à établir un modèle de développement durable, le Gouvernement azerbaïdjanais a approuvé une feuille de route stratégique pour le développement social et économique des secteurs clés avec des cibles à court (d'ici à 2020), moyen (d'ici à 2025) et long terme (après 2025).
- L'Azerbaïdjan a été l'un des premiers pays de la région à mettre en œuvre la stratégie MAPS (*mainstreaming, acceleration and policy support*) – intégration, accélération et appui aux politiques – afin d'élaborer une feuille de route décrivant les mesures décisives à prendre pour accélérer la concrétisation des objectifs de développement durable.
- En 2018, l'Azerbaïdjan a été classé parmi les 10 premiers réformateurs dans le rapport du Groupe de la Banque mondiale intitulé *Ease of Doing Business*, ce

qui lui a permis de se hisser au 25^e rang de la liste de 190 pays qui représentent des destinations de choix pour les investissements.

- L'Azerbaïdjan investit dans des initiatives d'innovation et des mesures audacieuses visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Rien qu'en 2018, le concours national d'innovation a attiré 220 propositions de jeunes entrepreneurs, chercheurs et scientifiques azerbaïdjanais axées sur les solutions à certains des défis urgents associés à la concrétisation de ces objectifs.
- En octobre 2018, l'Azerbaïdjan a accueilli son premier forum de haut niveau sur le développement durable, un espace de discussion permettant de débattre de solutions pratiques aux défis liés à la croissance économique inclusive, à l'emploi productif, à l'égalité femmes-hommes, à la participation des jeunes, à la coexistence pacifique, à la justice pour tous, à l'accès aux ressources propres et à la lutte contre les changements climatiques.
- Créée en 2018, l'Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME) a déjà commencé à rédiger des projets de textes réglementaires en vue de l'établissement de centres de développement des PME.
- Les politiques adoptées en faveur d'une main-d'œuvre active ainsi que la protection sociale jouent un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs de développement durable. Afin de garantir l'égalité d'accès aux services publics et sociaux, le Gouvernement a créé l'Agence de protection sociale durable et opérationnelle.

Enseignements tirés de l'expérience

- En plus de transposer les objectifs de développement durable à l'échelle nationale et d'harmoniser les stratégies existantes avec les objectifs et indicateurs prioritaires, l'Azerbaïdjan doit élaborer une nouvelle stratégie de développement (2020-2030) basée sur des accélérateurs prédéfinis des objectifs et intégrer ces derniers au budget national.
- La participation des entreprises est indispensable pour assurer la concrétisation complète et intégrée des objectifs de développement durable. L'accroissement de la sensibilisation, le resserrement de la réglementation sur les questions environnementales, l'augmentation du financement accordé par le secteur privé à la réalisation des objectifs de développement durable et la mobilisation de fonds en faveur de la responsabilité sociale des entreprises sont quelques-uns des défis de demain.

Défis et domaines où un appui s'impose

- Le pays doit encore relever un défi de taille : s'il veut pouvoir définir des niveaux cibles pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable auxquels ils accordent la priorité, il doit établir un cadre statistique et surmonter d'autres problèmes liés aux données. Il lui faut par ailleurs chercher à établir des partenariats avantageux afin d'accroître les retombées des interventions et des investissements réalisés dans ces domaines.
- Le conflit du Haut-Karabakh opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan met gravement en péril la paix, la sécurité et la coopération dans le sud du Caucase. L'Arménie continue de recourir à la force militaire contre l'Azerbaïdjan en occupant un cinquième de son territoire et en empêchant les Azerbaïdjanais déplacés de retourner chez eux. Elle ne tient pas compte des résolutions [822 \(1993\)](#), [853 \(1993\)](#), [874 \(1993\)](#) et [884 \(1993\)](#), dans lesquelles le Conseil de

sécurité réaffirme que la région du Haut-Karabakh est une partie inaliénable de l'Azerbaïdjan et exige le retrait immédiat, total et inconditionnel des forces d'occupation de tous les territoires occupés du pays. La mise en œuvre d'un règlement politique durable permettant de régler les problèmes liés au conflit dans le respect des résolutions susmentionnées contribuera pour beaucoup à la concrétisation des objectifs de développement durable.

- L'Azerbaïdjan s'efforce de protéger et de restaurer ses écosystèmes terrestres et d'en promouvoir l'utilisation pérenne. La méconnaissance des questions environnementales constitue cependant l'un des obstacles qui entravent les progrès en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement.
- La concrétisation des objectifs de développement durable doit également s'accompagner d'une application généralisée des principes de l'économie circulaire, comme la consommation efficace et responsable des ressources, la gestion des déchets et l'étroite collaboration entre les principales industries qui dominent actuellement l'économie du pays.

Conclusion

L'Azerbaïdjan poursuivra ses efforts visant à mettre en œuvre le Programme 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. Le pays s'efforcera de préserver la stabilité macroéconomique en distribuant les ressources de manière à accroître la part du secteur privé dans l'ensemble de l'économie, à réduire la dépendance économique à l'égard de la production de pétrole et de gaz, favorisant ainsi la diversification de l'économie, à accélérer la mobilisation des ressources et à intégrer des pratiques durables dans la stratégie nationale de développement.

Bosnie-Herzégovine

[Original : anglais]

La Bosnie-Herzégovine est pleinement attachée au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable sur lesquels il repose. Cet accord mondial de développement durable et transformateur, le plus complet à ce jour, offre une vision à laquelle adhèrent tous les États Membres de l'ONU. Il aide les pays à prendre des engagements en faveur du développement durable ainsi qu'à harmoniser et à mesurer leur contribution respective à cette entreprise ambitieuse mais cruciale.

La Bosnie-Herzégovine s'est lancée dans l'aventure en 2016. Elle présentera les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus à ce jour au forum politique de haut niveau qui se tiendra à New York en juillet 2019. Pour ce pays, le Programme 2030 porte autant sur la paix que sur le développement. Compte tenu de la structure nationale de gouvernance, l'élan de rapprochement et de collaboration qu'il a suscité est pratiquement aussi important que la finalité du Programme en soi.

La Bosnie-Herzégovine est déterminée à rejoindre l'Union européenne (UE). L'adhésion à l'UE, la mise en œuvre du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable sont considérées comme des processus complémentaires qui se renforcent mutuellement et qui encouragent les institutions et les citoyennes et les citoyens à œuvrer en faveur d'une société meilleure où personne n'est laissé de côté et où la population, la prospérité, la paix, les partenariats et la protection de la planète sont au cœur d'un avenir meilleur et commun.

L'élaboration et l'adoption d'un cadre national visant à transposer les objectifs de développement durable sont au cœur des efforts déployés par la Bosnie-Herzégovine pour mettre en œuvre le Programme 2030. Des consultations approfondies et répétitives sont en cours afin d'élaborer un document-cadre en collaboration avec des représentants de diverses institutions, des organisations de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Ce dernier servira de base à toutes les démarches de planification stratégique qu'entreprendront en 2019 les institutions de la Bosnie-Herzégovine, de la République serbe, de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et du district de Brcko. L'examen national volontaire donne un aperçu des démarches engagées dans le pays, qui, à ce jour, ont mobilisé des milliers de personnes.

Le Programme 2030 est, à bien des égards, un catalyseur de changement pour la Bosnie-Herzégovine. Son caractère universel ainsi que le moment choisi pour son application offrent une occasion unique d'aborder le développement de manière globale. L'interdépendance qui y est mise en lumière permet en outre aux gouvernements de travailler ensemble, d'apprendre les uns des autres et de développer des partenariats à la fois solides et ouverts. C'est un processus d'une valeur inestimable.

L'initiative Imagine 2030 a permis aux citoyennes et aux citoyens des quatre coins du pays de bâtir l'avenir ensemble. Leurs avis ont contribué à façonner la Vision 2030 et à définir les stratégies de développement que le pays doit adopter. L'analyse de données spécialisées nous a en outre donné les moyens de mieux comprendre la situation initiale du pays. Nous pouvons ainsi concentrer et accroître les efforts visant à améliorer la qualité de vie et la prospérité pour tous et toutes, y compris les générations futures, mais pas au détriment de la nature et de l'environnement.

Nous apprenons par la pratique. Le Programme 2030 favorise l'introspection, la conversation et le dialogue, l'adaptation, l'innovation, la création d'entreprises visionnaires et adaptables et, surtout, l'action collective et les efforts individuels des personnes et des diverses formes d'organisation humaine, des familles et des communautés au secteur privé, en passant par les gouvernements et les réseaux mondiaux.

Nous nous préparons aux changements et tirons parti de la sagesse collective pour trouver des solutions aux problèmes les plus urgents auxquels le monde et les pays font face. Nous transformons nos systèmes, nos perspectives et nous nous transformons nous-mêmes afin d'ouvrir de nouvelles avenues. C'est une période passionnante qui nous offre une occasion unique de changer le cours du développement pour qu'il devienne durable et qu'il profite à tous et à toutes.

C'est un grand honneur pour nous de participer à cet incroyable programme de transformation et de faire partie de la famille mondiale. Nous nous devons d'agir aujourd'hui pour le bien des générations futures en empruntant le chemin le moins fréquenté pour partir à la découverte. Nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous nous efforçons de les obtenir à temps et à une échelle pertinente.

Burkina Faso

[Original : français]

I. Contexte

Le Burkina Faso a procédé à la contextualisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son Plan national de développement

économique et social, mis en œuvre au moyen de 14 politiques sectorielles et des plans locaux de développement.

L'examen national volontaire a suivi un processus participatif et inclusif basé sur la consultation de l'ensemble des parties prenantes au niveau national.

II. Progrès réalisés dans la concrétisation des objectifs de développement durable

Objectif de développement durable n° 4

Au Burkina Faso, les mesures prises en faveur de la gratuité de l'enseignement public de base, la construction de 6 351 salles de classe aux niveaux préscolaire, primaire, postprimaire et secondaire de 2016 à 2018, le recrutement de 59 933 enseignants du primaire, du postprimaire et du secondaire de 2007 à 2018 et la création et l'ouverture d'institutions d'enseignement supérieur dans les 13 régions ont permis d'enregistrer des progrès. Le taux brut de scolarisation au primaire est ainsi passé de 83,7 % en 2014/15 à 90,7 % en 2017/18, tandis que l'indice de parité fille/garçon était de 1,00 au primaire, de 1,12 au postprimaire et de 0,75 au secondaire en 2017/18.

Objectif de développement durable n° 8

Plusieurs initiatives en vue de dynamiser l'économie ont produit les effets suivants : a) entre 2014 et 2018, le taux de croissance du produit intérieur brut par personne occupée est passé de 0,1 % à 8,8 % ; b) le taux de chômage s'est établi à 4 % en 2015 ; c) le taux d'emploi est passé de 63,4 % en 2014 à 80 % en 2015 ; d) 87 715 emplois décents ont été créés de 2016 à 2017 ; e) en 2017, le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage a financé la formation de 14 429 demandeurs, dont 41,1 % de femmes.

Objectif de développement durable n° 10

Le Burkina Faso a engagé les actions suivantes pour réduire les inégalités : a) lancement du Programme d'appui au développement des économies locales et du Programme d'urgence pour le Sahel, qui ont favorisé la mise en place d'infrastructures marchandes et hydrauliques, de centres de santé et d'écoles ; b) création de pôles de croissance ; c) octroi de 25,657 milliards de francs CFA de crédit au profit des femmes.

Objectif de développement durable n° 13

En matière d'adaptation aux aléas climatiques, le Burkina Faso dispose des outils suivants : a) trois systèmes d'alerte précoce relatifs aux informations climatiques, environnementales, météorologiques et agricoles ; b) une loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes ; c) un plan national multirisque de préparation et de réponse aux catastrophes et crises humanitaires ; d) un plan national d'adaptation aux changements climatiques.

Objectif de développement durable n° 16

Le Burkina Faso a créé le Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale et le Haut Conseil pour le dialogue social pour promouvoir la cohésion sociale. Il a également accru les allocations budgétaires consacrées à la sécurité et à la défense pour lutter efficacement contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Le nombre d'agents de sécurité par habitant est ainsi passé de 1 agent pour 995 habitants en 2016 à 1 agent pour 758 habitants en 2017, tandis que le taux de

mise en œuvre des recommandations émanant de l'Examen périodique universel à la suite du deuxième passage en revue du Burkina Faso, en 2013, s'est établi à 92 % en 2017, et que la distance moyenne d'accès à un tribunal de grande instance est passée de 60,3 kilomètres en 2015 à 59 kilomètres en 2017.

Objectif de développement durable n° 17

Pour une mobilisation optimale des ressources, le pays a procédé à la mise en place de téléprocédures, à l'introduction de la facture normalisée et à la tenue à Paris, en 2016, de la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan national de développement économique et social. Ainsi, le taux moyen de recouvrement des recettes propres s'est établi à 13,02 % sur la période 2016-2018 et l'aide publique au développement est passée de 649,31 milliards de francs CFA en 2016 à 663,11 milliards en 2017.

III. Défis et perspectives

Les défis majeurs à relever sont : a) l'accroissement du niveau de mobilisation des ressources financières ; b) la lutte contre l'insécurité grandissante dans certaines régions du pays ; c) le renforcement du système statistique national ; d) l'accroissement de l'offre énergétique ; e) le développement des infrastructures socioéconomiques ; f) le développement des bases productives et l'accroissement de la compétitivité des secteurs de production et de transformation des produits nationaux.

Cambodge

[Original : anglais]

Introduction

Au cours des 20 dernières années, le Gouvernement royal du Cambodge s'est appuyé sur la devise « Nation, religion, roi » pour mettre en œuvre un programme de développement progressiste. Le pays se relevant d'un long conflit et d'un génocide, cette période a été marquée par la reconstruction des infrastructures et la mobilisation des ressources humaines et, surtout, par la renaissance de l'esprit du peuple khmer. Poursuivant dans cette voie et dans la droite ligne des objectifs du Millénaire pour le développement, le Cambodge appuie aujourd'hui avec enthousiasme le programme de développement durable.

Progrès accomplis

Avec d'autres États Membres, le Royaume du Cambodge a approuvé les objectifs de développement durable lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2015, et s'efforce depuis lors de les adapter au contexte national afin d'établir un cadre entièrement nationalisé : les objectifs de développement durable du Cambodge.

Le processus d'examen national volontaire hautement consultatif mis en œuvre par le Cambodge a débuté à la fin de 2018 sous la direction du Ministère de la planification. Ce dernier a adopté une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics, soit les différents ministères et les administrations locales, et une approche mobilisant l'ensemble de la société, c'est-à-dire qui est pleinement ouverte aux acteurs de la société civile et aux acteurs économiques. L'examen national volontaire rend compte des efforts déployés pour créer des institutions et des mécanismes en vue d'adapter et de concrétiser les objectifs de développement durable du Cambodge ; intégrer ces objectifs dans le Plan national de développement stratégique pour la

période 2019-2023 et dans la préparation du budget public ; promouvoir les objectifs de développement durable et la participation des citoyennes et des citoyens.

L'examen national volontaire passe également en revue les progrès réalisés à ce jour au regard de l'ensemble des objectifs de développement durable du Cambodge, en s'attardant plus particulièrement aux six objectifs prioritaires (éducation, travail décent et croissance, réduction des inégalités, action pour le climat, paix et institutions, et partenariats sur les objectifs de développement durable). Ces six objectifs figurent en outre parmi les priorités de planification stratégique du Gouvernement royal du Cambodge, telles qu'elles sont définies dans la Stratégie rectangulaire IV et dans le Plan national de développement stratégique. Le Gouvernement royal du Cambodge est conscient que la mise en œuvre n'en est qu'à ses débuts et que des efforts soutenus sont nécessaires, et il a formulé des propositions concrètes concernant le contrôle de la gestion, le suivi et l'évaluation ainsi que la mobilisation des ressources.

Possibilités et difficultés

L'avenir réserve aussi bien des possibilités que des difficultés. Nous soulignons ci-après trois grands enjeux.

Le premier enjeu concerne les ressources et les fonds alloués à la réalisation des objectifs de développement durable du Cambodge. L'économie cambodgienne reste dynamique : la forte croissance et le niveau élevé des investissements et des recettes publiques forment une base solide. Ces tendances s'expliquent par des changements plus profonds dans l'économie, soit la transition vers une économie à forte valeur ajoutée et l'émergence d'une population jeune et dynamique. Pour poursuivre dans cette voie, le pays devra cependant surmonter certaines difficultés, notamment en ce qui concerne le financement de l'ambitieux programme des objectifs de développement durable du Cambodge, les attentes croissantes du public et le déclin de l'aide internationale.

Le deuxième problème concerne la menace globale que représentent les changements climatiques, qui ont des répercussions sur de nombreux objectifs de développement durable du Cambodge. Le Gouvernement royal cambodgien s'est efforcé d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter, mais le pays reste malgré tout très exposé aux phénomènes météorologiques violents et au réchauffement général en cours. Dans un pays au développement rapide comme le Cambodge, la lutte contre la dégradation de l'environnement est une priorité essentielle, au même titre que l'atténuation et l'adaptation.

Il existe enfin quelques enjeux en lien avec la gouvernance. Le Cambodge a beaucoup investi dans la réforme de la gestion publique et le renforcement des systèmes. Le Gouvernement royal du Cambodge recourt à divers instruments pour mettre au point des outils de contrôle et de mise en œuvre efficaces, mais des lacunes subsistent, en particulier en ce qui concerne les données et le suivi et l'évaluation. De plus, comme la concrétisation des objectifs de développement durable du Cambodge doit être l'affaire de tous et de toutes, le Gouvernement royal du Cambodge s'efforcera d'informer, de sensibiliser et de mobiliser de façon constructive la société civile, les entreprises et les citoyennes et les citoyens.

Messages clefs

Le Gouvernement royal du Cambodge réaffirme son soutien aux objectifs de développement durable et son ambition de maintenir un développement rapide en menant à bien les réformes nécessaires. Le cadre des objectifs de développement durable du Cambodge offre un point de départ solide : il fournit en effet des données

de référence, des données sur les étapes importantes et des données finales, ainsi que des dispositions concernant l'exécution stratégique. Le pays s'est en outre engagé à consolider le cadre et à le mettre régulièrement à jour.

Les objectifs de développement durable du Cambodge rendent pleinement compte des « Visions » à plus long terme du pays. Celles-ci misent sur le reclassement du Cambodge dans la catégorie des pays à revenu moyen (tranche supérieure) en 2030, puis dans celle des pays à revenu élevé en 2050, reclassement qui ne doit laisser personne de côté ni se faire au détriment du patrimoine naturel national. Les objectifs de développement durable du Cambodge ont été pleinement intégrés à la planification et à l'élaboration des politiques par le truchement du Plan national de développement stratégique et, de façon plus novatrice, par celui des plans stratégiques budgétaires, qui indiquent les cibles des objectifs et fournissent ainsi des mesures clefs des résultats.

En conclusion, le Gouvernement royal du Cambodge reconnaît qu'il reste beaucoup à faire pour réaliser pleinement les ambitions des objectifs de développement durable du Cambodge. Au cours des prochaines années, le pays s'efforcera de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre en établissant des priorités d'action, en améliorant la gouvernance, en mobilisant efficacement les ressources et en établissant de véritables partenariats.

Cameroun

[Original : français]

Au Cameroun, la concrétisation des objectifs de développement durable intervient dans un contexte de mise à jour des politiques et des stratégies de développement, avec comme corollaire la facilitation de leur intégration. De plus, en vue de la conclusion d'un programme économique et financier avec le Fonds monétaire international, une stratégie intérimaire de développement prenant en compte les objectifs contextualisés a été élaborée. Sur le plan sécuritaire, le pays fait face depuis 2014 à des attaques répétées du groupe terroriste Boko Haram dans sa partie septentrionale, à l'afflux de réfugiés centrafricains à l'est et, depuis 2017, à une crise interne dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Tous ces facteurs, qui affectent la capacité de mobilisation des ressources internes, influent négativement sur la réalisation des objectifs. En dépit de ces difficultés, des avancées ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En matière d'éducation, malgré la forte croissance des effectifs, des progrès notables ont été réalisés en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation, de réduction des disparités et de parité fille/garçon. Une nouvelle stratégie sectorielle pour l'éducation arrimée à l'objectif de développement durable n° 4 est en cours d'élaboration. Toutefois, la faible efficacité et l'insuffisante rétention handicapent l'universalisation de la scolarisation. Au niveau de l'enseignement supérieur, le développement de filières professionnelles demeure un défi. La qualité de l'éducation reste également affectée par l'insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures nécessaires et le manque d'enseignants.

En ce qui concerne la croissance économique, celle-ci a ralenti pour s'établir à 3,5 % en 2017 (contre 4,5 % en 2016 et 5,2 % en 2015), principalement en raison d'une baisse de 17 % de la production pétrolière. Les perspectives à moyen terme restent toutefois positives, avec une reprise de la croissance en 2018 (3,8 %) et une projection de 4,4 % en 2019 et de 5 % à moyen terme. Toutefois, ces réalisations et perspectives de croissance restent largement en deçà des 7 % nécessaires à la

réalisation des objectifs en matière de développement durable. Ainsi, le Gouvernement entend améliorer les conditions permettant au secteur privé de prendre le relais de l'investissement public pour tirer la croissance, notamment en promouvant une plus grande diversification de l'économie.

La réduction des inégalités reste un défi majeur. Le coefficient de Gini est passé de 39 % en 2007 à 44 % en 2014, traduisant une accentuation des inégalités, avec une plus forte acuité en milieu rural. L'incidence de la pauvreté a légèrement baissé, passant de 39,9 % en 2007 à 37,5 % en 2014. Toutefois, le niveau de pauvreté est très variable d'une région à l'autre et reste plus prononcé dans la région de l'Extrême-Nord. Afin de réduire les inégalités et la précarité, sont envisagées l'extension de la couverture des mesures de protection sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques distributives.

En ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, le pays a ratifié l'Accord de Paris, élaboré sa stratégie nationale en matière de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et de rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+) et ambitionne de réduire ses émissions d'environ 32 %. De plus, la prise en compte des changements climatiques dans le Plan national d'investissement agricole est en cours. Cependant, le manque de financement d'activités alternatives à la déforestation, principal contributeur à l'émission des gaz à effet de serre, et les capacités insuffisantes de production de données sur l'environnement demeurent les principaux obstacles.

La qualité des politiques et des institutions est en nette amélioration depuis 2016, selon l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales de la Banque mondiale. Toutefois, l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique est passé au Cameroun de 4,68/10 en 2007 à 4,40/10 en 2016, traduisant ainsi une détérioration de la qualité de la gouvernance. Bien que les principaux défis soient l'accélération de la décentralisation et l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines régions du pays, l'on note en général une régression de la grande criminalité.

En vue d'une mobilisation efficace des ressources et partenariats, le pays ambitionne, après une évaluation du financement du développement, d'accroître la mobilisation des ressources internes en élargissant l'assiette fiscale, en redynamisant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en renforçant la mobilisation des ressources du secteur privé et en mettant en œuvre des mécanismes afin de mobiliser des financements innovants.

Les facteurs clefs pour atteindre les objectifs de développement durable sont leur prise en compte dans le budget et le renforcement du dispositif statistique permettant un suivi des progrès accomplis.

République centrafricaine

[Original : français]

Vaste pays sans littoral de 623 000 kilomètres carrés situé au cœur du continent africain et faiblement peuplé, avec 5,189 millions d'habitants en 2018, la République centrafricaine dispose d'énormes potentialités en ressources naturelles mais demeure paradoxalement très pauvre. Elle est ruinée par plusieurs décennies de conflits militaropolitiques récurrents, ayant entraîné de forts mouvements de populations ces cinq dernières années. Les difficultés de création d'emploi pour les jeunes et les femmes et la prolifération des armes, y compris les armes légères et de petit calibre, constituent également des entraves à la stabilisation du pays.

Le retour à l'ordre constitutionnel en mars 2016, marqué par la mise en place d'institutions républicaines, a permis l'élaboration de politiques de reconstruction et de stabilisation grâce au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour la période 2017-2021, plan basé sur trois piliers et 11 objectifs stratégiques. Malgré les efforts déployés, les groupes armés occupent une grande partie du territoire, perpétuant ainsi un climat d'insécurité et accentuant les inégalités et la pauvreté.

L'exercice de contextualisation et de priorisation des cibles des objectifs de développement durable, réalisé de manière inclusive en juin 2018, a démontré que les trois piliers du Plan national étaient alignés sur 57,9 % des cibles des objectifs retenus (4, 8, 10, 13, 16 et 17), qui visent à créer les conditions de promotion de l'état de droit et de l'accès à la justice, de mise en place d'institutions efficaces avec une éducation de qualité et une économie prospère et de réduction des inégalités, facteurs de consolidation de la paix.

Selon les analyses, la mise en œuvre du Plan national a permis au pays de réaliser de légers progrès dans les domaines de l'éducation, de l'économie et de la justice. En effet, la proportion des enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil est passée de 60,7 % en 2015 à 62 % en 2018 ; le taux brut de scolarisation au fondamental 1 est passé de 108 % en 2016 à 129 % en 2018 chez les garçons et de 84 % en 2016 à 103 % en 2018 chez les filles ; le taux d'achèvement du fondamental 1 est passé de 54 % en 2016 à 59 % en 2018 chez les garçons et de 40 % en 2016 à 42 % en 2018 chez les filles. L'aide publique au développement demeure le principal soutien du pays, car, grâce à la mise en œuvre satisfaisante des programmes économiques et sociaux conclus avec les partenaires techniques et financiers, le taux de croissance du produit intérieur brut réel s'est maintenu à un rythme de plus de 4 % ces trois dernières années, avec 4 % en 2018, et la part des dépenses primaires dans les charges globales est passée de 48,8 % en 2015 à 55,4 % en 2018. La proportion de la population carcérale en instance de jugement est en outre passée de 90 % en 2015 à 72,6 % en 2018. Enfin, les transferts de fonds de la part des migrants sont passés de 707 millions de francs CFA en 2015 à 2,4 milliards en 2018.

Beaucoup reste cependant à faire pour assurer la restauration complète de l'autorité de l'État, la réconciliation et l'égalité des sexes. Les transferts financiers illicites qui ravitaillent les groupes armés, le taux de criminalité et le niveau de violence psychologique et sexuelle ont pris une dimension inquiétante dans les régions occupées, en raison de la quasi-absence de l'autorité de l'État. La corruption demeure endémique et constitue une entrave à la relance économique. La participation des femmes à la vie sociopolitique est très faible, avec une différence salariale entre hommes et femmes de 33 315 francs CFA, soit 18 % du salaire moyen dans la fonction publique. Le réchauffement climatique, la déforestation et la dégradation des sols ont affecté le système de production agricole. En outre, l'assèchement des cours d'eau réduit considérablement les délais de navigabilité sur le fleuve Oubangui, perturbant le ravitaillement en produits de première nécessité à des coûts abordables.

En perspective, des mesures énergiques comme la mise en place de la Cour pénale spéciale, l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de restauration de l'autorité de l'État, l'instauration de la bonne gouvernance et le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale sont nécessaires à la reconstruction d'un État de droit prospère et durable, gage de réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Tchad

[Original : français]

Pays enclavé d'Afrique centrale, le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 kilomètres carrés, avec une population estimée à 15,8 millions d'habitants en 2019, dont 50,6 % de femmes et une forte proportion de jeunes. Le pays regorge de ressources naturelles mais demeure parmi les moins avancés.

Afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux Tchadiens, le Gouvernement a élaboré la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », déclinée en trois plans nationaux de développement. Le premier, couvrant la période 2017-2021, est aligné sur les objectifs de développement durable à hauteur de 70 %.

L'effondrement du prix du pétrole à partir de 2014, l'insécurité occasionnée par Boko Haram depuis 2015 et l'élection présidentielle de 2016 ont retardé les efforts de réalisation des objectifs de développement durable. Par la suite, les actions démarrées en 2017 se sont accélérées en 2018 avec la création d'une plateforme de coordination qui a mené à terme l'exercice participatif et consensuel de contextualisation et de priorisation des cibles et d'élaboration d'une feuille de route.

En mars 2019, le pays a finalisé son premier rapport national sur les objectifs de développement durable, dans lequel il est ressorti que 54 % des indicateurs relatifs aux objectifs avaient des valeurs de référence. L'analyse des indicateurs retenus pour la réunion de 2019 du forum politique de haut niveau pour le développement durable révèle les problèmes suivants : une détérioration de l'éducation en termes d'accès et de qualité (les effectifs des élèves du primaire sont passés de plus de 2,4 millions en 2013 à environ 2,2 millions en 2016, et seulement 18 % des élèves en fin de cycle primaire avaient atteint un seuil suffisant de compétence en lecture en 2014) ; une faiblesse de la croissance économique (le taux de croissance du produit intérieur brut était de 2,8 % en 2018, contre -3,8 % en 2017) ; un accroissement des inégalités (le coefficient de Gini a crû de 39,4 en 2003 à 43,3 en 2017) ; des mesures sur le changement climatique qui n'ont pas encore produit leurs effets, dans un contexte sécuritaire et institutionnel fragile, avec des moyens de mise en œuvre inadéquats.

Le rythme actuel de réalisation permet d'être optimiste quant aux questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles (la proportion des femmes à l'Assemblée nationale est passée de 2 % entre 1997 et 2002 à 15 % de nos jours, et le dispositif légal a considérablement progressé), la gestion intégrée des ressources en eau et la promotion d'une industrialisation durable qui profite à tous, même si dépendante du renforcement du tissu économique. Par ailleurs, si des progrès ont été réalisés dans le cadre de certains indicateurs, beaucoup reste encore à faire pour améliorer la santé et le bien-être des populations et préserver et restaurer les écosystèmes terrestres exposés au changement climatique et à l'avancée du désert.

L'auto-évaluation de l'Assemblée nationale sur le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable a conduit à l'identification de quelques priorités, parmi lesquelles le besoin de mieux définir le champ d'action de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale du Tchad chargée du suivi des objectifs de développement durable. En outre, le suivi des progrès reste limité en raison de l'insuffisance de données et de la faiblesse du mécanisme de coordination. La réforme de l'appareil statistique en cours et l'élaboration de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique offrent des opportunités pour fournir des données relatives aux indicateurs pertinents et renforcer la production statistique.

Le coût global de la mise en œuvre du plan national de développement 2017-2021, principal outil de réalisation des objectifs de développement durable, est évalué

à près de 10 milliards de dollars, mais la mobilisation des ressources reste insuffisante. Les ressources internes couvrent 11 % du coût global sur la période, tandis que les accords internationaux en cours d'exécution en couvrent 22 %. Il en résulte une différence de 67 % sur la période, à rechercher auprès du secteur privé (29 %) et des partenaires techniques et financiers (38 %).

Le Tchad, de par son engagement, poursuivra les efforts de réduction des inégalités sociales, d'amélioration du bien-être des populations, de protection de l'environnement et de diversification économique. C'est ainsi que l'examen national volontaire constitue une étape importante de franchie dans cet engagement, qui doit se poursuivre vers un alignement intégral des politiques et stratégies de développement avec les objectifs de développement durable, tant au niveau national que local.

Chili

[Original : espagnol]

Le Chili est attaché au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable. Le Programme 2030 offre en effet une bonne occasion de rechercher un consensus et une action concertée sur les défis mondiaux actuels, comme l'élimination de la pauvreté, l'amélioration et l'élargissement de l'accès à l'éducation, la lutte contre les conséquences des changements climatiques et la défense de la démocratie et des droits de la personne. En d'autres termes, il constitue un cadre adéquat pour progresser vers le développement durable sur les plans social, environnemental et économique et honorer l'engagement de ne laisser personne de côté.

Depuis le retour à la démocratie, le Chili a connu une croissance soutenue dans les domaines économique et social, comme en témoigne la baisse des taux de chômage et de pauvreté. Cela s'explique entre autres par l'application d'une stratégie stable fondée sur une politique d'économie ouverte et sur l'accroissement de la part des dépenses publiques consacrée aux politiques sociales, accroissement qui a en outre stimulé la croissance économique.

Le Chili veut cependant continuer de progresser vers un développement intégral plus durable et plus inclusif pour l'ensemble de la population. Il se heurte néanmoins à la tâche difficile d'élaborer et de mettre en œuvre des règles et des politiques publiques sociales, environnementales et économiques qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. L'engagement et les efforts de l'ensemble des groupes de la société sont indispensables à l'élaboration conjointe de solutions multisectorielles et concertées à tous les niveaux.

Conscient que la mise en œuvre du Programme 2030 doit être le résultat d'un travail de collaboration fondé sur la convergence des volontés de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire et de l'État, le Chili en a fait une politique d'État. Il a appliqué cette perspective de manière transversale afin de couvrir les divers aspects du développement durable. Les défis les plus importants que le pays doit relever concernent le développement global, les programmes relatifs aux peuples autochtones, la protection de l'enfance et la mise en place d'un nouveau modèle de santé. Ces thèmes sont au cœur d'accords nationaux entre de multiples acteurs ainsi que d'initiatives novatrices comme le « Compromiso País », qui favorise la collaboration entre les secteurs public et privé afin de trouver des solutions aux problèmes sociaux complexes.

Pour surmonter les difficultés rencontrées dans la concrétisation du Programme 2030, le Chili a choisi de renforcer la structure institutionnelle nationale qui y est associée. Il doit en outre définir une stratégie pour sa mise en œuvre afin de faciliter son appropriation aux niveaux national et infranational.

Sur le plan social, les avancées importantes réalisées ces dernières années dans la réduction de la pauvreté doivent s'accompagner de progrès soutenus en ce qui concerne l'égalité des chances des divers groupes vulnérables. À cet égard, l'État s'est doté d'une nouvelle structure institutionnelle et a encouragé l'adoption de politiques et de lois lui permettant de relever ces défis sociaux, entre autres, avec la participation de la société civile et d'autres acteurs.

Le Chili a ainsi adopté des stratégies, des lois et des plans importants dans le domaine environnemental. La tenue au pays de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques illustre bien l'attachement de ce dernier aux problèmes mondiaux et le sentiment de responsabilité des Chiliens en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Cela se reflète aussi dans les progrès enregistrés dans les domaines des énergies renouvelables, de la transformation de la filière énergétique et de la protection des océans, entre autres.

Sur le plan économique, le pays a fait des progrès et témoigné de ses capacités d'adaptation face à des scénarios changeants. Les principales mesures adoptées par les pouvoirs publics portent sur la création de nouvelles institutions et de nouveaux programmes qui visent, entre autres, à favoriser l'esprit d'entreprise et la création d'emplois décents, à accélérer la concrétisation de projets d'investissement et à améliorer la productivité et l'innovation. Dans ce domaine, nous nous attendons à des difficultés en ce qui concerne la transformation numérique, la participation des femmes au marché du travail, le développement des petites et moyennes entreprises et la croissance durable. Ces thèmes sont d'ailleurs abordés dans le cadre du sommet de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique qui se tient au Chili tout au long de 2019.

En résumé, les engagements pris dans le cadre du Programme 2030 sont ambitieux et les tâches à accomplir nombreuses. Nous sommes conscients qu'il est impossible de les réaliser seul et qu'il faut à tout prix encourager les efforts axés sur l'être humain, la prospérité et la protection de la planète et privilégier la collaboration et la coopération aux niveaux national et international.

République du Congo

[Original : français]

La République du Congo, État signataire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies en 2015, a procédé au lancement officiel des objectifs de développement durable le 12 décembre 2016. S'en sont suivis des travaux de contextualisation de ces objectifs mondiaux selon un processus participatif impliquant toutes les entités de la nation. Ces travaux ont débouché, pour la période du Plan national de développement 2018-2022, sur la priorisation de 14 objectifs, 74 cibles et 113 indicateurs.

La situation des six objectifs retenus en 2019 par le forum politique de haut niveau pour le développement durable se présente comme suit au Congo.

Objectif 4. Le Congo s'engage, par l'entremise de son Plan national de développement, à réformer en profondeur son système éducatif en vue de valoriser le capital humain. La proportion d'enfants ayant une maîtrise suffisante de la lecture et

du calcul en fin de cycle primaire s'est élevée à 18 % en 2015, pour une cible de 72 % en 2030. En 2015, l'indice de parité fille/garçon était de 0,96 au collège et de 0,78 au lycée, c'est-à-dire légèrement inférieur à la cible de 2030 (≥ 1).

Objectif 8. Le Congo table sur une croissance économique inclusive reposant sur une économie diversifiée et un secteur privé compétitif. En 2015, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant s'est établi à 3,1 %, en deçà de la cible de 7 % en 2030. Le taux de croissance du PIB tiré du tourisme a atteint 9,1 % en 2015, soit moins d'un point de pourcentage par rapport au taux attendu en 2030. Le taux de chômage en 2015 a été de 9,36 % chez les hommes et de 10,72 % chez les femmes, pour une cible de 7 % à l'horizon 2030.

Objectif 10. La baisse des inégalités et la réduction de la pauvreté figurent au rang des priorités du Plan national de développement. Plusieurs mesures matérialisent cette ambition du gouvernement, telles que la gratuité des soins de santé au profit de certains groupes de personnes vulnérables et le projet Lisungi. Le nombre de ménages et de personnes âgées ayant bénéficié des transferts monétaires trimestriels opérés dans le cadre de ce projet s'élevait à 3 400 en 2017.

Objectif 13. Le Congo s'engage à lutter efficacement contre les changements climatiques et à réduire les risques de catastrophe. Le gouvernement a créé à ce jour 17 aires protégées, qui s'étendent sur une superficie de 4 350 418 hectares. La couverture forestière est de 65 % et le taux de déforestation de 0,005 %.

Objectif 16. Le Congo a fait de la bonne gouvernance, notamment en matière de sécurité et de justice, la cheville ouvrière de sa stratégie de développement. Attendu à 4 en 2030, le nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants chez les hommes s'est situé à 8 en 2018. La proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles s'est établie à 0,017 % en 2015, dépassant de 0,007 point la cible à l'horizon 2030.

Objectif 17. Le gouvernement met un accent particulier sur le renforcement des capacités statistiques nationales. Au Congo, la statistique est encadrée par la loi n°36-2018 du 5 octobre 2018 fixant les règles relatives à l'élaboration, à la production et à la diffusion des statistiques officielles. Afin de soutenir l'application de cette loi, le gouvernement s'engage à doter le pays d'une stratégie nationale de développement de la statistique.

Les allocations consacrées au renforcement des capacités statistiques ont été fixées à 4,7 millions de dollars des États-Unis en 2015. En 2030, le Gouvernement entend y consacrer 27,27 millions de dollars.

Le Congo est confronté à des difficultés majeures dans la mise en œuvre du Programme 2030. Les principales difficultés résident dans le renforcement des capacités statistiques, l'intervention coordonnée de la société civile, l'implication du secteur privé et la mobilisation des ressources financières. À ce titre, le gouvernement a opté pour l'intégration du coût de réalisation des objectifs de développement durable dans celui du Plan national de développement.

Il faut noter qu'en dépit des faiblesses du système statistique national, le Congo a déployé des efforts qui ont permis de fournir des données relatives à un grand nombre des indicateurs retenus.

Aussi, en vue d'apprécier les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement durable et de renforcer la culture de la performance, est mis en place un cadre institutionnel pour l'évaluation des performances du Plan national de développement, et donc desdits objectifs.

Côte d'Ivoire

[Original : français]

À la suite de l'adoption des objectifs de développement durable, la Côte d'Ivoire s'est attelée à leur prise en compte dans son Plan national de développement et dans les politiques sectorielles et locales. À cet effet, des groupes thématiques multiacteurs ont été mis en place et une feuille de route a été élaborée et exécutée de manière inclusive.

En vue de l'appropriation des objectifs de développement durable, des activités de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes sont menées depuis 2016, afin que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social. Ce processus a permis de prioriser 40 cibles et d'identifier 11 accélérateurs.

Ainsi, l'un des principaux accélérateurs est le Programme social du gouvernement 2019-2020, qui comprend 156 actions et mesures, dont 12 mesures phares, pour un montant de 727,5 milliards de francs CFA.

En effet, la Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne de 8,5 % entre 2012 et 2018, faisant d'elle l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Ouest et l'une des plus performantes à l'échelle mondiale. Aussi, le produit intérieur brut par tête, en terme réel, a-t-il augmenté de plus de 30 % entre 2012 et 2018 et le taux de pauvreté se situait-il à 46,3 % en 2015, contre 51 % en 2011.

Le pays est confronté à certains défis, notamment en termes de partage des fruits de la croissance, de renforcement de la cohésion sociale, de disponibilité de données désagrégées, de mobilisation des financements, d'adaptation de la planification aux exigences des objectifs de développement durable et de mobilisation de la société nationale.

Pour maintenir une croissance économique forte, diversifiée et durable, le gouvernement conduira des actions vigoureuses et concomitantes visant à faire baisser l'indice de fécondité, améliorer le capital humain, créer des emplois décents et durables et instaurer une bonne gouvernance afin de bénéficier du dividende démographique.

En outre, la Côte d'Ivoire entend poursuivre la transformation structurelle de son économie par le développement de l'agriculture durable et des chaînes de valeurs inclusives, faire respecter les principes et droits fondamentaux des travailleurs, améliorer la sécurité et la santé au travail et assurer la protection de l'environnement afin d'accroître la productivité dans tous les secteurs de l'économie nationale.

L'adoption de la loi sur l'école obligatoire traduit la volonté de garantir l'accès à l'éducation et le maintien dans le système éducatif de tous les enfants de 6 à 16 ans, le renforcement de l'offre d'éducation formelle et la création d'offres alternatives adaptées aux besoins de certains groupes spécifiques d'enfants, notamment ceux des structures d'éducation islamiques.

La réduction des inégalités de genre constitue un axe majeur de la politique éducative pour maintenir les filles à l'école et améliorer leurs conditions d'apprentissage, notamment dans des filières assurant leur autonomisation et leur participation au développement national.

Pour faire face aux menaces des changements climatiques, la Côte d'Ivoire entend renforcer la résilience, créer des opportunités d'investissements résilients aux changements climatiques et faire de l'économie verte une source de création d'emplois décents grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale en cours.

La réforme du secteur de la réduction des risques et des catastrophes permet de renforcer le cadre institutionnel ainsi que le mécanisme de prévention des risques. Ce dispositif permettra d'instaurer une bonne connaissance des facteurs d'exposition et de vulnérabilité, d'évaluer les risques et les probabilités de pertes et de porter assistance aux populations en cas de sinistre d'origine naturelle.

Afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, l'État procède au géoréférencement et met l'accent sur la célérité et la sécurité dans le traitement des actes administratifs relatifs au foncier urbain et rural.

Le gouvernement s'engage à réduire les disparités régionales et à garantir l'état de droit et l'existence juridique de chaque citoyen en luttant contre la corruption et en mettant en place des institutions fortes.

Le gouvernement s'est engagé à mettre en place un secteur financier viable et accessible à tous. Il a ainsi décidé de faire du secteur de la microfinance un acteur majeur de l'inclusion financière, en soutien au secteur bancaire classique et au secteur des assurances pour restructurer et redynamiser le tissu économique et financier.

Tout en réaffirmant son engagement en faveur des objectifs de développement durable, le gouvernement continuera à prendre les dispositions nécessaires pour poursuivre leur contextualisation dans les plans 2025 et 2030.

Croatie

[Original : anglais]

Introduction

Outre sa responsabilité dans la réalisation à l'échelle nationale des objectifs de développement durable, la Croatie est pleinement attachée à la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le cadre tant de l'ONU que de l'Union européenne où, en coordination avec les autres États membres, elle affine ses vues sur le développement durable.

Les objectifs de développement durable dans le cadre national de planification stratégique

Consciente de la complexité du Programme 2030 et de son incidence inévitable sur le développement économique et social au sens large, la Croatie a établi le Conseil national pour le développement durable, qui est chargé de coordonner la réalisation des objectifs de développement durable aux échelons les plus élevés du pouvoir exécutif.

La création du Conseil confère importance et visibilité politique au processus de long terme que constitue la réalisation des objectifs de développement durable et garantit la compatibilité avec les autres politiques, stratégies et activités du Gouvernement croate.

Approche intégrée du développement durable et mise en œuvre du Programme 2030

La stratégie nationale de développement 2030 est en cours d'élaboration et son adoption est attendue dans le courant du premier trimestre de 2020. Cette stratégie et la mise en place d'un système intégré de planification stratégique permettront, pour la première fois en Croatie, de planifier le développement sur le long terme à l'échelon national et local et au niveau des comtés. La stratégie nationale de développement est un document d'orientation essentiel pour la période allant jusqu'à

2030, qui servira de base à la conception et à l'application des politiques nationales ainsi qu'à la concrétisation des ambitions de la Croatie en tant que pays ouvert et compétitif à l'échelle mondiale.

Mobilisation des citoyens pour la réalisation des objectifs de développement durable

Pour l'élaboration de la stratégie nationale de développement 2030 et la définition du cadre stratégique de réalisation des objectifs de développement durable, nombre d'activités de communication, d'ateliers participatifs, de conférences et de tables rondes sur le thème « Croatie 2030 : la Croatie que nous voulons » sont entreprises à l'intention de différents groupes de parties prenantes dans le domaine du développement durable (du secteur public au secteur privé, en passant par la société civile, les milieux universitaires et les enfants et les jeunes). La Chambre de commerce croate et les organes administratifs compétents de l'État ont organisé en coopération une conférence sur le thème « Soutenir la durabilité », afin de favoriser un processus de consultation multisectoriel sur la teneur du premier examen national volontaire.

Mise en place d'un cadre de suivi

Afin de mettre en place le cadre complet requis pour un suivi efficace de la réalisation des objectifs de développement durable, un système d'information adapté à la planification et à la gestion stratégiques du développement a été établi de façon à intégrer pleinement la collecte et le stockage électroniques des données statistiques et financières requises pour suivre les progrès et rendre compte de la mise en œuvre des documents de planification stratégique aux trois niveaux d'administration publique. Il s'agit également de suivre les activités qui contribuent à la bonne exécution du Programme 2030 en Croatie.

Pour faciliter la diffusion des résultats et de l'état d'avancement des indicateurs clés du développement durable, on s'est inspiré, pour le portail Internet du Bureau national de statistique, du modèle de la Sustainable Development Knowledge Platform.

Atteindre les objectifs du Programme 2030

Les 17 objectifs de développement durable constituent le plan de développement de la Croatie pour les 10 prochaines années, ainsi qu'un cadre et un outil pour un avenir meilleur.

Dans le rapport de 2018 sur les tableaux de bord et l'indice concernant les objectifs de développement durable, la Croatie se classe au 21^e rang sur 156 pays. Une telle position de départ lui donne une bonne chance de devenir, comme d'autres États membres de l'Union européenne, l'une des figures de proue de la transition vers la durabilité et de participer à la définition de normes mondiales, contribuant ainsi à générer des retombées positives dans les domaines économique et social, dont elle bénéficiera également.

Difficultés et prochaines étapes

Pour atteindre les objectifs de développement durable, on s'attachera essentiellement à :

- Poursuivre le développement et l'amélioration de la structure institutionnelle, avec une organisation, une coordination et une structure de contrôle bien définies

- Définir la logique d'intervention pour relier entre eux les objectifs stratégiques, les mécanismes de réalisation prévus, les réformes structurelles et les projets stratégiques, eu égard à la stratégie nationale de développement et aux sources de financement
- Renforcer les capacités statistiques nationales
- Organiser des activités d'information et d'éducation permanentes pour sensibiliser aux problématiques du développement et de modes de vie durables et de la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux national et mondial.

Eswatini

[Original : anglais]

Introduction

L'Eswatini est attaché à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il est conscient qu'il importe d'atteindre les objectifs de développement énoncés dans ces programmes. Les aspirations du Programme 2030, à savoir autonomiser les populations, assurer l'inclusivité et combattre les inégalités, font écho à celles inscrites dans l'Agenda 2063, en particulier « une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ».

Une mise en œuvre efficace passe nécessairement par un environnement favorable. Les autorités ont révisé la stratégie nationale de développement (Vision 2022) pour qu'il y soit tenu compte des questions de développement émergentes à l'échelle régionale et mondiale.

Le processus

Le présent rapport est le fruit d'examens sur dossier et de consultations avec les parties prenantes – ministères, société civile, secteur privé, milieux universitaires, donateurs, jeunes, femmes et personnes handicapées. Les messages clés sont regroupés en cinq grands domaines : a) réduction de la pauvreté, de l'inégalité et de la vulnérabilité ; b) ressources naturelles, changements climatiques et durabilité environnementale ; c) mise en valeur du capital humain ; d) bonne gouvernance au service de la prospérité et d'une croissance inclusive et durable ; e) partenariats et efforts collaboratifs.

Les messages clés

Réduction de la pauvreté, de l'inégalité et de la vulnérabilité : objectifs de développement durable n° 1, 2, 10

La pauvreté a reculé, tombant de 69 % (2000) à 58,9 % (2017), mais l'inégalité et la vulnérabilité restent fortes. Le coefficient de Gini est de 0,51, ce qui traduit une situation où les 40 % les plus pauvres de la population se partagent 10 % de la richesse. Des réformes ont été menées au moyen de subventions et de lois, par exemple la loi sur les infractions sexuelles et la loi sur la violence domestique.

Succès : Interventions sous la forme de subventions pour les orphelins vulnérables et de la mise à disposition de ressources pour la réduction de la pauvreté, le développement régional et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Difficultés : Durabilité des interventions, adaptation aux changements climatiques, ciblage des aides sociales.

Domaines à privilégier : Mise en place d'infrastructures de commercialisation, amélioration de la rentabilité de la science, de la technologie et de l'innovation, suivi et évaluation de la protection sociale.

Ressources naturelles, changements climatiques, durabilité environnementale : objectifs de développement durable n° 6, 7, 12, 13, 14, 15

Le pays est doté de ressources naturelles mais les risques associés aux changements climatiques pèsent sur la plupart des secteurs.

Succès : Conditions de base propices avec la politique nationale sur l'eau (2018) ; les accords relatifs aux eaux transfrontières avec le Mozambique et l'Afrique du Sud ; la politique sur les changements climatiques (2016) ; la politique et le plan directeur en matière d'énergie (2018).

Difficultés : Pollution de l'eau des cours d'eau, techniques énergétiques coûteuses et inefficaces, manque d'adaptation aux changements climatiques.

Domaines à privilégier : Cartographie des points d'eau, mécanismes de surveillance, techniques éco-énergétiques, capacités d'adaptation au climat.

Mise en valeur du capital humain : objectifs de développement durable n° 3 et 4

Le développement durable des compétences est essentiel au bien-être des citoyens et au développement économique. On attend des pouvoirs publics qu'ils fournissent des services de haute qualité, adaptés, accessibles, abordables, équitables et socialement acceptables.

Succès : Baisse de l'incidence du VIH dans le pays, de 238 pour 1 000 (2014) à 136 pour 1 000 (2017), et des infections à la tuberculose, de 565 pour 100 000 (2014) à 389 pour 100 000 (2017) ; services médicaux subventionnés et gratuits (assistance médicale à la procréation, prévention de la transmission mère-enfant, par exemple) ; enseignement primaire gratuit avec programme d'alimentation scolaire.

Difficultés : La mortalité maternelle et post-infantile reste élevée ; les maladies non transmissibles constituent un nouveau problème ; les fournitures médicales sont limitées ; la qualité de l'éducation est compromise, avec des abandons scolaires et des grossesses chez les adolescentes.

Domaines à privilégier : développement des compétences spécialisées, fournitures et matériel spécialisé à usage médical, services de lutte contre les maladies non transmissibles, enseignement et formation techniques et professionnels, mise à profit des technologies de l'information et des communications dans l'éducation et infrastructures éducatives.

Bonne gouvernance au service de la prospérité et d'une croissance inclusive et durable : objectifs de développement durable n° 8, 9 et 16

L'Eswatini aspire à atteindre un niveau de vie élevé grâce à une croissance économique durable et inclusive, à la science, à la technologie et à l'innovation, au développement des infrastructures, à la création d'emplois et à l'accès à des financements pour le développement des petites et moyennes entreprises.

Succès : Recul du taux de chômage, qui est tombé de 28,1 % (2014) à 23 % (2016) et du chômage des jeunes, qui est revenu de 51,65 % à 47,4 % ; politique nationale en faveur des micro-, petites et moyennes entreprises (2018), qui permet un accès plus large des jeunes à des financements ; création du Royal Science and

Technology Park pour promouvoir l'innovation et l'incubation des micro-, petites et moyennes entreprises ; zones économiques spéciales pour l'investissement étranger direct ; et pacification du pays.

Difficultés : Coûts élevés de l'Internet, mauvais entretien des infrastructures, insuffisance des zones industrielles ; petit secteur manufacturier non diversifié ; diminution de l'investissement étranger direct ; perception de problèmes liés à la corruption, à la criminalité et au non-respect des droits fondamentaux.

Domaines à privilégier : Investissement dans la recherche et le développement, collecte de données et enquêtes, technologies de l'information et des communications, développement des compétences pour favoriser l'industrialisation, renforcement des capacités dans les institutions liées à la justice.

Partenariats et efforts collaboratifs pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 et 17

Les efforts de réalisation des objectifs de développement durable ont bénéficié du soutien des donateurs. La coopération Sud-Sud a permis de réunir des fonds pour l'évaluation participative de la pauvreté et l'ONU a fourni un appui spécialisé. Les donateurs ont apporté des fonds pour le renforcement des infrastructures dans l'éducation, la santé, l'énergie, l'agriculture, etc.

Succès : La politique nationale relative à l'aide (2000) encadre les flux d'aide des donateurs et leur utilisation.

Difficultés : Impossibilité d'accéder à des financements à taux réduit malgré la pauvreté généralisée, les inégalités, la vulnérabilité et la crise budgétaire. Le statut de pays à revenu intermédiaire n'est pas propice à un soutien accru de la part des donateurs.

Domaines à privilégier : Mobilisation des ressources et renforcement des capacités.

Fidji

[Original : anglais]

Les Fidji sont conscientes du potentiel de transformation et de progrès des objectifs de développement durable et considèrent que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en liaison avec l'Accord de Paris, le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), constitue le fondement d'un avenir durable, prospère et pacifique pour tous les pays du monde et leur population. Bien que ces objectifs soient une réponse mondiale aux défis mondiaux, les Fidji estiment qu'ils s'appliquent aussi au niveau national et peuvent transformer la qualité de vie de tous les habitants du pays.

Approche fidjienne du développement durable

Les principes de développement durable qui sous-tendent les objectifs de développement durable sont depuis longtemps les principes sous-jacents du développement national des Fidji. Pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable, les Fidji ont adopté une approche qui mobilise l'ensemble de l'administration et s'appuie avant tout sur la planification nationale du développement. En 2017, le Gouvernement a lancé son plan national de développement quinquennal et sur 20 ans, qui a pour but de transformer les Fidji. Le

plan national de développement est le résultat d'un processus national de consultation auquel ont participé le secteur privé, la société civile, des groupes communautaires, les autorités et le grand public et qui reflète les aspirations du peuple fidjien et l'engagement de son gouvernement à transformer les Fidji. Les 17 objectifs de développement durable sont intégrés dans les divers domaines thématiques du plan national de développement ; 15 sont expressément intégrés dans les 29 priorités stratégiques correspondantes de ce plan, tandis que l'objectif 10 (Inégalités réduites), l'objectif 12 (Consommation et production responsables) et l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) sont traités comme des questions intersectorielles dans l'ensemble du plan. La réalisation des objectifs et son suivi reposent donc sur les modalités de mise en œuvre du plan national de développement.

Au niveau sectoriel, les objectifs ont déjà été intégrés dans les plans et politiques stratégiques de nombreux secteurs, entre autres l'éducation, la santé et l'agriculture. Les Fidji sont également conscientes que, si le Gouvernement a la responsabilité importante de réaliser les objectifs de développement durable, il en va de l'intérêt et de la responsabilité de chacun, y compris les citoyens, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, de faire progresser le programme de développement durable. En collaboration avec ces multiples parties prenantes, le Gouvernement de la République des Fidji aide à promouvoir le développement socioéconomique et l'autonomisation de tous les Fidjiens.

L'humanité

Dans la quête de transformation des Fidji, des investissements sans précédent ont été faits dans le secteur de l'éducation, où l'on a instauré la gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires et octroyé des subventions aux transports scolaires. L'éducation est vraiment le plus important des outils d'autonomisation des jeunes Fidjiens, y compris ceux qui sont défavorisés. Les taux de mortalité maternelle et juvénile ont été réduits, la densité des travailleurs sanitaires s'est accrue et la couverture sanitaire universelle est la plus élevée de tous les pays insulaires du Pacifique. Les maladies non transmissibles revêtent désormais un caractère pandémique.

La prospérité

La dynamique de croissance forte et soutenue qui se maintient au fil des ans place les Fidji dans une position très favorable pour accueillir une nouvelle vague de développement marquée par la prospérité partagée et l'inclusivité. L'économie des Fidji a crû pour la neuvième année consécutive, réalisation extraordinaire dans l'histoire du pays depuis son indépendance. Cette croissance économique sans précédent se traduit par un recul de la pauvreté et de l'inégalité et permet des investissements massifs dans les infrastructures, ouvrant l'accès aux marchés et diversifiant les possibilités.

La planète

Les Fidji sont vulnérables face aux effets des changements climatiques et font entendre leur voix à ce sujet sur la scène internationale. Elles ont fait la preuve du rôle de chef de file qu'elles jouent à l'échelle mondiale pour ce qui a trait à deux objectifs de développement durable importants, à savoir les océans et les changements climatiques, en co-organisant la Conférence sur les océans de 2017 et en assurant la présidence fidjienne de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le leadership

politique des Fidji dans ces domaines sera essentiel pour renforcer la dynamique concernant le climat et les océans et pour mobiliser des ressources au profit des pays vulnérables face aux changements climatiques. Les Fidji sont signataires de plusieurs accords internationaux relatifs aux changements climatiques et ont intégré la question dans le plan national de développement afin de stimuler l'action en faveur du climat et des océans au niveau local.

La paix

Par habitant, la participation financière des Fidji à l'expansion des services d'aide juridictionnelle classe le pays au premier rang mondial en matière de financement de l'accès à la justice. Ainsi, aux Fidji, les personnes aux revenus modestes sont plus nombreuses à pouvoir solliciter des conseils juridiques et jouir de la sécurité, de l'assurance et de la pleine protection de la loi, ce qui tend à créer une société égalitaire.

Les partenariats

Aux Fidji, les partenariats réussis avec les citoyens, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales et la société civile jouent un rôle capital dans la fourniture de services essentiels. Ceux-ci vont d'initiatives locales de développement à des projets d'infrastructure à grande échelle.

Ghana

[Original : anglais]

Appropriation nationale

Les objectifs de développement durable ont été intégrés dans le programme de développement national et dans le budget. Leur réalisation est encouragée par le système de planification décentralisée, qui permet la participation de toutes les parties prenantes, y compris les autorités coutumières, les organisations de la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires de développement.

Arrangement institutionnel

Une structure à trois niveaux – le Comité ministériel de haut niveau, le Comité multipartite de coordination de la réalisation et le Comité technique – assure le contrôle, la coordination et la réalisation des objectifs de développement durable, respectivement, dans tout le secteur public et le secteur non étatique. Le service d'audit du Ghana effectue des évaluations liées aux objectifs, tandis que l'institution nationale de défense des droits de l'homme veille à ce que les droits soient protégés. Avec plus de 300 membres, la plateforme des organisations de la société civile consacrée aux objectifs de développement durable fait office de centre de liaison pour la coopération entre les organisations de la société civile, le secteur privé et les pouvoirs publics. Pour appuyer le rôle du Président en tant que co-Président du Groupe de personnalités éminentes du Secrétaire général, un Groupe consultatif sur les objectifs de développement durable a été constitué au sein du Cabinet du Président.

Partenariats multipartites

L'approche ghanéenne de la mise en œuvre du Programme 2030, à l'échelle de l'ensemble de l'administration et de la société, favorise les partenariats et la

collaboration avec les parties prenantes. Les partenariats entre les dirigeants du monde des affaires, les autorités coutumières et le Gouvernement ont été institutionnalisés. La mobilisation des jeunes a été renforcée par la sous-plateforme des organisations de la société civile consacrée à la jeunesse.

Sensibilisation

Le Ghana applique une stratégie de communication visant à sensibiliser la population. Des campagnes médiatiques et des activités ciblées sont organisées avec les écoliers, les enfants des rues, les jeunes, les femmes des marchés, les artisans, les personnes handicapées, les conducteurs de véhicules commerciaux et les groupes d'agriculteurs. Le Gouvernement travaille en partenariat avec les médias et les organisations de la société civile pour intensifier la sensibilisation et renforcer les connaissances concernant les objectifs de développement durable.

Ne laisser personne de côté

D'importantes disparités sont observées dans tout le pays en termes de revenus, d'accès aux services essentiels et de prise de décision. Ceux qui risquent d'être laissés de côté sont notamment les femmes et les enfants vulnérables, les jeunes chômeurs, les personnes handicapées, les personnes âgées, les populations rurales, les personnes qui ont un emploi précaire et les personnes qui vivent dans des zones difficiles d'accès. Les efforts visant à aider les populations qui sont le plus à l'écart consistent à élargir la couverture du système de protection sociale, à améliorer les infrastructures, à augmenter la productivité dans le secteur agricole, à promouvoir l'épanouissement des jeunes et à mettre vigoureusement en œuvre un programme en faveur du travail décent.

Synergies entre les objectifs

Les liens entre les objectifs de développement durable génèrent des retombées positives, qui peuvent être mises à profit pour améliorer l'efficacité des décisions relatives aux politiques et aux investissements, et impliquent des arbitrages. La promotion par les autorités de fourneaux propres (objectif 2) réduira les risques sanitaires (objectif 3), en particulier pour les femmes (objectif 5), et créera des emplois (objectif 8), tout en ayant une incidence positive sur le climat (objectif 13) et les écosystèmes terrestres (objectif 15). L'utilisation intensive de produits agrochimiques pour stimuler la productivité agricole fait peser des risques sur les ressources en eau (objectif 6), la santé humaine (objectif 3), la santé des sols et les écosystèmes (objectif 15), ce à quoi on s'efforce de remédier par des activités pédagogiques sur le recours efficace aux engrais inorganiques et les bonnes pratiques d'irrigation et par la promotion du compost à grande échelle.

Progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable

De manière générale, 67 des 101 indicateurs que le Ghana suit actuellement font ressortir des améliorations depuis 2013, tandis que 20 montrent un recul. Entre 2013 et 2017, le Ghana a connu un déclin de la proportion de la population vivant au-dessous des seuils de pauvreté internationale (de 13,6 % à 11,9 %) et nationale (de 24,2 % à 23,4 %), alors que le taux de pauvreté des enfants s'est maintenu à 28,3 %. La prévalence de l'hypotrophie nutritionnelle était de 18 % en 2017, contre 19 % en 2014. La mortalité maternelle a diminué, revenant de 358 pour 100 000 naissances vivantes (2015) à 310 (2017). La parité des sexes dans l'éducation de base a été atteinte et l'accès à l'enseignement secondaire s'est amélioré grâce à la mise en œuvre de la politique de gratuité des lycées. Le taux de chômage est passé de 5,2 % en 2013 à 14,1 % en 2017 ; cependant, la promulgation de la nouvelle loi sur les sociétés a

rendu le climat plus propice à la création d'emplois. Le projet de loi sur le droit à l'information a été adopté, améliorant l'accès à l'information.

Données

Le Ghana a élaboré un plan d'étapes national relatif aux données touchant le développement durable, assorti de trois objectifs prioritaires : combler les lacunes en matière de données ; encourager l'utilisation des données ; renforcer l'ensemble de l'écosystème de données. Les données administratives sont actuellement mises à profit pour produire en temps voulu des informations ventilées, aux fins de suivi. Le Ghana étudie aussi de nouvelles sources de données – des données géospatiales et des relevés d'appels téléphoniques fournis par l'industrie des télécommunications. Un cadre d'assurance de la qualité est également en cours d'élaboration avec les organisations de la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé pour tirer pleinement parti des données au sein de l'écosystème. Une plateforme nationale de communication de l'information sur les objectifs de développement durable a été lancée pour assurer la disponibilité des données.

Guatemala

[Original : espagnol]

Examen national volontaire de 2019 : « Sur la voie du développement durable »

En 2014, le Guatemala a approuvé le Plan national de développement intitulé « K'atun : Nuestra Guatemala 2032 ». Deux ans plus tard, en 2016, il s'est appuyé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour définir 99 cibles, dont 16 sont des cibles stratégiques, qu'il a regroupées sous 10 priorités nationales. Mené conjointement par les institutions publiques, les municipalités, les conseils de développement, les agences de coopération internationale, le secteur des entreprises et la société civile, qui, ensemble, ont passé en revue les résultats obtenus pendant les cinq premières années de l'application du Plan national de développement, l'examen volontaire national de 2019 présente une analyse des 17 objectifs de développement durable en s'appuyant sur les 10 priorités nationales.

L'accès à un enseignement de qualité pertinent et équitable est un défi pour le pays. Il a été constaté que les compétences et les capacités disponibles ne suffisent pas à assurer le développement intégral de la personne. À l'heure actuelle, les résultats nationaux en lecture et en mathématiques montrent que moins de la moitié des élèves évalués obtiennent les résultats escomptés. La population croit que les initiatives comme la loi sur l'alimentation scolaire et la rénovation des salles de classe ont contribué à l'amélioration de la couverture scolaire, surtout au niveau préscolaire. Il faut maintenant s'attaquer au niveau intermédiaire en améliorant la qualité de l'enseignement et en réduisant le décrochage, le redoublement et les retards scolaires.

L'accès limité à des emplois décents et de qualité est l'une des questions qui préoccupent le plus la population guatémaltèque, en particulier les jeunes. Le taux de chômage n'était que de 2,8 % en 2018, mais 7 personnes sur 10 travaillaient dans le secteur informel. Des mesures interinstitutionnelles en faveur de la diversification des compétences et de l'amélioration des connaissances techniques de la population active ont été recensées. Leur mise en œuvre devrait être encouragée, tout comme la création de sources d'emplois dans le secteur structuré de l'économie. Le secteur des entreprises a participé activement à la documentation des pratiques qui favorisent l'emploi décent et l'investissement dans les priorités à long terme. Il a en outre contribué à l'élaboration conjointe d'une politique nationale de compétitivité pour la période 2018-2032 ainsi que d'une loi pour stimuler l'entrepreneuriat.

En 2014, l'indice de développement humain du Guatemala (0,492) était inférieur à la moyenne latino-américaine et le pays se classait au 127^e rang sur 188 pays. La réduction des inégalités constitue donc une condition indispensable à la promotion du développement et à la réalisation de la cible 10.2 associée aux objectifs de développement durable. Il s'agit d'un objectif clef du Plan national de développement visant à garantir l'accès aux biens et aux services fournis par l'État et à réduire ainsi l'écart entre les populations autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les habitants des zones rurales du pays, d'une part, et le reste de la population, d'autre part. Le Guatemala est situé dans une région présentant des caractéristiques particulières qui la rendent très vulnérable aux effets des changements climatiques. Il doit donc intégrer les principes d'adaptation et d'atténuation dans la planification à tous les niveaux, comme il l'a fait avec la loi-cadre et le plan d'action national sur les changements climatiques, afin de pouvoir continuer de progresser dans ce domaine.

Des exercices de gouvernance et de transparence budgétaires ont été organisés dans le cadre de la priorité nationale portant sur le renforcement des institutions, la sécurité et la justice, qui correspond à l'objectif de développement durable n° 16. Les ministères ont en outre été restructurés. En 2018, un recensement de la population a été effectué pour la première fois depuis 14 ans. Des consultations populaires ont également été organisées afin que le différend territorial, insulaire et maritime avec le Belize puisse être réglé par la Cour internationale de Justice.

On observe des progrès en ce qui concerne les indicateurs liés à la violence, comme le nombre de crimes contre les biens et le nombre d'homicides, qui est passé de 29,5 pour 100 000 habitants en 2015 à 22,4 en 2018. Malgré tout, le sentiment de sécurité et la confiance de la population restent faibles : il reste donc encore beaucoup à faire pour renforcer les institutions et améliorer l'accès à la justice. Le pays a en outre mis en place divers instruments pour se conformer aux normes internationales et plaidé en faveur d'une législation visant à améliorer la gestion publique, comme dans le cas des tribunaux spécialisés offrant des services à la population.

Au cours des dernières années, le pays a jeté les bases de la mise en œuvre du Programme 2030 et créé des conditions qui y sont propices à long terme : les cinq prochaines années pourront donc être consacrées à la concrétisation efficace et durable des objectifs de développement durable.

Guyana

[Original : anglais]

Un programme de concrétisation des objectifs de développement durable axé sur la population

Au cours des dernières décennies, la République coopérative du Guyana a toujours accordé la priorité au développement durable et inclusif. L'institutionnalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment des objectifs de développement durable, constitue un élément clef des cycles de planification du développement. La stratégie de développement à long terme du Guyana, intitulée « Green State Development Strategy: Vision 2040 », énonce les principes d'un programme vert à l'intérieur de frontières sûres et sécurisées et souligne le caractère indispensable du développement durable pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Elle repose sur un enseignement et des soins de santé de qualité, la protection sociale, l'accès à de nouvelles possibilités économiques, la justice et l'autonomisation politique, et veille à la protection du milieu naturel.

Le Guyana a entrepris une série de réformes visant à concrétiser cette vision à l'échelle de l'ensemble de l'administration et s'est engagé à poursuivre dans cette voie. Toutes les parties prenantes, soit le secteur privé, la société civile, les communautés, en particulier les communautés autochtones et les personnes en situation de vulnérabilité, et les partenaires de développement sont impliquées. Ainsi, aucun Guyanais n'est laissé de côté. Les consultations approfondies menées avec les parties prenantes témoignent de l'importance accordée à l'inclusivité. Elles visent à assurer l'appropriation nationale des objectifs ainsi que l'adoption d'une approche participative de l'élaboration des politiques dans le cadre de la stratégie de développement guyanaise, renforçant ainsi la mobilisation et la responsabilisation.

Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

La croissance économique est restée positive tout au long de la dernière décennie, mais on ignore si elle a eu des répercussions sur la réduction de la pauvreté, car la plus récente évaluation nationale de la pauvreté remonte à plus de 12 ans. Néanmoins, une série d'interventions ciblant notamment les femmes célibataires, les jeunes, les personnes handicapées et les communautés autochtones vivant dans des régions reculées ont été mises en œuvre afin de réduire les niveaux de pauvreté dans les régions côtières et l'arrière-pays.

Parmi les interventions visant à faire progresser les objectifs de développement durable, on peut citer les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ayant recours à des approches multisectorielles comme les installations de santé intelligentes ; la sensibilisation à l'éducation écologique et l'agriculture résiliente ; la réforme des programmes d'enseignement, l'évaluation de la qualité et de la performance des enseignants et l'utilisation accrue des technologies de l'information dans les salles de classe ; l'élargissement de l'accès à un large éventail de services de santé pour les collectivités de l'arrière-pays ; la promotion de la participation communautaire par la tenue d'élections locales ; la décentralisation des services offerts par l'administration centrale ; la diversification économique par l'expansion des secteurs des services, des filières agricoles non traditionnelles et des industries du tourisme et de la construction ; le développement des énergies propres et d'infrastructures résilientes permettant d'accroître la connectivité et de faciliter le commerce.

Les obstacles au développement

Vu sa géographie, le Guyana fait face à plusieurs enjeux géopolitiques et à d'autres problématiques dans divers secteurs. Les litiges frontaliers du Guyana continuent de mettre le pays en danger, entraînant des problèmes de sécurité et l'augmentation des flux de migration. La répartition inégale des 751 000 habitants du Guyana sur un territoire de 214 970 km² complique en outre l'application des mesures visant à améliorer l'inclusion et à assurer une distribution équitable des prestations sociales, car les coûts marginaux associés à la prestation de services dans les zones rurales, l'arrière-pays et les régions éloignées sont particulièrement élevés. Les changements climatiques ont entraîné une augmentation des précipitations. Ils ont causé des inondations importantes dans de nombreuses régions et des sécheresses dans d'autres. La réforme de l'éducation est ralentie par la pénurie de ressources humaines, qui a par ailleurs nui à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 5. Il faut absolument remédier à cette pénurie pour réussir à concrétiser l'ensemble des objectifs de développement durable.

Le Guyana doit renforcer considérablement son capital humain et ses institutions dans tous les secteurs, compte tenu en particulier des changements

économiques, environnementaux et sociaux que le pays devrait connaître avec l'émergence du secteur pétrolier et gazier.

Des partenariats en faveur de la mise en œuvre

Le financement des objectifs de développement durable demeure un défi, compte tenu en particulier des lacunes majeures en matière de résilience structurelle et de l'insuffisance des efforts déployés jusqu'à présent pour mobiliser des ressources intérieures. Bien que déjà importante, la participation du secteur privé local et des organisations de la société civile en tant que partenaires de développement doit encore être renforcée en tenant compte du fait que la taille du secteur privé local est limitée.

Avec l'appui des donateurs traditionnels et d'autres partenaires de développement, l'équipe de pays des Nations Unies a collaboré avec le Guyana à la réalisation des objectifs. Le renforcement de la coopération Sud-Sud a également permis d'accéder à de nouvelles sources de financement et de coopération technique.

Un suivi des progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable

Le Guyana continuera de s'appuyer sur le document intitulé « Green State Development Strategy: Vision 2040 » pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030. Il est indispensable de renforcer les systèmes nationaux de données, notamment en menant fréquemment des enquêtes nationales, afin de faire en sorte que les politiques, la planification, le suivi, l'évaluation et les rapports soient fondés sur des éléments de preuve. Cela signifie, entre autres choses, que le pays devra réformer son système statistique national, notamment en renforçant les capacités nécessaires à la collecte, à l'analyse et à la communication des données.

Islande

[Original : anglais]

L'Islande est pleinement déterminée à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux niveaux national et international. Les objectifs de développement durable ont été intégrés aux politiques publiques dans les domaines social, économique et environnemental, l'accent étant mis en particulier sur l'édification d'une société pacifique et juste, exempte de peur et de violence.

Au niveau national, l'État s'efforce de recenser les groupes marginalisés de la société et de mieux répondre à leurs besoins. Il cherche également à établir des partenariats pour atténuer la forte empreinte écologique associée au mode de vie moderne. L'Islande est toujours un pays contributeur net aux changements climatiques, mais elle s'est donné pour objectif d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2040.

Sur le plan international, l'Islande fait profiter d'autres pays de ses compétences en matière d'égalité des genres, de restauration des sols et d'utilisation de ressources énergétiques et marines naturelles et durables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs 5, 7, 13, 14 et 15. La promotion des droits de la personne, y compris ceux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuelles, est une pierre angulaire de la politique étrangère de l'Islande et de sa coopération internationale au service du développement, conformément au Programme 2030 et aux priorités nationales du Gouvernement. En particulier, l'Islande s'est faite le champion de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes, qui sont des moteurs essentiels de la concrétisation des objectifs de développement durable.

Mesures entreprises

Un groupe de travail interministériel dirige les travaux menés par l'État islandais en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Il a défini la position de l'Islande en ce qui a trait à l'ensemble des 169 cibles et déterminé 65 cibles prioritaires afin de guider les autorités dans la concrétisation des objectifs au cours des prochaines années. Des données ont été recueillies pour 70 des indicateurs relatifs aux objectifs. Ces indicateurs sont fondés sur une méthodologie définie, mais il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les fondements statistiques à l'appui des objectifs en Islande.

Les objectifs de développement durable servent de principes directeurs à la coopération au service du développement, le principal objectif de l'État islandais dans le domaine étant de réduire la pauvreté et la faim et de promouvoir un bien-être général fondé sur l'égalité des genres, les droits de la personne et le développement durable. De nouvelles initiatives visent à établir des partenariats public-privé dans le contexte de la coopération internationale pour le développement : il est en effet crucial que le secteur privé fasse partie de la solution pour que les objectifs puissent être atteints.

L'accent a été mis sur l'intégration des objectifs dans la stratégie fiscale quinquennale du Gouvernement. Établir un lien direct entre les cibles des objectifs et des objectifs stratégiques précis du pays permet en effet de faire le point sur les moyens à employer pour atteindre des cibles précises, d'estimer le financement alloué aux objectifs à tout moment et de prévoir les synergies et les compromis possibles. Des efforts sont aussi faits pour encourager les autorités locales à assumer leur rôle, qui est important, dans la mise en œuvre du Programme 2030.

Inclusion

L'État est conscient que la concrétisation des objectifs de développement durable exigera un effort concerté de la part de nombreuses parties prenantes. C'est pourquoi il a décidé de mettre l'accent sur la consultation et la coopération, tant à l'échelle internationale que nationale, en vue d'atteindre les objectifs. Le Conseil islandais de la jeunesse pour les objectifs de développement durable offre aux jeunes une plateforme pour faire entendre leur voix aux responsables politiques. Les enfants ont le droit d'exprimer leur point de vue : leur participation est en effet cruciale pour garantir la réussite de la mise en œuvre du Programme 2030.

L'examen national volontaire de l'Islande a été publié sur le portail officiel de consultation électronique afin de solliciter l'avis des diverses parties intéressées. Leurs observations ont été prises en compte dans l'élaboration du rapport final. Il est prévu que des consultations plus approfondies et plus efficaces avec différentes parties prenantes soient organisées sur une base régulière.

Défis

L'Islande est un État-providence nordique qui affiche un niveau de vie relativement élevé. Pendant 10 années consécutives, elle a été considérée comme le pays le plus pacifique au monde et celui où l'égalité femmes-hommes est la plus avancée.

Malgré de réels succès dans de nombreux domaines, l'Islande doit encore faire face à de nombreux défis et a encore beaucoup à faire pour atteindre certaines cibles des objectifs de développement durable. L'examen national volontaire tente de donner une image claire des principales difficultés que l'Islande doit résoudre pour chacun des 17 objectifs, afin de recenser les groupes marginalisés, comme les immigrants et les personnes handicapées, et de ne laisser aucun groupe ni aucune

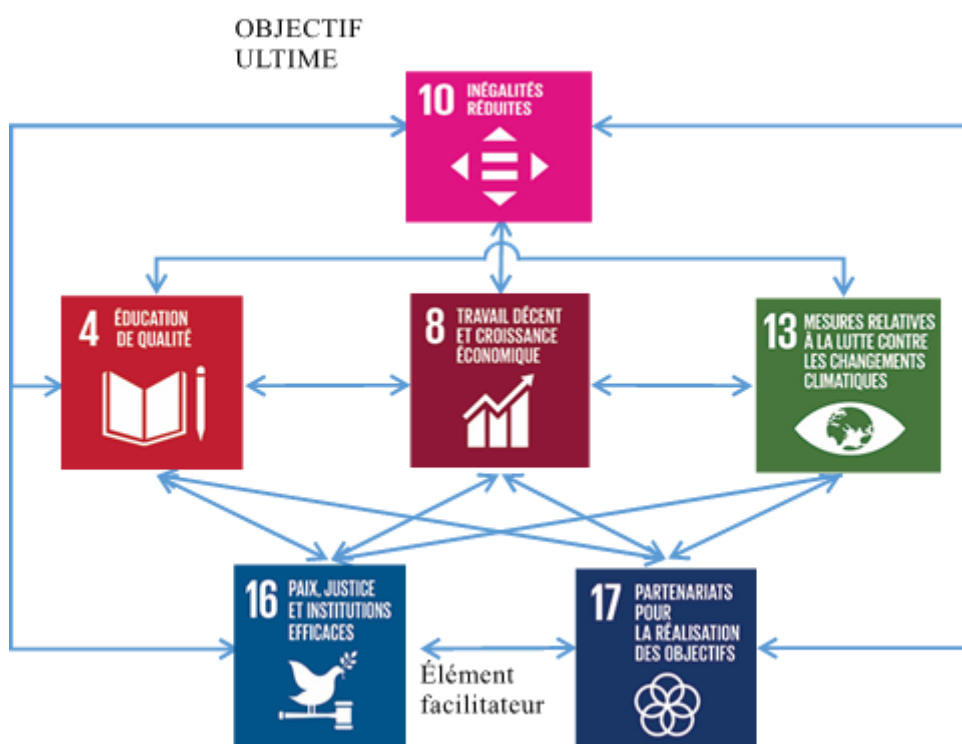
personne de côté. Les changements climatiques et la consommation et la production responsables font partie des principaux défis que le pays doit surmonter.

L'examen national volontaire présente par ailleurs les mesures envisagées pour la prochaine phase de concrétisation des objectifs de développement durable, notamment l'ambitieux Plan d'action gouvernemental sur les changements climatiques, qui a été élaboré par sept ministres en consultation avec diverses parties prenantes et qui constitue donc un bon exemple de politique concertée.

Indonésie

[Original : anglais]

Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité



Pour la République d'Indonésie, appliquer le programme national de développement revient à concrétiser les objectifs de développement durable. En effet, les objectifs sont institutionnalisés depuis le plus haut niveau national jusqu'aux entités infranationales et ils sont intégrés dans la planification du développement national et infranational. Cet effort massif de collaboration entre l'État et les acteurs non étatiques vise à servir une population de 264 millions de personnes (dont un tiers d'enfants) appartenant à 1 300 groupes ethniques et réparties sur 17 000 îles.

L'Indonésie a réussi à réduire les inégalités, à maintenir une croissance économique soutenue et partagée et à mettre en place une gouvernance responsable. Le taux de pauvreté a été réduit à un seul chiffre pour la première fois de l'histoire. On assiste par ailleurs à une augmentation des possibilités d'emploi et de l'accès à l'éducation à tous les niveaux et à une diminution des émissions de gaz à effet de serre et des risques de catastrophe.

L'examen national volontaire a été élaboré selon une approche intégrée et au moyen de consultations en ligne et hors ligne. Voici notre histoire :

Une croissance économique soutenue et sans exclusion

- Le produit intérieur brut a progressé de 5 % par an de 2014 à 2018.
- Entre 2015 et 2018, le taux de chômage a diminué (y compris celui des femmes, qui est passé de 6,4 % à 5,3 %) et 9,38 millions d'emplois ont été créés.
- Entre 2014 et 2018, le taux de pauvreté est passé de 11,25 % à 9,82 % et le coefficient de Gini, de 0,413 à 0,384.
- Entre 2014 et 2017, l'inclusion financière est passée de 36 % à 49 %, et l'accès financier des plus pauvres est passé de 22 % à 37 %.

L'éducation pour tous et toutes

- Entre 2015 et 2018, le taux net ajusté de fréquentation des établissements d'enseignement préscolaire est passé de 79,4 % à 83,3 %. Pendant la même période, le taux brut de scolarisation est passé de 91,17 % à 91,52 % pour le premier cycle du secondaire, de 78,02 % à 80,68 % pour le second cycle du secondaire et de 25,26 % à 30,19 % pour les établissements d'enseignement postsecondaire.
- La parité femmes-hommes est presque atteinte à tous les niveaux et l'accès à l'enseignement primaire et au premier cycle du secondaire est pratiquement égal pour toutes les catégories de revenus.
- Près de la moitié des jeunes bénéficient d'une éducation formelle ou non formelle.

Le soutien à l'action pour le climat et la gestion des catastrophes

- Le développement à faible intensité de carbone a été intégré au programme national de planification du développement.
- Au cours de la période 2010-2017, les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 22,5 % par rapport à un niveau de référence cumulé de 13 millions de tonnes d'équivalent CO₂, et leur intensité a été réduite de 27 % par rapport au niveau de référence de 560 tonnes d'équivalent CO₂ par milliard de rupiah.
- Pendant la même période, l'amélioration de la gestion des catastrophes a permis de diminuer le nombre de morts et de personnes disparues et de réduire de 7 milliards de rupiah les pertes économiques directes. En 2018, l'Indice de risque de catastrophes a été réduit de 23,97 %.

L'accès à la justice et à des institutions ouvertes à tous

- L'indice indonésien de démocratie est passé de 62,05 en 2016 à 72,49 en 2017.
- L'indice indonésien des comportements anticorruption est passé de 3,59 en 2016 à 3,66 en 2018.
- En 2018, l'enregistrement des naissances concernait 83,55 % de tous les enfants, 77,4 % des enfants des ménages les plus pauvres et 71,92 % des enfants de moins de cinq ans.
- Entre 2015 et 2018, environ 45 000 activités d'assistance juridique et 83 000 activités hors contentieux ont été menées auprès de personnes démunies.

Des mécanismes novateurs pour le financement du développement

- Des instruments novateurs, notamment les sukuk verts, le financement mixte, la charité islamique et les investissements à impact social, ont permis de mobiliser des apports de ressources provenant de sources publiques et privées.
- Le Centre de financement des objectifs de développement durable a été créé pour réduire les déficits de financement et mettre en œuvre des mécanismes de financement novateurs grâce à une collaboration multipartite.

Un processus national large et inclusif et un partenariat stratégique mondial

- Le Parlement participe depuis le début à la conceptualisation des objectifs de développement durable. Le Conseil supérieur de l'audit contribue quant à lui à l'évaluation et à l'examen de la réalisation de ces objectifs.
- Neuf centres ont été établis dans de prestigieuses universités nationales en vue d'œuvrer à la concrétisation des objectifs de développement durable.
- Le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec un plus grand nombre de pays partenaires témoigne de la reconnaissance des liens étroits qui existent entre la paix, l'aide humanitaire et le développement.

Les difficultés à surmonter

- Les défis de caractère général qu'il faut encore relever concernent l'accès universel et l'égalité des chances et de traitement. Parmi les principales préoccupations figurent l'accès limité à une prestation réactive de services publics, la qualité inégale de l'enseignement et des possibilités économiques, la conformité limitée des services publics aux normes nationales et l'insuffisance des données et de l'information.
- Sur le plan de la gouvernance : la corruption, le manque d'accès à l'information publique et la piètre qualité de celle-ci et le manque de données générales permettant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
- Sur le plan des risques de catastrophe et des changements climatiques : les questions relatives à la préparation aux catastrophes, à la diversification énergétique et à l'utilisation efficace des ressources naturelles.
- Sur le plan de la mobilisation des ressources intérieures : le besoin d'innovations en matière d'observance et d'administration fiscales.
- En ce qui concerne les groupes vulnérables : la prévention de la violence contre les enfants et la garantie de l'égalité des chances pour les jeunes et les personnes handicapées.

La voie à suivre

Les priorités de développement de l'Indonésie comprennent le renforcement du développement humain par la réduction de la pauvreté et l'amélioration des services essentiels ; la diminution des disparités régionales grâce à la connectivité et au développement maritime ; l'augmentation de la valeur économique ajoutée et de la création d'emplois ; la résolution du problème du fossé numérique.

Iraq

[Original : arabe]

Au moment de l'adoption par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable, en septembre 2015, l'Iraq était en train de combattre des groupes terroristes et de faire face aux répercussions de la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, ce qui ne dissuade aucunement les Iraquiens d'aspirer à un avenir meilleur.

Le premier examen national volontaire présenté au forum politique de haut niveau pour le développement durable témoigne de cet engagement : y est décrite l'expérience d'une nation forte qui a choisi la vie et le développement, s'appuyant sur un peuple qui, malgré les difficultés rencontrées et la tourmente de la guerre, n'a jamais renoncé à la quête du développement durable ; déterminé et ambitieux, il n'est pas moins conscient des efforts exceptionnels qu'il faut consentir en vue de parvenir à l'équilibre nécessaire entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, de pérenniser la paix et de protéger les droits de chacun, y compris des générations futures, sans laisser personne de côté.

Le Gouvernement iraquien, auquel il appartient d'assurer la coordination et la réalisation des objectifs de développement durable, dans le cadre des ambitions de l'Iraq à l'horizon 2030, est fermement convaincu que la mise en œuvre de ces ambitions est l'occasion de donner les moyens d'agir à un plus large éventail de parties prenantes nationales, de promouvoir le dialogue national et d'étendre les partenariats. Il est déterminé à appuyer les initiatives lancées par les organisations de la société civile, les associations, les syndicats et les autres parties prenantes.

L'examen national volontaire résulte d'une série de consultations menées entre diverses parties, telles que la Chambre des députés, les milieux universitaires, la société civile, le secteur privé ou les associations représentant les femmes et les jeunes, pour recueillir des avis précieux sur les priorités à définir et les difficultés à surmonter.

Le Ministère du plan centralise la coordination et le suivi de l'exécution du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. À cette fin, il a créé un comité national pour le développement durable, chargé de coordonner les mesures économiques, sociales et environnementales mises en œuvre par les pouvoirs publics et les organismes locaux, ainsi que par le secteur privé, la société civile et les organisations internationales, de sorte que l'ensemble des parties prenantes et des régions iraquiennes participent à l'action de développement et en bénéficient. En outre, le Ministère mène des activités de sensibilisation et s'emploie à adapter les objectifs de développement durable au contexte national et à les intégrer dans les plans nationaux et locaux qui sont mis en œuvre avec l'appui des partenaires de développement.

Le premier examen national volontaire porte essentiellement sur les progrès accomplis et sur les diverses difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des priorités arrêtées dans les ambitions de l'Iraq à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, à savoir le développement humain (objectifs 1, 3, 4 et 5), la bonne gouvernance et l'avènement d'une société pacifique (objectif 16), la diversification économique (objectifs 8 et 9) et la préservation de l'environnement (objectifs 6, 11 et 13). Cette action est menée dans le cadre de différents plans et stratégies, notamment le Plan de développement national 2018-2022 qui, d'après le rapport, cadre avec 70 % des cibles et objectifs de développement durable, et le Programme du Gouvernement iraquien.

Le manque de données, et notamment de données ventilées, est un réel obstacle à l'établissement d'indicateurs et au suivi des progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable : près de 70 % des indicateurs relatifs à ces objectifs font actuellement défaut. Néanmoins, les données disponibles indiquent des améliorations en ce qui concerne les niveaux de scolarisation, la fécondité et les taux de mortalité maternelle et post-infantile. En dépit de la forte hausse des taux de pauvreté enregistrée pendant la dernière crise et la lutte contre le terrorisme, la pauvreté a relativement baissé et d'importants efforts sont mobilisés pour élargir la portée des programmes de protection sociale des personnes démunies et marginalisées. Par ailleurs, les efforts mis en œuvre pour accroître l'autonomisation des femmes et lutter contre la violence qui leur est faite ont entraîné une relative amélioration des indicateurs liés au sexe, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire pour renforcer la participation des femmes.

D'importantes mesures ont été prises en faveur de la bonne gouvernance et de la primauté du droit, comme la poursuite de la décentralisation administrative, la création d'un haut conseil de lutte contre la corruption et la réforme des systèmes de gestion financière et de prestation de services. L'Iraq s'efforce également d'instaurer un climat favorable au secteur privé, qui peut apporter son concours à l'exécution de projets d'envergure et aider à réorienter les activités de développement, par exemple en réduisant la dépendance au pétrole.

Face à la terrible crise de l'eau, l'Iraq s'attache à gérer les ressources hydriques de manière plus efficace et à rétablir la viabilité environnementale dans les marais et les vastes zones humides.

Indéniablement, l'Iraq a encore de nombreux obstacles à surmonter sur la voie du développement durable. Le Gouvernement a facilité le retour de plus de deux tiers des Iraquiens déplacés pendant la crise, mais près de deux millions de personnes n'ont pas réintégré leurs foyers. Le coût de la reconstruction est estimé à 88,2 milliards de dollars. L'Iraq n'est pas encore parvenu à s'assurer une stabilité politique, à consolider le dialogue national et à mettre en place, aux niveaux fédéral et local, des cadres de gouvernance globaux et respectant le principe de responsabilité. Enfin, le pays doit faire face à la forte pression démographique, à la crise de l'eau et aux effets des changements climatiques. Cependant, tous ces défis doivent le pousser à agir plus rapidement, avec plus de détermination, et à nouer des partenariats en vue de consolider ses acquis, en s'appuyant sur les enseignements tirés de ses échecs passés.

Israël

[Original : anglais]

Mettre à profit l'innovation pour ne laisser personne de côté

Le développement permanent est au cœur de la société israélienne, dynamique et multiculturelle, composée de 9 millions de personnes parlant 35 langues. Depuis sa création, l'État a absorbé plusieurs vagues d'immigrants, en accueillant plus de 3,2 millions, pour beaucoup réfugiés ou démunis. Avec une superficie de 22 072 km², le pays a une densité de population de 400 habitants au kilomètre carré dont plus de 90 % vivent en zone urbaine.

En Israël, le développement durable n'est pas un luxe ni un slogan : c'est un besoin vital pour améliorer le bien-être des générations présentes et futures. C'est l'une des raisons pour lesquelles le pays attache une grande importance aux objectifs de développement durable et à tout ce qu'ils induisent.

Fort d'un entrepreneuriat dynamique, d'infrastructures technologiques robustes et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, Israël conçoit des solutions dans les secteurs relevant des trois piliers du développement durable. L'innovation est l'une des ressources les plus précieuses du pays, dont les découvertes décisives dans divers domaines (communication, Internet, secteur médical, agriculture, biotechnologie, sécurité, dessalement de l'eau, traitement et recyclage des eaux usées, gestion des ressources hydriques et impression numérique) ont depuis longtemps contribué au développement durable à l'échelle nationale et mondiale. Israël entend continuer de développer cette culture de l'innovation et d'en faire bénéficier toutes les personnes qui sont dans le besoin, partout dans le monde, mettant ainsi en pratique le noble principe consistant à ne laisser personne de côté.

C'est pourquoi, sur les plans intérieur et extérieur, Israël investit dans l'innovation visant à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. À titre d'exemple, l'Autorité israélienne de l'innovation s'est associée à plusieurs autres organismes publics pour mettre en place des dispositifs sur mesure d'appui aux activités de recherche-développement. On peut citer le GCI-Grand Challenges Israel Incentive Programme, qui vise à aider les pays en développement à relever les grands défis liés à la santé humaine, à l'agrotechnologie et à l'eau, le programme Assistive Technology for the Disabled Incentive visant à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées grâce à la promotion de technologies d'assistance et à faciliter leur intégration dans la société, et les programmes sur l'entrepreneuriat et la diversité destinés aux ultra-orthodoxes et aux minorités.

Au vu du riche creuset culturel, ethnique et religieux qu'est la société israélienne, le Gouvernement doit constamment trouver des moyens novateurs et respectueux des cultures pour assurer l'égalité des chances. Comme le montre l'annexe statistique au rapport d'Israël, il reste beaucoup à faire pour réduire les disparités dans des domaines comme l'emploi, les écarts de revenu, l'alphabétisation et les compétences en mathématiques, en informatique et dans les communications. Il y a également lieu de combler les inégalités entre les sexes, par exemple en améliorant la sécurité des personnes et en aidant les femmes à sortir de la pauvreté.

Comme en témoigne un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Israël connaît une forte croissance économique. Le niveau de vie s'améliore et les inégalités de revenus se résorbent, mais il reste une grande part de travailleurs pauvres. Par conséquent, d'énormes investissements massifs sont faits pour renforcer les compétences et le niveau d'études de la population active et promouvoir l'entrepreneuriat et la création de petites et moyennes entreprises parmi les groupes à faible revenu.

L'établissement du premier examen national volontaire d'Israël a demandé un important travail de recensement, notamment pour dévoiler l'étendue et la diversité des activités de coopération menées avec des pays en développement dans le cadre de projets contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable. Mis en œuvre par l'organisme d'aide officiel israélien et par de nombreuses autres entités, ces projets englobent les secours en cas de catastrophe, la mise en place d'hôpitaux mobiles de campagne, l'apport de technologies liées à l'eau et la facilitation de l'accès des pays en développement à des solutions dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie solaire hors réseau. Israël s'emploie à mettre à jour sa stratégie de développement qui tiendra compte de l'action liée aux objectifs de développement durable.

Ces 18 derniers mois, les organismes non gouvernementaux israéliens ont participé activement aux tables rondes sur les objectifs de développement durable et l'examen national volontaire. Israël doit encore étudier comment les objectifs peuvent

guider les travaux menés dans chaque secteur et de quelle manière poursuivre la collaboration entre les parties prenantes et le Gouvernement.

Comme bon nombre de pays, Israël s'est engagé sur cette voie au moment où des dispositifs institutionnels étaient en cours de création. Le Programme 2030 a été présenté au comité gouvernemental des responsables stratégiques, dirigé par le Conseil national économique du Premier Ministre qui définit les objectifs stratégiques économiques et sociaux d'Israël. Le Gouvernement prépare un décret, dans la perspective de poursuivre l'intégration des objectifs de développement durable dans sa planification stratégique et de concrétiser l'aspiration à ne laisser personne de côté grâce à l'innovation israélienne.

Kazakhstan

[Original : russe]

Déclaration principale

Le Kazakhstan manifeste, depuis son accession à l'indépendance, son attachement aux principes de développement durable. Riche en ressources naturelles, le pays s'emploie à bâtir un avenir solide en procédant à des investissements structurels dans l'économie, dans la création d'infrastructures sociales et dans le développement des institutions. La gratuité de l'éducation et des soins de santé a été établie pour tous, les couches vulnérables de la population bénéficient d'une protection sociale et une action systématique est menée en faveur de l'égalité des sexes.

En adhérant au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Kazakhstan adopte une démarche cohérente qui lui permettra de passer à ce mode de développement, dont les objectifs globaux recouvrent de nombreux aspects du développement économique et social.

En dépit de certaines réalisations, le Kazakhstan est aux prises avec toute une série de défis à relever et de problèmes à régler : stabiliser le développement économique du pays, poursuivre le développement des institutions, préserver la biodiversité ou s'adapter aux changements climatiques. Les disparités régionales existant en matière de développement économique ou dans les revenus de la population et la qualité de l'éducation et des soins médicaux sont des questions pressantes, qui seront traitées dans l'optique des objectifs de développement durable.

Nécessité d'agir collectivement pour atteindre les objectifs de développement durable

À l'échelle nationale, le Kazakhstan s'emploie à réaliser les objectifs de développement durable avec la participation de la société civile et du monde des affaires. Il importe que chaque citoyen kazakh s'engage dans cette action et y contribue.

Au Kazakhstan, la société a déjà été partie prenante au règlement de questions liées au développement durable, dont la fermeture du polygone d'expérimentation nucléaire de Semipalatinsk représente l'un des engagements les plus significatifs. Cette initiative a, par la suite, trouvé un prolongement dans le cadre de la politique gouvernementale et a été reconnue par la communauté internationale comme une contribution à l'avènement d'un monde dénucléarisé.

Grâce à l'établissement de partenariats entre secteur public et secteur privé et à la mise en place de structures propres à soutenir l'entrepreneuriat social, les groupes vulnérables de la population participent à la vie collective.

En 2018, le concept de participation sociale s'est concrétisé par la création d'un dispositif national destiné à coordonner la réalisation des objectifs de développement durable, qui se compose du Conseil gouvernemental de coordination du développement durable et de cinq groupes de travail interministériels. Les secteurs public et privé et les organisations internationales sont représentés dans chacune des composantes de ce dispositif, qui associe le grand public à l'action menée dans ce domaine. Toutes les parties intéressées ont pu prendre une part active au processus consultatif, aux préparatifs de l'examen national volontaire et à l'intégration des indicateurs relatifs aux objectifs dans le système de surveillance statistique ad hoc, auquel ils ont été adaptés.

Il incombe au Kazakhstan de relever le défi que représente la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale, tâche qui repose sur le principe de la participation sociale au sens large. Le pays, qui occupe la neuvième place mondiale par sa surface habitée et se compose de 17 régions, se doit de tenir compte des spécificités de chacune d'entre elles. La participation active de chaque habitant apportera une contribution qualitative à la réalisation des objectifs et permettra de respecter le principe selon lequel « personne ne doit être laissé de côté ».

Son dispositif de planification étatique élaboré fournit au Kazakhstan une base sur laquelle s'appuyer pour mener à bien la réalisation des objectifs de développement durable. Du fait de l'interdépendance de l'ensemble des programmes et stratégies, les tâches et indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable peuvent être efficacement intégrés, tant sur le plan national que régional. Dans le cadre de la future harmonisation des volets stratégique et budgétaire, les ressources nécessaires seront allouées au domaine considéré. En outre, les investissements privés et l'appui technique des organisations internationales sont appelés à jouer un rôle important.

Initiatives régionales et mondiales

Le Kazakhstan veille tout particulièrement à contribuer à l'avancement du développement durable à l'échelle mondiale. Dans le cadre de sa politique extérieure, il a pris des initiatives fondamentales dans les domaines ci-après :

- 1) Maintien de la paix (refus des armes nucléaires, apaisement des tensions suscitées par les problèmes internationaux les plus aigus, instauration d'un dialogue interculturel et interreligieux, entre autres) ;
- 2) Accès de tous à l'énergie propre et aux technologies « vertes » (initiative « Pont vert », centre international dédié aux projets d'investissement dans les technologies vertes, EXPO-2017) ;
- 3) Amélioration de la qualité du service public (plateforme régionale de services publics à Nour-Soultan).

En outre, la Maison de l'ONU a ouvert ses portes à Almaty, en mai 2019, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays d'Asie centrale et, dans un cadre plus large en Afghanistan, par l'amélioration de la coordination entre tous les bureaux régionaux et sous-régionaux de l'Organisation présents dans ces pays, ainsi que par le développement de synergies entre eux.

Depuis qu'il est passé de la catégorie des pays bénéficiaires à celle des pays donateurs, le Kazakhstan a aidé les pays en développement à hauteur d'environ 540 millions de dollars des États-Unis en plus de 20 ans, entre autres dans le cadre du programme conjoint que le Programme des Nations Unies pour le développement a

mis en place pour aider 45 pays d'Afrique à atteindre les objectifs de développement durable.

L'examen national volontaire donne un aperçu complet des mesures que le Kazakhstan a prises aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et définit l'état actuel d'avancement du pays dans ce domaine. Un bref descriptif englobe tous les objectifs, six à caractère thématique étant toutefois présentés plus en détail.

Koweït

[Original : arabe]

Le Koweït avait atteint les objectifs du Millénaire pour le développement avant que les objectifs de développement durable ne soient adoptés. Il a accompli de nets progrès en vue d'éliminer la pauvreté et la faim, d'assurer une éducation inclusive et d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'enseignement et dans d'autres domaines. Il a également favorisé l'accès à des soins de santé complets et faits des progrès considérables pour ce qui est des indicateurs de santé, notamment en faisant reculer la mortalité infantile et post-infantile et la mortalité maternelle, généralisé l'accès aux services d'alimentation en eau et d'assainissement, et a beaucoup avancé en matière de développement économique et social, en concentrant ses efforts sur l'environnement et en restant déterminé à promouvoir le partenariat mondial et la solidarité internationale.

Le Koweït a officiellement adopté les objectifs de développement durable en septembre 2015 et décidé de les inclure dans le premier plan de développement de ses ambitions à l'horizon 2035 afin qu'ils fassent partie intégrante du cadre institutionnel de développement national et des plans, budgets et structures administratives nationaux. Les organismes publics et les parties concernées d'organisations de la société civile et du secteur privé ainsi que d'autres acteurs du monde politique et institutionnel ont été associés à ce processus et des ressources ont été affectées afin de créer une large base d'appui à la réalisation de ces objectifs.

La création de la Commission nationale pour le développement durable et de l'Observatoire national pour le développement durable est un élément essentiel de l'action intégrée menée sur le plan institutionnel en vue d'atteindre les objectifs de développement durable de manière participative, à l'échelon national. À cet égard, le Secrétariat général du Haut Conseil de la planification et du développement a, en partenariat avec l'Administration centrale des statistiques, organisé 13 ateliers nationaux à l'intention de plus de 66 organes gouvernementaux et non gouvernementaux et acteurs du secteur privé, qui ont permis de mener un débat sur la question, de définir les priorités nationales relatives aux objectifs de développement durable et d'avoir des échanges avec les diverses parties prenantes au sujet de la participation à la réalisation de ces objectifs. Les objectifs et cibles associées ont été pris en compte dans le plan de développement national pour 2015-2020.

Le Gouvernement koweïtien s'est employé à sensibiliser l'opinion publique nationale au caractère porteur de transformation des objectifs de développement durable et à l'objectif consistant à « ne laisser personne de côté ». Il a défini des orientations stratégiques pour renforcer le rôle du secteur privé, rendre l'économie moins tributaire du pétrole, garantir l'équilibre budgétaire et créer des conditions propices aux investissements étrangers directs et à l'amélioration des infrastructures. Il a exécuté des projets de développement stratégiques afin d'atteindre les objectifs et cibles de développement durable.

Le Koweït a obtenu de nombreux résultats en ce qui concerne plusieurs objectifs de développement durable, y compris les six objectifs prioritaires dans le cadre de l'examen de 2019, dont le thème principal est « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ». Au fil des ans, il a posé les fondements de sa politique sociale intégrée et appliqué des programmes complets de protection sociale, ce qui a permis d'améliorer le niveau de vie et de garantir l'accès de tous à des services de base, y compris l'alimentation en eau et en électricité, les soins de santé, l'éducation, les transports et autres installations publiques. De plus, il a établi des programmes de renforcement des capacités visant à donner des moyens d'action aux groupes défavorisés afin que ceux-ci puissent être autonomes et productifs sur le plan économique.

Le Koweït est fermement attaché à un développement global du capital humain qui profite à tous et soit fondé sur les droits, l'égalité des chances, la dignité et la viabilité économique, sociale et environnementale. Il est également déterminé à garantir la paix et la dignité humaine aux échelons régional et mondial et attaché au partenariat mondial et à la solidarité internationale. À cet égard, en 1961, il a créé le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, principale institution koweïtienne chargée de fournir une aide publique au développement. Depuis, plus de 106 États ont bénéficié des contributions volontaires et subventions versées au titre de ce Fonds, pour un montant total de plus de 19 milliards de dollars. Il convient de signaler que l'aide publique au développement du Koweït a augmenté de 2012 à 2017 de sorte que le pays continue d'y consacrer plus de 2 % du produit intérieur même lorsque les recettes de l'État ont diminué du fait de la baisse du cours du pétrole.

En ce qui concerne la présentation de l'examen national volontaire relatif à la réalisation des objectifs de développement durable pour 2019, le Gouvernement koweïtien a organisé à un stade précoce, ainsi que dans les phases de l'établissement du rapport, une série d'ateliers et de colloques nationaux avec un vaste ensemble de parties prenantes, y compris des représentants d'organes gouvernementaux, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires et du secteur privé ainsi que des partenaires d'organismes des Nations Unies. Il s'agissait d'espaces de discussion ouverts à tous les participants afin que ceux-ci contribuent véritablement aux préparatifs du forum et au débat, fournissent les informations et données voulues et participent à l'examen et à la modification du texte en vue de l'établissement de la version finale du rapport.

L'examen national volontaire présenté par le Koweït en 2019 confirme avec force son message et montre la détermination des dirigeants du pays. Il donne la preuve des politiques stratégiques et politiques et de la démarche participative engagées par le Gouvernement à court, moyen et long terme afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de développement humain durable profitant à tous en vue de concrétiser les ambitions du Koweït à l'horizon 2035 et les objectifs et cibles énoncés dans le Programme 2030.

Lesotho

[Original : anglais]

Prise en compte des objectifs de développement durable au niveau national et examen national volontaire

Le Lesotho est fermement déterminé à atteindre les objectifs de développement durable, dont la mise en œuvre est prévue dans le cadre du deuxième Plan national de développement stratégique (2018/2019–2020/2022/2023). Ce plan est également

conforme à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et au Plan stratégique indicatif de développement régional.

L'élaboration du deuxième Plan national de développement stratégique et l'examen national volontaire ont été ouverts à de nombreux acteurs, le Gouvernement lesothan ayant adopté une démarche multipartite pour les consultations et la validation du processus.

Grâce au deuxième Plan national de développement stratégique, le pays a fait de la création d'emplois et de la croissance partagée afin de combattre principalement la pauvreté et les inégalités, en s'appuyant sur les éléments clefs suivants :

- Promotion d'une croissance sans exclusion et durable (les 17 objectifs de développement durable)
- Développement du capital humain (objectifs 3, 4, 5 et 10)
- Mise en place d'infrastructures de base (objectifs 6, 7, 9 et 11)
- Renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation (objectifs 5, 16 et 17)

L'environnement et les changements climatiques, l'égalité femmes-hommes, la vulnérabilité et les groupes marginalisés sont des questions transversales.

Mécanismes de coordination se rapportant aux objectifs de développement durable

La structure de coordination nationale concernant le développement durable comporte plusieurs niveaux avec, au sommet, le Comité national de surveillance, présidé par le très honorable Premier Ministre. Elle comprend également différents groupes techniques multipartites et l'instance parlementaire.

Ne laisser personne de côté

Malgré une croissance économique modérée de 2010 à 2016 et un système de protection sociale relativement efficace à l'échelle de l'Afrique, le Lesotho enregistre des taux élevés de pauvreté (49,8 %), de chômage (25,3 %) et d'inégalités. Le Gouvernement lesothan s'attache donc tout particulièrement à lutter contre la pauvreté et à s'attaquer aux causes profondes de ce phénomène. Il sait qu'il doit également s'intéresser en priorité aux groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées et éliminer les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines.

Changements climatiques et renforcement de la résilience

Le Lesotho connaît des phénomènes climatiques extrêmes tels que des sécheresses et d'autres catastrophes naturelles qui ont d'importantes répercussions sur la santé, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la pauvreté et la vulnérabilité. Étant donné que 70 % de la population dépend de l'agriculture et compte tenu du poids économique de la biodiversité exceptionnelle du pays, y compris les ressources en eau, les changements climatiques sont un des principaux facteurs de vulnérabilité. La résilience étant limitée, 28 % de la population souffre d'insécurité alimentaire et aura besoin d'une aide humanitaire en 2019.

Le Cadre stratégique national de résilience garantit une gestion globale et rationnelle des risques climatiques et des risques de catastrophe, un système de résilience et des dispositifs d'alerte rapide.

Données aux fins de la réalisation des objectifs de développement et Bureau de statistique

Le Lesotho a évalué ses capacités de production de données et de statistiques. Il a retenu 152 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et en a adapté 34 aux fins de surveillance et de communication de l'information. Il a fixé des niveaux de référence pour les indicateurs prioritaires mais des données sont disponibles pour seulement 53 % des indicateurs retenus, les principales difficultés ayant trait à la ventilation des données.

Développer le capital humain : une population en bonne santé, instruite et qualifiée

La pandémie de VIH/sida et l'incidence de la tuberculose demeurent les plus grands problèmes de santé auxquels le pays doit faire face. À la prévalence du VIH, qui est de 25,6 % chez les 15-59 ans, s'ajoute l'incidence croissante des maladies non transmissibles. S'agissant du VIH, les risques d'infection sont 15 fois plus élevés chez les adolescentes et les jeunes femmes que chez les adolescents. D'après les estimations, le taux d'incidence de la tuberculose est de 665 pour 100 000 habitants, portant la comorbidité tuberculose/VIH à 70 %. Une utilisation plus rationnelle des ressources et la mise en place de systèmes de santé résilients et durables et de programmes de nutrition s'imposent de toute urgence afin d'améliorer l'état de santé de la population et de favoriser le développement de la matière grise des enfants.

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de près de 90 % chez les filles et les garçons. Cependant, seuls 70 % des élèves inscrits achèvent ce cycle et le taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire n'est que de 42 %. La qualité et la pertinence de l'enseignement continuent de présenter de grandes difficultés, qui sont en rapport avec le taux élevé (43 %) de chômage des jeunes. Des investissements importants sont nécessaires afin d'améliorer l'éducation et le socle de compétences et de régler le problème de l'exode des cerveaux.

Paysage politique

Après une période d'instabilité politique cyclique marquée par l'organisation de trois élections nationales en moins de cinq ans, le pays est déterminé à mener des réformes nationales inclusives visant à garantir la stabilité à long terme et à transformer l'économie.

Partenariats et financement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable

La politique de partenariat du Lesotho est conforme à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et favorise les partenariats en la matière. Le Gouvernement lesothan a élaboré une stratégie de financement pour appliquer le deuxième Plan national de développement stratégique et commencé à faire un relevé des ressources financières disponibles en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable de façon à faire l'analyse des investissements dans ce domaine et des mécanismes de financement qu'il faudrait éventuellement mettre en place.

Accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable

- Mobilisation des investissements, des ressources techniques et financières, sensibilisation et partenariats au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;

- Amélioration de la collecte des données, du suivi et de l'évaluation et de la gestion de la performance ;
- Renforcement des capacités nationales en matière de recherche, de technologie et d'innovation ;
- Renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques et dans les domaines juridique et institutionnel afin d'assurer une bonne gouvernance.

Liechtenstein

[Original : anglais]

Le développement durable revêt une priorité primordiale pour le Gouvernement liechtensteinois. Pendant de nombreuses années, le Liechtenstein a pris des mesures ciblées afin de promouvoir une croissance économique durable, d'utiliser les ressources naturelles de manière rationnelle, de préserver la nature et les paysages, d'instaurer une société juste et inclusive et de garantir l'état de droit.

Sur le plan international, le Liechtenstein fait preuve d'une volonté constante de promouvoir le développement durable, grâce à des mesures visant à protéger et promouvoir les droits de la personne, à renforcer l'état de droit et à lutter contre l'impunité pour les violations les plus graves des droits de la personne et du droit international ainsi qu'à son attachement à la protection de l'environnement. Il accorde une très grande importance au multilatéralisme, en particulier dans le cas des problèmes qui ne peuvent être réglés que dans le cadre de la coopération internationale. C'est pourquoi le Liechtenstein a participé activement aux négociations qui ont abouti à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et demandé que celui-ci revête un caractère global. Il a également recommandé la mise en place d'un dispositif efficace d'examen de la réalisation des objectifs de développement durable, dont la communication volontaire d'informations au forum politique de haut niveau constitue un élément important.

Le secteur privé et la société civile se soucient beaucoup de la durabilité, conformément à l'enquête menée dans le cadre de la préparation du présent texte. Il existe une volonté générale de participer activement à la réalisation des objectifs.

Dans l'ensemble, le Liechtenstein s'emploie déjà à mettre concrètement en œuvre les objectifs de développement durable. Il a en outre pris des mesures importantes dans de nombreux domaines afin de continuer de faire des progrès en matière de durabilité et a même ouvert la voie avec, notamment, les projets suivants :

- Le Liechtenstein, qui ne cesse de promouvoir l'énergie solaire, est le « champion du monde du solaire » depuis 2015, car il est doté de la plus grande capacité photovoltaïque installée par habitant ;
- Chaque municipalité liechtensteinoise s'emploie résolument à accroître l'efficacité énergétique et a été désignée « Cité de l'énergie » ; le Liechtenstein est le premier « Pays de l'énergie » au monde ;
- Grâce à sa campagne « Empreinte eau du Liechtenstein », le Liechtenstein cherche à devenir le premier pays à donner accès à l'eau potable à autant de personnes vulnérables que le pays compte de citoyens ;
- Dans le cadre de l'Initiative du Liechtenstein, le secteur financier et le Gouvernement œuvrent de concert pour mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains ;

- Menés en collaboration avec le secteur privé, les projets « Pionniers de l'énergie et du climat » et « Atelier pour l'énergie et le climat » familiarisent les jeunes avec la question de la durabilité et leur donnent les moyens de contribuer activement à construire un avenir durable.

Les domaines dans lesquels le Liechtenstein a beaucoup avancé sur le plan de la réalisation des objectifs de développement durable sont en particulier les objectifs 1 (pauvreté), 2 (faim), 3 (santé), 4 (éducation), 6 (eau), 8 (travail) et 16 (sociétés pacifiques).

Dans les domaines ci-après, il faudrait en faire davantage pour atteindre les objectifs, même si, d'après les indicateurs statistiques, la situation évolue dans le bon sens :

- L'égalité des sexes de fait n'est toujours pas une réalité, en particulier dans la vie politique et professionnelle (objectif 5) ;
- La dépendance à l'égard des combustibles fossiles est forte (objectif 7) ;
- La consommation et la production nécessitent trop de ressources (objectif 12) ;
- Les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse mais restent trop élevées par rapport aux objectifs ayant trait au climat énoncés dans l'Accord de Paris (objectif 13).

Enfin, au Liechtenstein, les nouvelles sont mitigées dans les domaines suivants :

- La mobilité dépend beaucoup des moyens de transport individuels (objectifs 9 et 11) ;
- La biodiversité est menacée (objectif 15).

Les données disponibles ont permis d'évaluer la mise en œuvre par le Liechtenstein de chaque objectif de développement durable. Une analyse des tendances a été réalisée à l'aide du système d'indicateurs nationaux relatifs au développement durable ainsi qu'à d'autres indicateurs ; 60 indicateurs en tout ont été associés à chaque objectif. D'une manière générale, le système d'indicateurs nationaux du Liechtenstein comprend moins d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable que le cadre d'indicateurs établi par l'ONU. À l'avenir, il faudra envisager des moyens de faire concorder plus étroitement ces indicateurs nationaux avec les objectifs.

Dans le cadre de la solidarité internationale, le Liechtenstein apporte une contribution non négligeable à la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement. Il appuie des projets qui ont trait à presque tous les objectifs, ceux liés à l'éducation, à la promotion de l'état de droit et à la migration ayant la priorité.

L'engagement du secteur privé au Liechtenstein mérite d'être évoqué. Les fondations caritatives consacrent à elles seules quelque 200 millions de francs suisses par an à des activités philanthropiques. De plus, 2 millions de francs suisses, recueillis par de multiples organisations de la société civile, sont affectés à des projets d'aide humanitaire et de développement à l'étranger. Le Gouvernement entend continuer d'étendre la coopération entre les secteurs public et privé.

Mauritanie

[Original : français]

Thème : « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité »

En 2016, le Gouvernement mauritanien a mis en place la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030. Cette Stratégie fait de l'inclusion et de l'autonomisation des populations le fil conducteur de l'action gouvernementale, en associant la recherche d'une croissance inclusive et le lancement de programmes ciblés pour ne laisser personne de côté.

Pour pérenniser ce résultat et accélérer la réduction des inégalités, les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté se poursuivront, en s'appuyant, entre autres, sur une stratégie de protection sociale, un registre social permettant de recenser les ménages les plus pauvres et des actions de renforcement de la résilience.

Cette approche se fonde sur le tandem urgence-développement assurant la synergie et la connectivité entre les programmes de développement et d'urgence.

En réponse à la sécheresse, un ambitieux programme de maîtrise des eaux de surface, de semi-mécanisation et d'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans les zones d'insécurité alimentaire a été lancé. Les cultures irriguées ont enregistré des résultats satisfaisants, grâce à la diversification, au renforcement des infrastructures de transformation et de conservation des produits agropastoraux, à la mise en place d'un système de financement adapté et à la prise en charge de toutes les chaînes de valeur des filières agropastorales.

En outre, l'accès universel à l'éducation de base a été amélioré au cours des trois dernières années, avec une quasi-parité garçons-filles dans le cycle fondamental. Cependant, la qualité des apprentissages reste en deçà des attentes. C'est pour cette raison qu'ont été mis en place des programmes ciblés visant à augmenter l'offre éducative dans le primaire, de façon inclusive et adaptée, donnant une nouvelle chance aux enfants non scolarisés ou déscolarisés dans les zones défavorisées.

En outre, les approches genre et droits humains ont été institutionnalisées au sein de l'action du Gouvernement, le pouvoir économique et politique des femmes a été renforcé et les personnes handicapées ont bénéficié d'importants programmes de réadaptation.

Par ailleurs, une politique volontariste en matière d'infrastructures a permis la construction de plus de 2 600 kilomètres de routes et de voies urbaines ainsi que l'augmentation de la production électrique, qui est passée de 74 MW en 2009 à 420 MW en 2018, dont 42 % d'énergie propre, couvrant l'ensemble des besoins du pays et permettant d'en exporter une partie vers d'autres pays de la sous-région.

Ceci s'est accompagné de la diversification de l'économie grâce à l'exploitation des ressources halieutiques, agricoles et pastorales du pays, augmentant nettement la valeur ajoutée et les possibilités d'emploi. Des efforts considérables de développement des filières économiques inclusives et de promotion de l'entreprenariat féminin ont également été déployés.

Ces politiques ont eu un impact substantiel sur le climat des affaires, permettant au pays de gagner 26 places dans le classement du « Doing Business » au cours des trois dernières années.

Enfin, le Programme national des transferts sociaux « Tekavoul » couvrira à terme les 100 000 ménages les plus pauvres en renforçant l'investissement dans le

capital humain au moyen d'un transfert monétaire régulier conditionné par la scolarité et la santé des enfants et de leurs mères.

La Mauritanie est consciente des défis majeurs à relever pour atteindre les objectifs de développement durable. Il s'agit d'augmenter substantiellement les ressources allouées aux secteurs sociaux et de mettre en place un système universel d'assurance maladie, basé sur le principe du tiers-payant, à prix modeste et permettant l'accès aussi bien aux prestations qu'aux médicaments ; d'œuvrer à une meilleure répartition géographique des populations afin de diminuer le coût des investissements et de favoriser l'accès de tous aux services, surtout en milieu rural ; de mettre en place des mécanismes adéquats d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, par l'entremise de mécanismes spécifiques de financement ; de continuer à renforcer l'appareil de sécurité pour juguler la menace terroriste et assurer la sécurité des frontières ; de renforcer le système d'état civil biométrique pour l'enrôlement de la population et la sécurisation des données et de l'étendre à d'autres domaines ; et de mobiliser des ressources financières propres pour la réalisation des objectifs aux niveaux régional et local.

Toutefois le poids de la dette et la baisse continue de l'aide publique au développement constituent un risque pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Maurice

[Original : anglais]

Maurice a célébré l'année dernière le cinquantième anniversaire de son indépendance.

Depuis 50 ans, l'édification de la nation est fondée sur les valeurs fondamentales de bonne gouvernance, de primauté du droit et de respect des droits de l'homme ainsi que d'intégrité territoriale.

Le premier examen national volontaire présenté par Maurice donne l'occasion de dresser le bilan du chemin parcouru, de la situation actuelle du pays et de la voie qu'il se propose de tracer pour l'avenir.

Le développement futur dépend de la réalisation des objectifs de développement durable. L'état des lieux dressé à cet égard en 2016 a permis de définir 222 indicateurs, qui ont déjà été pris en compte dans les politiques nationales. Maurice cherche maintenant à mettre en place une structure nationale permanente qui serait chargée d'assurer le suivi constant des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

L'examen national volontaire fait état de bonnes nouvelles mais aussi de problèmes nouveaux.

Maurice est passée de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et cherche à devenir un pays à revenu élevé en dépit des vulnérabilités propres à un petit État insulaire en développement sans ressources naturelles qui subit la tyrannie de l'éloignement, des catastrophes naturelles et les effets des changements climatiques et est très vulnérable aux chocs externes et aux tendances mondiales. Le pays a investi en même temps dans son système d'aide sociale, qui couvre l'accès gratuit à l'éducation, aux soins de santé et l'accès de tous à une pension de retraite, ainsi que dans d'autres mesures visant à assurer une protection sociale minimale à la population.

C'est dans ce contexte que sont mis en œuvre les objectifs de développement durable.

Pour atteindre l'objectif 1, visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, Maurice s'inspire d'un « plan Marshall » comprenant des mesures telles que le salaire minimum, l'impôt négatif sur le revenu, la garantie de ressources et le logement social, afin de fournir une aide aux plus faibles, en particulier aux femmes.

Une réforme du système éducatif (objectif 4) a été menée afin de le rendre plus inclusif et moins élitiste. La priorité est donnée à une éducation de qualité pour tous qui soit en phase avec les nouvelles exigences du marché du travail afin de lutter contre le chômage des jeunes et l'inadéquation des compétences (objectif 8). À cette fin, à l'aide de la technologie et de l'innovation, le pays s'apprête à entamer son prochain cycle de développement (objectif 9).

Maurice protège avec diligence ses écosystèmes marins et terrestres contre les effets des changements climatiques (objectifs 13 et 14). Le Gouvernement encourage des mesures telles que les initiatives locales de plantation de coraux tout en menant un programme s'appuyant sur un judicieux aménagement de l'espace marin. Il souhaite transmettre aux générations futures un solide patrimoine bleu et vert et faire fond sur la viabilité de ses océans pour accélérer le développement.

Ces 50 dernières années, la promotion du développement de Maurice s'est fondée sur la mise en place de partenariats. La collaboration entre la société civile, les secteurs public et privé et le milieu universitaire est exceptionnelle à Maurice et concourt à la réalisation d'un développement centré sur la population et d'un renforcement de la cohésion sociale. L'examen national volontaire, qui a donné lieu à des consultations étroites avec différentes parties prenantes, montre que ce partenariat national fonctionne.

Des partenariats semblables ont été établis aux échelons bilatéral et régional. Maurice et les Seychelles ont été les premiers pays à soumettre une demande commune de partage de l'espace marin et, à l'échelon régional et, conjointement avec la Commission de l'océan Indien, une conférence est organisée chaque année afin de mettre en place des partenariats en rapport avec une question maritime.

Les partenariats mondiaux peuvent aider Maurice à accomplir des progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable dans le cadre de son programme national de portée générale, qui englobe l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Maurice sait quels sont les points vulnérables et les problèmes auxquels elle doit faire face dans le cadre de la réalisation des objectifs. Les solutions toutes faites sont défavorables aux petits États insulaires en développement qui ont besoin d'une approche particulière, modulée, voire sur mesure, ainsi que de mesures d'accompagnement afin de pouvoir passer à la phase suivante de développement et d'éviter de courir le risque de retomber dans la pauvreté et l'endettement.

La nécessité d'avoir des infrastructures plus résilientes face aux effets des changements climatiques tels que les inondations soudaines, le maintien d'un système d'aide sociale face au vieillissement de la population et des financements plus importants en faveur du renforcement des capacités montre qu'il est difficile d'être un pays à revenu intermédiaire sans avoir facilement accès à des subventions ou à des prêts à conditions libérales.

Maurice cherche à nouer des partenariats mondiaux afin d'atteindre les objectifs de développement durable et à poursuivre son parcours exceptionnel de nation

multiculturelle, multiconfessionnelle et multiethnique dans un esprit d'unité et dans la diversité, « *lame dan lame* » (la main dans la main).

Mongolie

[Original : anglais]

La Mongolie est un des premiers pays à avoir adopté les objectifs de développement durable. Six mois après leur adoption par la communauté mondiale, le Parlement mongol a approuvé la stratégie nationale de développement à long terme (Vision du développement durable en Mongolie à l'horizon 2030), y compris le développement durable.

Malgré la rapidité de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des problèmes persistent. Les objectifs de développement complexes, interdépendants et globaux n'ont pas encore tous été adaptés au contexte national, classés par ordre de priorité et pris en compte sur le plan national, en particulier dans les stratégies de développement à moyen et à court terme ainsi que dans le cadre budgétaire public.

La Mongolie peut envisager un développement durable en s'appuyant sur un socle solide. Pays à revenu intermédiaire, compte tenu de la croissance économique qu'elle a enregistrée par le passé, elle apparaît depuis 2015 dans la catégorie de développement humain élevé selon l'indice de développement humain.

Néanmoins, la Mongolie demeure vulnérable face à des facteurs qu'elle ne maîtrise pas totalement et à d'autres qu'elle pourrait influencer. L'économie mongole est essentiellement agricole, en particulier animalière, et dépend grandement des ressources naturelles. Le secteur primaire, qui repose surtout sur l'industrie extractive, n'est pas résilient face aux chocs externes dus aux fluctuations des cours mondiaux des matières premières. Cette vulnérabilité a des conséquences sur les plans social et environnemental et menace le développement durable.

La croissance doit être mieux et plus largement partagée et plus propre. Elle a contribué à diverses formes de disparités telles que les écarts entre les services sociaux proposés dans les différentes régions, le manque de perspectives d'emploi et les inégalités qui font que certains groupes de la population ont une mauvaise qualité de vie. La pollution de l'air est un problème de plus en plus évoqué. Par ailleurs, les effets des changements climatiques se font lourdement ressentir en Mongolie. La fréquence des catastrophes naturelles non seulement pèse directement sur les moyens d'existence mais accélère également la dégradation de l'environnement, impactant l'économie.

Pour relever ces défis, une solide planification des politiques de développement tenant compte de la durabilité sera absolument essentielle. De ce fait, les objectifs de développement durable sont une boussole dont se sert la Mongolie pour rapprocher les vues du Gouvernement et des différentes parties prenantes de façon à assurer la cohérence et la coordination des mesures prises.

Compte tenu du caractère global et interdépendant des objectifs de développement durables, la Mongolie est consciente qu'une démarche mobilisant l'ensemble du Gouvernement et de la société s'impose. Une action est menée en ce sens à l'échelle nationale afin d'entreprendre l'examen des documents d'orientation existants en vue de les faire correspondre au programme national de développement durable et d'assurer une cohérence entre les deux. Des outils concrets ont été élaborés et le Gouvernement systématise leur utilisation afin d'évaluer les stratégies et de faire concorder les activités futures avec le Programme 2030 et la Vision du développement

durable en Mongolie à l'horizon 2030. Le Gouvernement mongol a également créé des groupes de travail multipartites chargés de définir des cibles et indicateurs nationaux relatifs aux objectifs de développement durable. Ces initiatives ont été déterminantes pour assurer la bonne mise en œuvre du Programme 2030.

Des structures nationales sont en place au niveau central mais, à l'avenir, il faudra associer des partenaires à de multiples niveaux. Il existe un conseil national pour le développement durable, sous la direction du Premier Ministre, et une sous-commission parlementaire du développement durable. L'Agence nationale de développement fournit un appui technique afin d'adapter le Programme 2030 au niveau national et de garantir l'intégration des politiques et le Bureau national de statistique renforce la base de données. Les prochaines étapes seront axées sur le renforcement des capacités et de la coordination à tous les échelons du Gouvernement et entre celui-ci et le secteur privé, les groupes de réflexion, la société civile et la population.

Le premier examen national volontaire présenté par la Mongolie donne un aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il montre que les disparités risquent de faire obstacle au développement, voire d'annuler les acquis dans ce domaine. L'approche est axée sur l'idée de ne laisser personne de côté et les groupes vulnérables risquant d'être laissés-pour-compte ont été recensés. Surtout, cet examen indique que la Mongolie doit absolument améliorer ses politiques de développement et sa planification du développement, garantir l'intégration des politiques et la cohérence de l'action menée, veiller à établir les priorités, à nouer des liens avec des sources de financement et à assurer un suivi et une communication de l'information efficaces aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

La pollution de l'air est donnée comme exemple de problème de développement complexe et multidimensionnel qui pourrait tirer profit d'une analyse globale selon une approche axée sur le développement durable afin de trouver des solutions efficaces. En Mongolie, ce problème est de plus en plus pressant et pèse sur la santé publique et la productivité, à un coût très lourd pour l'économie. Les principaux points de blocage ont été répertoriés afin d'améliorer l'intégration et la coordination des mesures stratégiques prises pour les éliminer. L'objectif est d'appliquer ce modèle au règlement d'autres difficultés de développement rencontrées dans le pays.

Nauru

[Original : anglais]

Avec une superficie d'environ 21 km² et 12 500 habitants, Nauru est la plus petite république au monde, qui fait face à des difficultés liées à sa taille réduite, à son éloignement et à sa base de production restreinte.

Le Gouvernement est néanmoins résolu à assurer une qualité de vie durable à l'ensemble de la population. Depuis 2014, des progrès ont été accomplis dans certains secteurs, notamment ceux de l'énergie et de l'économie. La croissance économique enregistrée dernièrement a permis d'investir dans de grands travaux, tels que la création d'un village pédagogique et la rénovation de l'hôpital. Le Gouvernement a récemment pu fournir des services bancaires et financiers et a mis sur pied le fonds d'affectation spéciale intergénérationnel, qui produira des revenus de placements. Ces avancées n'auraient pu avoir lieu sans l'aide des partenaires de développement.

Procédure d'examen

Nauru a démontré sa détermination à atteindre les objectifs de développement durable en révisant sa stratégie nationale en la matière. L'examen national volontaire a été harmonisé de manière à coïncider avec cette révision, pour éviter tout double emploi. La procédure d'examen a été dirigée par la Division de la planification et de l'assistance du Ministère des finances, conseillée et guidée par un groupe de travail technique créé à cet effet.

Divers groupes de parties prenantes ont été associés aux consultations ouvertes et transparentes menées dans le cadre de réunions, concernant parfois des secteurs précis, organisées au niveau des districts, ainsi que par la distribution de questionnaires. Un bon niveau de participation des personnes âgées, des jeunes et des personnes ayant des difficultés particulières a été enregistré.

Le Gouvernement est conscient des synergies à rechercher entre la stratégie nationale de développement durable et les cadres d'action internationaux ; il a veillé à ce que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) soient pris en compte dans la révision de la stratégie, afin que celle-ci constitue un plan de route pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Difficultés rencontrées

D'après les conclusions de l'examen, seuls 26 % des objectifs de la stratégie nationale de développement durable ont été atteints, en raison d'obstacles tels que le manque de fonds, de personnel et de coordination, les problèmes fonciers et l'imprécision des objectifs.

Les problèmes de santé sont considérables dans le pays, dont la population est fortement touchée par des maladies non transmissibles. Le Gouvernement consacre une grande partie du budget aux soins, mais les normes de santé demeurent faibles. Les chiffres relatifs à la scolarisation se sont améliorés, mais les taux d'absentéisme, de rétention et de réussite demeurent préoccupants.

Nauru continue de rencontrer des difficultés liées à sa vulnérabilité et à des facteurs externes, dont les problèmes environnementaux mondiaux, les chocs économiques extérieurs et les changements climatiques. Ces derniers peuvent avoir des effets néfastes sur les recettes tirées de la pêche, rendant ainsi le pays encore plus vulnérable sur le plan économique.

L'une des principales conclusions de l'examen est la nécessité de faciliter l'accès à la terre et la gestion du territoire. La hausse prévue du niveau des mers représente un risque pour les populations et les infrastructures essentielles de Nauru, qui sont en grande partie concentrées dans les zones littorales. Leur transfert impératif vers des terrains plus élevés est une priorité de premier plan pour le Gouvernement, mais ne sera possible que si lesdits terrains font l'objet d'une régénération. Ces projets de restauration et de transfert se poursuivront à long terme ; un appui important des donateurs sera indispensable à leur succès.

Mettre en œuvre, avec des ressources limitées, les Orientations de Samoa, le Programme 2030 et les autres cadres adoptés au niveau international reste un défi. Il sera primordial d'accéder à de nouvelles sources de financement.

Étapes à venir

À la suite de l'examen, les organes d'exécution établiront une série d'indicateurs assortis de niveaux de référence et d'indicateurs quantifiables destinés à mesurer les progrès. Le Ministère des finances poursuivra les consultations en vue de la

conception des systèmes de suivi et d'évaluation pour chaque domaine prioritaire. Le suivi de la mise en œuvre se fera au moyen d'un cadre stratégique à moyen terme (trois ans) couplé à un budget pluriannuel.

Un comité national de la planification et du développement a été créé en vue d'améliorer la coordination et la concertation aux fins du suivi et de l'évaluation des politiques, ainsi que de l'exécution de la stratégie nationale de développement durable. Présidé par le Ministre des finances, le comité réunit les principaux chefs de départements. Il reçoit un appui technique de la Division de la planification et de l'assistance et du Bureau national de statistique.

Pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, il faudra mettre l'accent sur la mise en œuvre des priorités nationales arrêtées dans le cadre stratégique à moyen terme (2019-2023), renforcer les systèmes statistiques nationaux, consolider les institutions, améliorer le cadre de suivi et d'évaluation et renforcer les capacités du Ministère des finances s'agissant d'épauler les organes d'exécution. Nauru compte amplement sur l'appui continu de ses partenaires de développement pour atteindre les objectifs de développement durable.

Nouvelle-Zélande

[Original : anglais]

La Nouvelle-Zélande est déterminée à assumer le rôle qui est le sien, sur les plans intérieur et extérieur, de promouvoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable.

He waka eke noa – « Nous sommes tous dans le même bateau » –, proverbe maori, est le titre de notre premier examen national volontaire : il témoigne de la volonté du Gouvernement de ne laisser personne de côté.

Dans ce premier examen, les 17 objectifs de développement durable sont abordés et l'accent est mis sur les moyens déployés pour obtenir les résultats qui concernent en premier lieu la Nouvelle-Zélande. La vision du pays y est énoncée, concernant les objectifs, ainsi que son engagement en faveur d'un développement économique productif, viable et partagé. Y sont décrits les problèmes rencontrés, les succès remportés et les domaines dans lesquels l'action doit se poursuivre.

L'examen s'inscrit dans le contexte néo-zélandais : le statut particulier qu'ont les Maoris en tant que *tangata whenua*, peuple autochtone, revêt une importance cruciale et est un élément clef de l'identité nationale. Il est également fait référence au concept de *kaitiakitanga* ou protection de la nature.

Pour concrétiser la vision des objectifs de développement durable, il faut adopter de nouveaux modes de pensée. Au lieu de mesurer le progrès uniquement du point de vue économique, la Nouvelle-Zélande met au point un ensemble d'indicateurs, le Cadre relatif aux conditions de vie, qui place le bien-être intergénérationnel et durable au cœur des politiques et de la gestion des ressources. Il s'agit d'un cadre innovant qui permettra de mesurer et d'analyser les évolutions sur le plan du bien-être, ainsi que les risques existants et le niveau de résilience du pays dans divers domaines économiques, sociaux et environnementaux.

En parallèle, le Bureau national de statistique a élaboré un nouveau système de mesure : *Indicators Aotearoa New Zealand*. Tout comme le Cadre relatif aux conditions de vie, ce système ne repose pas uniquement sur des critères économiques classiques, comme le revenu et le produit intérieur brut, mais tient aussi compte du bien-être et du développement durable. Il étayera le Cadre relatif aux conditions de

vie et contribuera aux activités de suivi et d'établissement de rapports concernant les objectifs de développement durable.

Bien que le niveau de vie global soit élevé, une partie des ménages néo-zélandais sont pauvres ou ont des difficultés matérielles. Conscient que certains groupes sont surreprésentés, le Gouvernement s'emploie à accroître les richesses du pays et à mieux les répartir.

Une attention particulière est accordée à la lutte contre la pauvreté touchant les enfants. Des lois adoptées en 2018 font de la réduction de la pauvreté infantile une priorité permanente et établissent une responsabilité politique s'agissant d'atteindre les objectifs en 10 ans, comme l'a annoncé le Gouvernement, à savoir réduire de plus de moitié, d'ici à 2028, la pauvreté des enfants telle que mesurée à la fois par le revenu et par les difficultés matérielles. Le Gouvernement a engagé une série de mesures, dont une, en 2017, qui a permis d'accroître les ressources des familles à faible revenu. Bon nombre d'initiatives ont été lancées en vue d'améliorer le bien-être des enfants et des jeunes.

La Nouvelle-Zélande œuvre en faveur des objectifs de développement durable aux côtés de ses partenaires internationaux. En 2018, pour faire suite à l'adoption du Programme 2030 et répondre aux besoins financiers des pays en développement aux fins du développement durable, le pays a augmenté son aide publique au développement (APD) : 714 millions de dollars néo-zélandais supplémentaires ont été prévus sur une période de quatre ans, représentant une hausse de 30 % de l'APD, qui devrait ainsi atteindre 0,28 % du revenu national brut.

L'APD offerte par la Nouvelle-Zélande est destinée aux pays qui en ont le plus besoin, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, et une place de premier plan est accordée au développement durable. La région du Pacifique bénéficie de 60 % de cette aide, qui vise essentiellement à accroître la prospérité et la résilience économique. La vision du pays concernant le commerce ou encore l'environnement et la sécurité, s'inscrit également dans une logique de développement durable.

Les objectifs de développement durable sont interconnectés et ne peuvent pas être atteints par les gouvernements à eux seuls. Une approche globale et la participation de l'ensemble des secteurs de la société sont nécessaires. Dans l'examen national volontaire, ont été mis en exergue certains travaux importants entrepris en faveur des objectifs par des personnes, des entreprises et des associations néo-zélandaises, sur l'ensemble du territoire et à l'étranger.

Bon nombre de parties prenantes, y compris non gouvernementales, ont apporté des contributions appréciées à l'examen. Plusieurs organismes publics ont tenu des consultations avec des organisations non gouvernementales. Des avis sur l'examen ont été recueillis auprès d'un groupe de parties prenantes de référence, mais aussi, en ligne, auprès de l'ensemble de la population.

Oman

[Original : arabe]

La viabilité a toujours été au cœur des orientations pour l'avenir et des plans quinquennaux de développement qu'Oman a successivement adoptés depuis le début des années 70. Ce dernier a donc participé activement à l'ensemble des réunions et consultations tenues au niveau de l'Organisation des Nations Unies et au niveau régional et qui ont conduit à l'annonce des objectifs de développement durable, en septembre 2015. Depuis lors, Oman s'est employé à transposer l'engagement

international de réalisation des objectifs d'ici à 2030 sous forme de stratégies à long terme et de plans et programmes de travail à moyen et court terme. En réalité, la détermination d'Oman à atteindre les objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 n'a rien de surprenant, dans la mesure où celui-ci s'inscrit dans le prolongement naturel des valeurs et principes de viabilité, d'égalité, de justice, de paix et de collaboration, et du principe consistant à ne laisser personne de côté, qui ont toujours guidé la société omanaise. Cela apparaît clairement dans la Loi fondamentale de l'État et dans les discours du Sultan Qabous ben Saïd, qui ont toujours formé un cadre de référence pour l'ensemble des plans et programmes de développement du pays. Aux fins de l'examen national volontaire, Oman a souhaité s'exprimer sur plusieurs grandes questions :

Intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement nationaux

Le Gouvernement omanais s'est attaché à intégrer les objectifs de développement durable et leurs dimensions dans les stratégies et plans de développement nationaux, ainsi qu'à établir des budgets, à moyen et long terme, qui permettent leur réalisation. De ce fait, les objectifs et cibles du Programme 2030 occupent une place centrale dans les ambitions d'Oman à l'horizon 2040.

Mise au point des dispositifs institutionnels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable

Oman s'efforce d'adopter des stratégies et des politiques propices à la réalisation du développement durable. Afin d'assurer leur bonne exécution, il a créé un comité national de haut niveau pour la réalisation des objectifs de développement durable, dont les membres sont issus des ministères et autres organes gouvernementaux concernés, du Conseil d'Oman, du secteur privé et d'organisations de la société civile. Ce comité a notamment pour tâches de surveiller l'intégration des objectifs du Programme 2030 dans les volets du programme national et d'établir des rapports annuels en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des objectifs.

Sensibilisation de l'opinion et appropriation des objectifs de développement durable

Dans le cadre de l'élaboration de son plan à moyen terme et de ses orientations à long terme, Oman s'est appuyé sur une large participation de la société, aux échelons national et local. De nombreux débats, ateliers et dialogues ont été tenus avec les différents acteurs du développement, pour faire en sorte que les Omanais s'approprient le programme de développement. L'initiative « Tout Oman », notamment, a permis à l'ensemble des couches de la société de prendre part à la définition des priorités des populations locales et de leurs aspirations pour l'avenir, en vue de l'élaboration des ambitions d'Oman à l'horizon 2040.

Système d'évaluation et de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

Oman a mis au point un système intégré de suivi et d'analyse des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, ainsi qu'une méthode d'évaluation des progrès accomplis, pour faire en sorte que les objectifs soient atteints et communiquer aux décideurs, étape par étape, les taux de mise en œuvre visés et ceux effectivement enregistrés.

En outre, un tableau de bord a été créé pour évaluer au niveau national près d'une centaine d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Les

résultats obtenus à ce jour montrent clairement que le pays a progressé au regard de bon nombre d'indicateurs.

Intensification des efforts visant à surmonter les obstacles d'ici à 2030

Parmi les questions qui revêtent une grande importance pour Oman figurent les difficultés financières, qui ont poussé le pays à engager une transition dans l'exécution des budgets, des plans-programmes et des plans axés sur les résultats, dans l'optique d'aligner directement les budgets sur les priorités nationales. Ces éléments constituent un outil flexible pour suivre les résultats et en rendre compte. S'il est nécessaire de disposer de ressources, il importe tout autant de les allouer convenablement.

Oman ne ménage aucun effort pour progresser sur le plan technologique, se préparer à la quatrième révolution industrielle et tirer parti de ces avancées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier pour ce qui est de créer des emplois et de faciliter l'insertion des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Profondément attaché au principe consistant à ne laisser personne de côté, le Gouvernement omanais accorde une importance particulière à la valorisation et au renforcement du rôle des provinces et des collectivités locales, afin de promouvoir une croissance équilibrée, qui permette aux habitants de toutes les provinces, de bénéficier du développement.

La production de données est l'une des grandes priorités de l'action nationale en faveur du Programme 2030. C'est pourquoi Oman s'est attelé à mettre en place un système statistique électronique intégré pouvant être actualisé en permanence et a élaboré les plans nécessaires à la conduite de recensements et d'enquêtes de terrain, en vue d'établir les indicateurs requis d'ici à 2030.

Conclusion

L'examen national volontaire a montré qu'Oman était déterminé à atteindre, dans le délai imparti, les objectifs relevant des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. De manière générale, en dépit des difficultés que l'on ne saurait sous-estimer, le pays avance à pas confiants dans la bonne direction, en tirant parti des relations qu'il entretient avec son environnement arabe, régional et international, et de la participation accrue de la société à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des plans, politiques et programmes permettant de surmonter les obstacles et d'atteindre les objectifs visés.

Pakistan

[Original : anglais]

Une volonté politique, des institutions adéquates et des partenariats à développer

En février 2016, le Pakistan a intégré les objectifs de développement durable dans son programme national de développement, démontrant son engagement politique et sa volonté de prendre en main la question à l'échelon national. Il a été le premier pays à le faire.

Aux fins de cette réorientation, le Pakistan s'est appuyé, entre autres, sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie relative aux objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2018, le Pakistan a adopté un cadre national pour les objectifs de développement durable, qui établit une vision, un plan et une stratégie nationaux visant à optimiser les résultats susceptibles d'être obtenus au moyen des objectifs, y compris à l'échelon local, et à en faire une priorité.

Sur le plan institutionnel, des équipes spéciales créées dans les parlements national et provinciaux ont été chargées de suivre les avancées et de favoriser l'appui législatif en faveur des objectifs de développement durable.

Sept unités d'appui aux objectifs ont été mises en place au niveau des institutions fédérales et provinciales pour faciliter la coordination verticale et horizontale entre les parties prenantes.

En dépit des difficultés économiques et financières rencontrées, le Pakistan continuera de s'employer à atteindre les objectifs au moyen de stratégies de mise en œuvre innovantes et ciblées, dans les domaines social, économique et environnemental.

Ces stratégies reposent notamment sur la consolidation des alliances existantes et la formation de nouvelles, l'utilisation des technologies et la mobilisation des fonds. Les partenariats et l'étroite collaboration avec un large éventail de parties issues des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile et des médias, associés à un appui régional et international, demeureront essentiels.

Des projets ambitieux pour réduire la pauvreté

La réduction de la pauvreté reste une priorité absolue. Des initiatives et programmes clefs ont permis de progresser, même si des problèmes persistent. L'incidence de la pauvreté a diminué de 26 % ces 10 dernières années, et la pauvreté multidimensionnelle a reculé de 16 points de pourcentage.

En 2019, un programme national de lutte contre la pauvreté nommé *Ehsaas* (Compassion) a été lancé, en vue de renforcer la protection sociale et les filets de sécurité et de promouvoir le développement du capital humain dans tout le pays. Il complète et étend le solide programme de protection déjà en place à l'intention des femmes pauvres.

La détermination nationale à éliminer la pauvreté est sans faille. L'assistance offerte aux catégories les plus pauvres a été accrue. Une mise à jour du registre socioéconomique national est en cours, afin de pouvoir aider plus efficacement les plus pauvres et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Une détermination à éliminer la faim et à améliorer la santé

Sur la période 2013-2018, l'hypotrophie nutritionnelle et la malnutrition ont été réduites respectivement de 6 et 9 points de pourcentage. Compte tenu de la persistance de ces problèmes, le Pakistan s'efforce d'y accorder une plus grande importance et d'y affecter plus de ressources.

Sur la même période, le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié a augmenté de 17 points de pourcentage et le taux de mortalité néonatale a chuté de 10 points de pourcentage. Le programme d'accès aux services de travailleuses sanitaires au niveau local a joué un rôle fondamental dans ces progrès.

Une nouvelle initiative en faveur de la couverture sanitaire universelle (*Sehat Sahulat*) a été lancée en 2019 en vue de la fourniture d'une assurance médicale aux personnes dans le besoin. Des réformes en cours dans le secteur de la santé prévoient la mise en place d'un système centralisé intégré de surveillance des maladies et la création d'un mécanisme efficace d'échange d'informations entre les provinces.

Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques : passer de la parole à l'acte

Le Pakistan a une empreinte carbone très réduite, mais il subit de plein fouet les effets des changements climatiques et leur menace. L'adaptation au climat s'est imposée comme une réalité pour le pays.

Malgré cela, le Pakistan a entrepris d'agir pour protéger l'environnement et de participer aux mesures prises pour réduire les retombées des changements climatiques. Sa politique et sa stratégie de mise en œuvre prévoient des mesures tant d'adaptation que d'atténuation des effets.

La plantation d'un milliard d'arbres sur 350 000 hectares de terrain au Pakistan, à l'aide de ressources nationales, est le premier engagement au titre du Défi de Bonn à avoir été atteint et même dépassé. Le projet a été transformé en une campagne quinquennale intitulée 10 Billion Tree Tsunami, qui vise à planter 10 milliards d'arbres dans tout le pays pour restaurer les forêts décimées et atténuer les effets des changements climatiques.

D'autres programmes ont été lancés, tels que Clean and Green Pakistan et Recharge Pakistan. En plus d'être d'excellents exemples d'action pour le climat dans les pays en développement, ces solutions naturelles à la restauration des écosystèmes ont des bienfaits pour la biodiversité et génèrent des moyens de subsistance.

Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation périodiques des divers volets du cadre relatif aux objectifs de développement durable restent une priorité. Pour tous les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, les niveaux de référence et les objectifs ont été arrêtés en 2018. Des changements ont été apportés aux outils nationaux de collecte de données, de manière à en améliorer la disponibilité, en mettant l'accent sur les aspects des objectifs liés à l'équité et à la viabilité. La création d'un tableau de bord relatif aux objectifs de développement durable fera de la transparence une caractéristique essentielle du dispositif de suivi et d'évaluation.

Une stratégie nationale fondée sur les partenariats, le recours à la technologie et l'appui financier permettrait de stimuler et d'intensifier la mise en œuvre du Programme 2030.

Palaos

[Original : anglais]

S'inspirer du passé pour construire un avenir fondé sur la résilience, la viabilité et l'équité

Introduction

Les Palaos ont participé activement à l'élaboration du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils voient donc l'examen national volontaire comme une occasion de revenir sur les avancées réalisées et de faire le constat des points faibles, dans l'optique d'accélérer la marche vers un modèle de développement mondial caractérisé par la résilience, la viabilité et l'équité, vers une « ère du développement durable ».

Petit État insulaire, mais grand État océanique, les Palaos ont mis en place, au cours des 25 années écoulées depuis leur indépendance, une gouvernance et des infrastructures dignes d'une nation moderne et sont passés de la catégorie des pays à

faible revenu, en 1994, à celle des pays à revenu élevé, en 2017. Ils ont rempli sept des huit objectifs du Millénaire pour le développement et ont joué un rôle de chef de file dans la préservation de l'environnement pour les générations futures. En outre, l'accès universel à des soins de santé et à des services d'enseignement de qualité est assuré sur le territoire, la pauvreté a été réduite dans le contexte de la croissance économique, un réseau national de zones protégées financé de manière viable a été créé et le pays entretient des partenariats régionaux et mondiaux. Néanmoins, il continue de rencontrer des difficultés, liées aux points faibles qui le caractérisent en tant que petit État insulaire en développement, aux dynamiques économiques mondiales et aux changements climatiques.

Moyens de mise en œuvre

Les Palaos ont adopté les objectifs de développement durable au plus haut niveau politique. Après avoir confronté les cibles et indicateurs mondiaux aux priorités nationales, ils ont défini 89 cibles formant le cadre national relatif aux objectifs de développement durable. L'examen national volontaire de 2019 a été l'occasion d'établir, à l'aune du cadre national, un rapport de référence dans lequel est décrite la trajectoire à suivre jusqu'à 2030 et au-delà. Les prochaines étapes consistent à faire entrer les cibles nationales en ligne de compte dans les outils de planification et dans le cadre budgétaire, afin de favoriser la réalisation des objectifs en temps voulu et d'en faciliter le suivi, tout en favorisant l'appropriation des objectifs de développement durable au niveau local.

Développement durable

Le développement durable des Palaos repose sur quatre piliers interdépendants : la population, la prospérité, la planète et les partenariats. En ce qui concerne la composante population (objectifs 2 et 4), les Palaos souhaitent assurer à leurs habitants une vie heureuse, saine et constructive grâce au pilier prospérité (objectifs 1, 8 et 10), représenté par une croissance équitable, durable et sans exclusive, en harmonie avec la nature, le pilier planète (objectifs 6, 7, 9 et 11 à 15). Le quatrième pilier, celui des partenariats et de la gouvernance (objectifs 16 et 17), symbolise l'interdépendance de toutes les composantes et la nécessité permanente d'une gouvernance efficace et de partenariats noués tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Dans le cadre de leurs efforts visant à atteindre les objectifs et cibles du Programme 2030, les Palaos ont rencontré des difficultés pour ce qui est de combler les lacunes, d'opérer des améliorations qualitatives et de renforcer la résilience, notamment face aux changements climatiques.

Des lacunes à combler : la réalisation de nombreuses cibles des objectifs de développement durable est en bonne voie dans le pays, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour en soutenir la progression. L'accès universel à l'enseignement étant garanti, il faut œuvrer davantage pour veiller à la qualité de l'enseignement dans l'optique d'un avenir mondialisé (cible 4.1). Pour aller au-delà de l'accès universel à l'eau, il importe d'assurer la sûreté et la résilience face à la sécheresse (cible 6.1). Dans le prolongement de la création du réseau national d'aires marines protégées, il faut redoubler d'efforts pour protéger les écosystèmes particulièrement vulnérables qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans le réseau, comme les mangroves (cible 14.5), préserver les stocks halieutiques côtiers (cible 14.4) et gérer durablement les écosystèmes terrestres tout en assurant la sécurité alimentaire (cibles 2.3 et 2.4) et une croissance économique partagée (cible 8.5), en harmonie avec la nature.

Des améliorations qualitatives : étant en mesure d'offrir les services de base, les Palaos s'attachent désormais à en améliorer la qualité. Nul ne souffre de la faim, mais

bon nombre de personnes ont un régime qui n'est pas optimal et le pays est trop dépendant des importations de denrées alimentaires, ce qui crée une grave insécurité (cible 2.2). Si toute la population a accès à des services énergétiques modernes, les Palaos aspirent à s'alimenter en énergie renouvelable (cibles 7.1 et 7.2). Des routes sont construites, mais une infrastructure de transport complète doit comprendre des trottoirs et des transports publics (cible 9.1).

Une meilleure résilience : les changements climatiques et les catastrophes naturelles qui y sont associées ont des conséquences sur tous les aspects de la vie et, sans un développement tenant compte du climat, menacent l'économie, les infrastructures, l'environnement, la santé et la culture du pays. Il est indispensable d'adapter la planification aux nouvelles réalités climatiques, en protégeant les infrastructures contre les risques climatiques, en déplaçant les populations lorsque cela s'impose et en préparant l'humanité à vivre dans un monde aux paramètres climatiques altérés.

Progresser en s'inspirant du passé

La population palaosienne vit sur ces îles depuis des générations ; au fil du temps, elle s'est adaptée aux changements et à l'évolution des valeurs et traditions qui sont les socles de la viabilité. À mesure que les Palaos progressent dans « l'ère du développement durable », leurs habitants s'inspirent du passé pour se diriger vers l'avenir et s'engagent à avancer ensemble, en ne laissant personne de côté, liés par leur patrimoine et leurs valeurs communs. Les Palaos cherchent à nouer de véritables partenariats avec le monde entier afin d'obtenir un appui et d'accéder aux technologies, d'innover et de trouver des fonds qui permettent d'assurer, pour l'avenir proche et pour les générations futures, une vie fondée sur la résilience, la viabilité et l'équité.

Philippines

[Original : anglais]

Les Philippines aspirent à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à une existence confortable, menée dans la sécurité et dans la paix. Ces aspirations à long terme ont été transposées dans le document intitulé « *AmBisyon Natin 2040* » à la suite d'une enquête menée à l'échelon national à la fin de 2015, période à laquelle a été adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, puis élaboré le plan de développement des Philippines pour la période 2017-2022. Il est rapidement apparu que pour vivre la vie souhaitée, il fallait transformer le monde en favorisant un développement durable et en ne laissant personne de côté.

La viabilité et l'inclusion de toutes les personnes sont des buts et principes qui guident les stratégies de développement des Philippines. Il est nécessaire d'associer les parties prenantes pour qu'une initiative fasse son chemin et soit portée par un vaste pan de la société, résolu à la mener à bien.

Le deuxième examen national volontaire des Philippines met en avant les synergies existant entre les activités entreprises par des entités gouvernementales et non gouvernementales en faveur de l'inclusion et de l'égalité.

Aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, les Philippines ont adopté une démarche faisant intervenir tous les pouvoirs publics et tous les secteurs de la société. Des lois encadrent les mesures nationales, afin d'en assurer la solidité. Les dispositifs institutionnels existants assurent la coordination intersectorielle et l'harmonisation des travaux. Les parties prenantes sont informées

et associées aux débats. Récemment créé, le site Web national relatif aux objectifs de développement durable permet de promouvoir une participation plus large, notamment parmi les jeunes et les membres de la diaspora.

Le principal moteur de l'action est le plan de développement des Philippines pour la période 2017-2022, dans lequel ont été intégrés les objectifs de développement durable. À la suite de la publication du décret n° 27 (2017), le plan a été soumis à la responsabilité de l'ensemble des pouvoirs publics, y compris au niveau local. Des objectifs nationaux chiffrés pour 2030 ont été arrêtés afin de définir le rythme de progression nécessaire. Ils figurent dans les matrices de résultat qui se trouvent dans un document accompagnant le plan. Dans le cadre du « *SDG Watch* », l'Institut philippin de statistique assure le suivi des indicateurs de niveau 1.

Si le Gouvernement mobilise et coordonne l'action en faveur des objectifs de développement durable, des parties non gouvernementales ont endossé la responsabilité de la réalisation du Programme 2030 et de la prestation des services aux titulaires de droits.

Pour un enseignement de qualité : le cadre juridique d'institutionnalisation du système d'apprentissage alternatif a été établi. En collaboration avec le secteur privé, le Ministère de l'éducation s'est employé à fournir des services d'enseignement aux jeunes déscolarisés et à d'autres groupes vulnérables.

Pour un travail décent : afin de favoriser une transition juste vers une économie plus verte, la loi sur les emplois verts incite les entreprises à offrir des emplois en recourant à des procédés de production verts. À compter de 2020, les sociétés cotées devront présenter des rapports relatifs à la viabilité à la Commission des opérations de bourse. Certaines entreprises privées, comme Human Nature, adoptent des modèles d'activité inclusifs, dans lesquels les populations défavorisées sont délibérément associées à la chaîne de valeur. En outre, le programme « *Mentor Me* » du Ministère du commerce et de l'industrie encourage le mentorat et les partenariats entre petites et grandes entreprises.

Pour la réduction des inégalités : le programme de transferts monétaires assortis de conditions prévoit des interventions ciblées auprès des familles défavorisées. En application de la loi de la République n° 10524, en vertu de laquelle des postes sont réservés aux personnes handicapées, certaines sociétés comme Lamoian Corporation en emploient une grande part. Pour réduire les inégalités régionales, le programme d'assistance aux municipalités défavorisées comprend un fonds destiné à aider les administrations locales les plus pauvres à construire des routes et à mettre en place des systèmes hydrologiques, entre autres.

Pour l'action concernant le climat : le cadre de gestion des risques climatiques donne accès à des informations relatives aux risques, de manière à renforcer la capacité d'adaptation. Le projet d'évaluation opérationnelle des risques à l'échelle nationale est un exemple notable de partenariat entre le milieu universitaire et les pouvoirs publics, qui vise à assurer l'accès rapide à des informations météorologiques aux fins de la planification en prévision de catastrophes. Plusieurs villes et localités interdisent déjà les plastiques à usage unique. Afin d'inscrire l'action pour le climat dans un cadre cohérent, un plan d'action en matière de consommation et de production durables est en cours d'élaboration.

Pour la paix, la justice et des institutions solides : une étape fondamentale a été franchie lors de la ratification de la loi organique du Bangsamoro, fruit de plusieurs initiatives engagées, notamment par la communauté internationale, en vue de régler un conflit persistant dans le sud du pays.

Pour des partenariats efficaces : les autorités philippines ont procédé à l'examen des projets d'aide publique au développement. En outre, elles veillent à ce que la réalisation des objectifs de développement durable soit financée essentiellement par des fonds nationaux.

Les efforts consacrés à la réalisation des objectifs de développement durable doivent reposer sur une démarche ambitieuse, qui rassemble chacun autour de l'objectif consistant à ne laisser personne de côté. Favoriser la participation concrète des diverses parties prenantes, dès aujourd'hui, est primordial pour atteindre les objectifs d'ici 11 ans et poursuivre les progrès d'ici à 2040.

Rwanda

[Original : anglais]

Il y a 25 ans, au lendemain du génocide des Tutsis, le Rwanda a connu un profond recul au regard de tous les indicateurs de développement, son tissu socioéconomique ayant été réduit à néant. Les Rwandais se sont lancés dans un processus de reconstruction axé sur le programme commun Vision 2020, fondé sur les trois critères fondamentaux suivants : unité, ambition et principe de responsabilité. Le pays a engagé plusieurs réformes visant à établir une société inclusive, équitable et respectueuse des droits de la personne et de l'état de droit.

Depuis 2000, le Rwanda a enregistré une croissance inclusive annuelle de 8 % en moyenne, qui a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de réaliser des progrès satisfaisants dans tous les secteurs du développement.

Le Rwanda a intégré l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable dans son programme national de développement grâce au projet de programme Vision 2050, à la Stratégie nationale de transformation pour la période 2017-2024 et aux stratégies connexes déployées à différents niveaux.

Élaboré grâce à une démarche consultative, le rapport d'examen national volontaire fournit des informations sur les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés par le Rwanda, en mettant l'accent sur les objectifs 4, 8, 10, 13, 16 et 17 dans les cinq domaines thématiques exposés ci-après.

1). Développement du capital humain – Conformément à l'objectif 4, qui met l'accent sur la qualité de l'éducation et de l'apprentissage, le Plan stratégique pour l'éducation s'articule autour des éléments suivants : a) accroître la scolarisation préprimaire ; b) améliorer les acquis scolaires ; c) accroître la pertinence des programmes d'études ; d) favoriser la science, la technologie et l'innovation ; e) garantir l'accès de chacune et de chacun à l'éducation, en particulier des personnes ayant des besoins particuliers. Des progrès ont été réalisés en matière de nutrition, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'émaciation et l'insuffisance pondérale ; le retard de croissance demeure toutefois un problème, bien que sa prévalence soit passée de 51 % en 2005 à 38 % en 2015. Le Gouvernement a mis en place le Programme national de développement de la petite enfance, une démarche stratégique multisectorielle visant à éliminer la malnutrition.

2). Croissance économique inclusive – La croissance économique a permis de réduire à la fois la pauvreté de revenu et la pauvreté multidimensionnelle. Représentant 43,5 % de la population active, les jeunes sont considérés comme un moteur essentiel de la croissance, ce qui induit le besoin d'accélérer la création d'emplois. La Stratégie nationale de transformation vise à créer 1,5 million d'emplois décents et productifs d'ici 2024, avec l'appui du Programme national pour l'emploi.

3). Environnement et changements climatiques – Le Rwanda entend devenir une économie verte, résiliente aux aléas climatiques et sobre en carbone d’ici 2050. Un fonds vert (FONERWA) est en place depuis 2012 pour mobiliser des ressources. La politique nationale de gestion des catastrophes a été révisée sur la base du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), marquant ainsi le passage à un système de gestion des risques de catastrophe plus intégré et prévoyant au Rwanda.

4). Bonne gouvernance et accès à la justice – La participation citoyenne et des solutions locales telles que l’*Imihigo* (contrat axé sur la performance) et l’*Umuganda* (réunion communautaire en vue de mener des activités d’intérêt général) ont été cruciales pour le développement du Rwanda. Des innovations telles que les indicateurs de résultats en matière de gouvernance et les évaluations citoyennes ont accru la participation de la population et les exigences liées à la responsabilité effective. Le Rwanda a également mis sur pied un système décentralisé d’enregistrement des faits d’état civil et réformé son système judiciaire pour améliorer l’accès à des services de qualité.

5). Renforcement des moyens de mise en œuvre, du partenariat mondial et des données aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable – Des efforts accrus sont déployés pour mobiliser les ressources nationales, gérer prudemment la dette et assurer la stabilité macroéconomique. Pour atteindre les objectifs, il sera essentiel d’attirer des investissements privés dans des secteurs clefs du développement par l’entremise de partenariats public-privé. Une stratégie nationale de développement de la statistique et une politique de révolution des données ont été adoptées pour renforcer la capacité de suivi statistique des objectifs. Par ailleurs, c’est au Rwanda que se trouve le Centre des objectifs de développement durable pour l’Afrique.

Ne laisser personne de côté

Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées sont représentés à tous les niveaux de la prise de décisions. La proportion de femmes au Parlement est la plus élevée au monde (61,3 %) et le Gouvernement compte autant de femmes que d’hommes. Les personnes vivant dans l’extrême pauvreté bénéficient de programmes de protection sociale. Le Rwanda pilote également le cadre d’action global pour les réfugiés, qui favorise l’inclusion socioéconomique de ces derniers.

Enseignements à retenir

1. Des dirigeants visionnaires, une gouvernance efficace et le respect du principe de responsabilité sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable.
2. Les solutions locales, ancrées dans la culture rwandaise, sont économes en ressources et jouent un rôle majeur dans le renforcement de l’adhésion citoyenne et l’accélération des progrès en matière de développement.
3. Il est indispensable d’intégrer les objectifs dans le cadre national de planification et de suivi pour garantir leur réalisation effective.

Domaines nécessitant un appui

1. D’importantes ressources extérieures sont nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs et élargir les mesures fructueuses.

2. Il convient de renforcer les capacités statistiques nationales, sur les plans technique et financier, afin de couvrir l'ensemble des indicateurs relatifs aux objectifs applicables (seuls 60 % des indicateurs requis sont actuellement couverts).

Sainte-Lucie

[Original : anglais]

Sainte-Lucie : vers un développement durable

En 2015, tout comme le reste de la communauté mondiale, Sainte-Lucie s'est engagée en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En tant que petit État insulaire en développement très vulnérable aux chocs économiques extérieurs, aux effets des catastrophes naturelles et aux conséquences des changements climatiques, Sainte-Lucie est consciente que le développement durable axé sur les populations, la planète, la prospérité, les partenariats et la paix doit être au cœur de ses plans et programmes nationaux, de manière à répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Début 2017, le Gouvernement de Sainte-Lucie a créé le Mécanisme national de coordination du Programme 2030, qui comprend un sous-comité de ministres chargé des objectifs de développement durable. Ce dernier fournit des orientations politiques au Comité national de coordination des objectifs de développement durable, qui est un organe directeur multisectoriel chargé de guider la réalisation et le suivi des objectifs dans le pays et qui est coprésidé par les ministères chargés du développement durable et du développement économique.

Conscient que tous les acteurs de la société se doivent de contribuer à la réalisation du Programme 2030, le Comité national interministériel de coordination des objectifs de développement durable est également composé de représentants du secteur privé, du milieu universitaire, des jeunes, de la société civile et des organisations non gouvernementales. Le mandat du Comité prévoit des interactions obligatoires avec les organisations confessionnelles et communautaires, ainsi qu'avec les personnes handicapées, les groupes de femmes et le grand public, de manière que personne ne soit laissé pour compte.

En avril 2018, le Gouvernement saint-lucien s'est lancé dans un processus inclusif et stratégique pour élaborer la Stratégie de développement à moyen terme du pays pour la période 2019-2022. Le Premier Ministre et son gouvernement ont produit des résultats qui ont servi de base au programme de travail des laboratoires consultatifs dans les domaines économique et social. Servant d'incubateurs d'idées, ces laboratoires ont permis aux participants de 134 organisations, représentant l'ensemble des acteurs concernés, de mener des discussions interactives sur une période d'un mois. Ils se sont inscrits dans un processus itératif de hiérarchisation des problématiques et d'élaboration de programmes de mise en œuvre concrets et fondés sur des solutions, assortis d'objectifs et de cibles s'articulant autour de six principaux domaines de résultats.

Les principaux domaines de résultats, dont trois sont économiques (tourisme, agriculture et infrastructures) et trois sociaux (soins de santé, éducation et sécurité des citoyens), seront intégrés dans la stratégie de développement à moyen terme en tant que priorités nationales. L'objectif environnemental prioritaire de Sainte-Lucie demeure la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, qui se répercutent sur tous les aspects de son développement durable.

Parallèlement à l'élaboration de sa Stratégie de développement à moyen terme, Sainte-Lucie continue d'entreprendre un certain nombre d'initiatives, de projets et de

programmes qui concordent avec la réalisation des objectifs de développement durable. Ces initiatives et programmes ne s'inscrivent pas encore dans le cadre de ces objectifs, mais ils contribuent à l'exécution des cibles connexes. Par exemple, Sainte-Lucie a beaucoup progressé dans la réalisation de l'objectif 3 relatif à la santé et de l'objectif 4 relatif à l'éducation, et a accompli des avancées majeures dans ces domaines avant même que le Programme 2030 ne soit adopté en 2015.

Le Mécanisme national de coordination du Programme 2030 établi par Sainte-Lucie continue de renforcer la cohérence et l'intégration des politiques au niveau national, notamment grâce à une collaboration récente avec le système des Nations Unies pour le développement et à l'assistance obtenue de sa part ; cependant, des problèmes fondamentaux persistent et limitent la réalisation, le suivi et l'examen effectifs des objectifs.

Alors que Sainte-Lucie s'efforce de tracer la voie vers un développement durable et inclusif, son Gouvernement peine toujours à trouver les moyens financiers de mettre en œuvre ses priorités nationales et doit s'acquitter de la lourde tâche de définir des mécanismes et stratégies adéquats pour financer la réalisation des objectifs. En outre, les contraintes liées aux capacités humaines, technologiques et institutionnelles viennent s'ajouter à une série de difficultés spécifiques qui retardent la réalisation effective des objectifs à Sainte-Lucie.

S'il est prévu d'élargir la portée du recensement de la population saint-lucienne en 2020 pour y intégrer une démarche axée sur les objectifs de développement durable, il demeure indispensable de renforcer le système statistique national afin de suivre et de mesurer comme il se doit les progrès réalisés au niveau national.

Dans son examen national volontaire, Sainte-Lucie mettra en lumière les progrès qu'elle continue d'accomplir et les difficultés qu'elle rencontre dans la réalisation des objectifs examinés à la réunion de 2019 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et de ceux qui cadrent avec sa Stratégie de développement à moyen terme.

Serbie

[Original : anglais]

La République de Serbie est fermement résolue à favoriser la mise en œuvre accélérée du Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec l'ambition commune de transformer profondément le monde. Lors des consultations nationales sur le nouveau programme mondial pour le développement, lancé en 2012, les citoyens avaient déjà affirmé sans équivoque, dans le cadre de la campagne intitulée « La Serbie que nous voulons », que leur pays respectait et chérissait les différences, qu'il était pacifique, démocratique, juste sur le plan social, soucieux de l'égalité des genres et équitable sur les plans intragénérationnel et intergénérationnel, qu'il permettait à chaque personne d'exercer son droit au bien-être et à la prospérité, et qu'il protégeait la dignité personnelle et la liberté de choix de toutes et tous. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement durable pour la période 2009-2017 et dans le droit fil du processus de négociation relatif à son adhésion à l'Union européenne lancé en 2014, la Serbie a participé activement aux travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable.

La garantie d'une prospérité pérenne pour tous, partout dans le monde, grâce à l'adoption d'un mode de vie durable, constitue une perspective nationale bien définie, stratégique et à long terme dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 en

Serbie. En 2015, un mécanisme institutionnel intégré de mise en réseau a été établi en vue d'instaurer des pratiques novatrices permettant de pondérer toutes les dimensions du développement durable.

Le groupe de travail interministériel pour la mise en œuvre du Programme 2030 coordonne les travaux de tous les ministères et institutions publiques. L'effort d'association consenti par le Secrétariat des politiques publiques pour élaborer le Cadre stratégique national en tenant compte des objectifs de développement durable a abouti à la publication du document intitulé « La Serbie et le Programme 2030 ». Le Bureau de statistique de la République de Serbie s'emploie avec diligence à analyser, établir ou recueillir des indicateurs nationaux pertinents pour mesurer de manière fiable les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

Créé en 2017, le Groupe de consultation de l'Assemblée nationale serbe chargé d'élaborer des mécanismes de contrôle du processus de réalisation des objectifs de développement durable a lancé la première audition publique sur la question. L'Assemblée instaure un cadre juridique et établit un budget en vue de la réalisation des objectifs. En communiquant avec les parties prenantes locales, transfrontalières, régionales et internationales et en menant des activités de coopération interparlementaire, elle est en passe de devenir le principal organe de promotion des objectifs auprès du public.

Grâce à de profondes réformes structurelles, passant notamment par des finances publiques viables (dont le financement du Programme 2030), la Serbie se donne les moyens d'atteindre les objectifs de la manière la plus ambitieuse. En collaboration avec le système des Nations Unies pour le développement, le Gouvernement a cerné les liens entre, d'une part, les objectifs et cibles et, d'autre part, l'acquis communautaire, en effectuant une évaluation intégrée rapide. En 2018, la mission effectuée en Serbie dans le cadre de la stratégie d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques a contribué à améliorer la cohérence des politiques gouvernementales sectorielles et intersectorielles en faveur des objectifs. La même année, le Groupe de travail interministériel chargé de la mise en œuvre du Programme 2030 a organisé, avec l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies, la Conférence sous-régionale sur la promotion du Programme 2030 et les avancées en la matière, donnant ainsi une impulsion à la poursuite des objectifs dans toute la région.

La Serbie promeut les objectifs avec audace, déterminée à contribuer aux mutations régionales et mondiales en trouvant des solutions à ses problèmes de développement et en veillant ainsi à la paix, à la stabilité, à la prospérité et au développement durable de sa région et de l'Europe dans un monde en constante évolution. Les deux piliers que sont le Programme national pour l'adoption de l'acquis communautaire pour la période 2018-2021 et les Priorités nationales concernant l'assistance internationale pour la période 2014-2017, assorties de prévisions jusqu'en 2020, exposent une vision résolue et à long terme du passage à la durabilité dans le cadre stratégique serbe.

Dans le droit fil de la démarche de l'Union européenne en matière de développement durable, le Gouvernement serbe a prévu **six pistes stratégiques pour évoluer vers un développement durable bénéficiant à chacune et à chacun, partout dans le monde** :

- Relier, associer et intégrer la Serbie à l'Europe et au monde ;
- Parvenir à une croissance plus rapide, inclusive et durable, fondée sur des ressources économiques, scientifiques et innovantes ;
- Fournir des services financiers efficaces et rationnels ;

- Œuvrer pour les droits de la personne et pour la sécurité ;
- Fournir des services éducatifs adaptés au 21^e siècle ;
- Mener une démarche de numérisation transformatrice.

La Serbie s'efforce de mettre fin au dépeuplement, de réduire les inégalités, d'améliorer l'inclusion sociale et la solidarité et de donner aux femmes et aux filles les moyens de parvenir à l'égalité des genres. En prenant des mesures fermes pour lutter contre la corruption, éradiquer la pauvreté et assurer le passage à une économie circulaire neutre en carbone afin d'honorer les contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris, la Serbie a fait un grand pas en avant pour améliorer les conditions de vie de toutes et tous, en donnant la priorité aux jeunes et aux générations futures.

Grâce à un vaste réseau de partenaires coordonné, la mise en œuvre généralisée du Programme 2030 en Serbie passe par des activités de suivi, d'examen, d'établissement de rapports et de contrôle, assurées par les institutions publiques, les autorités et communautés locales, les mécanismes des droits de la personne, la société civile, les partenaires sociaux, les milieux d'affaires, les milieux universitaires et la communauté scientifique, ainsi que les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux aux niveaux national, transfrontières et international. Des potentialités durables sont ainsi créées à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société tout entière, pour toutes et tous et partout dans le monde.

Sierra Leone

[Original : anglais]

Les objectifs de développement durable font l'objet d'une prise de conscience croissante en Sierra Leone. Le pays a récemment lancé son Plan national de développement à moyen terme pour la période 2019-2023, intitulé « L'éducation au service du développement ». Ce plan à dimension humaine, qui cadre avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable, vise à orienter stratégiquement la prestation des services et à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte en Sierra Leone. La Sierra Leone a défini l'objectif 4 relatif à l'éducation et l'objectif 16 relatif à la justice comme des accélérateurs dans l'exécution de son programme de développement, estimant qu'ils jouent un rôle essentiel dans la trajectoire évolutive du pays.

À l'heure actuelle, une éducation de base inclusive et de qualité est la première priorité de la Sierra Leone en matière de développement. Depuis août 2018, le Gouvernement a alloué 21 % du budget national au programme d'éducation scolaire gratuite de qualité, afin que tous les enfants aient accès à l'enseignement primaire et secondaire. Aujourd'hui, tous les élèves, y compris ceux qui vivent dans des communautés isolées, obtiennent des manuels scolaires pour les matières de base, d'autres supports pédagogiques et des services améliorés à titre gratuit. L'initiative a bénéficié à 2,14 millions de filles et de garçons dans les écoles publiques et dans les établissements subventionnés par l'État, ce qui a permis aux parents indigents d'économiser des sommes appréciables et de fonder de petites entreprises. Depuis août 2018, les effectifs ont augmenté d'environ 90 000 élèves dans l'enseignement primaire et de 10 000 élèves dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le taux d'inscription des enfants handicapés dans les écoles primaires a également connu une hausse, passant de 26,6 % en 2017 à 78,7 % en 2018.

En tant que promotrice mondiale de l'objectif 16, la Sierra Leone a accueilli à Freetown, en novembre 2018, la réunion annuelle du Forum 16+ et la première

consultation technique sur cet objectif destinée aux pays africains anglophones. La Sierra Leone copréside le Groupe de travail sur la justice, qui a présenté un rapport intitulé « Justice pour tous » à La Haye, en avril 2019. Elle préside le Groupe g7+ et copréside le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, en vue de promouvoir l'objectif 16 dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Par ailleurs, elle s'emploie à mettre en place une Commission pour la paix et la cohésion nationale.

La Commission d'aide juridictionnelle a vu ses capacités renforcées, de manière à fournir des services juridiques aux Sierra-Léonais à faible revenu. Cette instance fournit des conseils et une représentation juridiques, en particulier aux citoyens ruraux et défavorisés, y compris ceux qui sont en détention provisoire et en prison. Le nombre de personnes défavorisées ayant accès à la justice a considérablement augmenté, passant de 25 000 en 2015 à plus de 215 000 à ce jour. Les questions traitées vont de la protection de l'enfance aux litiges fonciers, en passant par les affaires pénales, les cas de violence domestique, de viol et de viol sur mineur, ainsi que les infractions commises par des mineurs.

Le Gouvernement accorde aussi une grande attention à l'objectif 8 relatif au travail décent. Le programme global par pays de promotion du travail décent est désormais en place et a conduit à l'élaboration du Système d'information sur le marché du travail et de la Politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail. Ce programme a également facilité la transposition dans le droit interne des conventions internationales sur l'élimination du travail des enfants.

En ce qui concerne l'objectif 10 relatif à l'inégalité, le Gouvernement finance l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques aux filles et a appuyé la Première Dame dans le lancement de la campagne « Hands Off Our Girls » (« Touche pas à nos filles ») visant à mettre fin aux mariages d'enfants et à réduire le nombre de grossesses précoces.

En ce qui concerne l'objectif 13 relatif aux changements climatiques, la Sierra Leone veille au respect de la protection de l'environnement grâce à des contrôles et à d'autres stratégies telles que l'inclusion de messages sur les changements climatiques dans les programmes scolaires et universitaires.

Pour ce qui est de la réalisation des objectifs au niveau infranational, la Sierra Leone a élargi le modèle du « Processus de planification populaire » en plaçant les chefferies et les villages au centre de la formulation et de la mise en œuvre de tous les plans de développement.

En ce qui concerne le partenariat pour la réalisation des objectifs (objectif 17), il importe de financer le développement pour garantir l'efficacité de la coopération dans ce domaine. La Sierra Leone a récemment entrepris d'évaluer le financement du développement, en mettant en lumière les possibilités de financement public et privé en faveur des objectifs de développement durable et du Plan national de développement à moyen terme. L'exercice d'évaluation du financement du développement ouvrira la voie à l'élaboration d'un cadre national intégré de financement.

Des obstacles à la réalisation des objectifs persistent dans le pays, notamment la marge de manœuvre budgétaire limitée, sachant que le rapport entre les recettes fiscales et le produit intérieur brut est inférieur à 15 %. Il est toutefois encourageant de constater que le Gouvernement continue sans relâche à mobiliser les recettes intérieures et à rationaliser les dépenses. Une gestion efficace des finances publiques est appliquée, entre autres mesures structurelles.

En participant au processus d'examen national volontaire de 2016, la Sierra Leone a témoigné de sa détermination et de son engagement à réduire la pauvreté et les inégalités et à accroître la prospérité de l'ensemble de la population. Elle continue d'œuvrer dans ce sens et renouvelle ses obligations dans le cadre de l'examen de cette année.

Afrique du Sud

[Original : anglais]

Le premier examen national volontaire de l'Afrique du Sud témoigne de l'engagement national en faveur de la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et comprend des contributions multipartites. Cet examen permettra de comprendre la manière dont les politiques et les programmes concourent au développement durable et de cerner les défis considérables qu'il reste à relever en matière de développement. Les lacunes mises en évidence seront comblées, notamment lorsqu'il s'agit d'améliorer la participation multipartite. Un mécanisme national de coordination a été mis en place pour les engagements nationaux et les rapports sur le Programme 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan stratégique indicatif de développement régional de la Communauté de développement de l'Afrique australe, conformément au Plan de développement national.

Il est dans l'intérêt de l'Afrique du Sud de réaliser les objectifs de développement durable : le Plan national de développement se situe dans la droite ligne du Programme 2030. Le Plan accorde la priorité à l'élimination de la pauvreté, à la réduction des inégalités et à l'instauration d'une économie inclusive d'ici 2030. Les objectifs du Plan cadrent avec les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et sont intégrés dans les systèmes et processus de planification de l'administration aux niveaux national, provincial et local.

Depuis l'avènement de la démocratie, en 1994, de grands progrès ont été accomplis sur la voie du développement : le pays est donc bien placé pour atteindre les objectifs. Le Plan national de développement a contribué à améliorer les conditions de vie de millions de Sud-Africains, alors même que, pour des raisons historiques, le pays compte parmi les sociétés les plus inégalitaires au monde.

Des progrès ont été accomplis dans des domaines essentiels tels que l'approvisionnement en eau potable, l'électricité, l'assainissement, l'éducation et la santé. L'accès à l'éducation gratuite pour les enfants des ménages pauvres a été élargi : plus de 9 millions d'enfants sont scolarisés gratuitement. Le nombre de personnes bénéficiant du système de protection sociale est passé de 3 millions en 1994 à 17,5 millions en 2018. L'Afrique du Sud dispose du plus vaste programme de traitement antirétroviral au monde, qui couvre plus de 4,5 millions de personnes. Le pays accélère la croissance inclusive en augmentant les niveaux d'investissement et en multipliant les mesures pour l'emploi.

Autres avancées majeures :

- Des progrès importants ont été accomplis dans la lutte contre les inégalités de genre : des cadres législatifs ont été élaborés pour mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. La proportion de députées au Parlement national est passée de 25 % en 1994 à 41 % en 2016. Environ 35 % des postes permanents de juge sont occupés par des femmes.
- Lutte contre les changements climatiques : la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris

est d'une importance capitale. Un train de mesures législatives et politiques a été adopté, y compris une taxe sur le carbone, pour lutter contre les changements climatiques et pour améliorer la capacité du pays à s'adapter aux mutations environnementales en cours. Les secteurs des énergies renouvelables, des transports publics propres, de l'efficacité énergétique et de la gestion des déchets, ainsi que les initiatives de régénération des sols attirent de nombreux investissements.

- Garantir l'accès de tous, en particulier des personnes pauvres, à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable : l'Afrique du Sud est l'un des chefs de file de la transition vers les sources d'énergie durables d'ici 2030.
- Sauvegarder les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable : des mesures sont prises pour gérer durablement les ressources marines considérables dont dispose l'Afrique du Sud afin de stimuler la croissance économique, la création d'emplois et le développement des infrastructures.
- Un cadre de développement urbain intégré a été adopté pour guider l'établissement de zones urbaines inclusives, résilientes et habitables.
- Poursuivre les investissements dans la science, la technologie et l'innovation et mettre à profit ces domaines : dans le souci de ne laisser personne pour compte, le système de science, de technologie et d'innovation continue d'investir dans des programmes qui favorisent l'intégration des filles, des détenteurs du savoir autochtone et des acteurs de l'innovation.

Principaux problèmes non résolus :

- De fortes inégalités persistent (objectif 10).
- La violence envers les femmes et les féminicides continuent.
- La discrimination perdure.
- Tant qu'un degré élevé de dépendance à l'égard des combustibles fossiles sera maintenu, il sera difficile d'opérer une transition équitable vers une économie à faible intensité de carbone.

La mise en œuvre des programmes de développement durable nécessite un appui de la part de la communauté internationale, et ce même si l'écrasante majorité des ressources destinées au développement proviennent du pays et représentent la plus grande partie de ses dépenses publiques.

Chacune et chacun a un rôle à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ce processus est inclusif et transparent. En travaillant de concert avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires, il est possible de concrétiser l'ambition d'une vie meilleure pour toutes et tous.

Il est prévu de prendre, d'ici 2030, les mesures cruciales suivantes : ventiler les données ; lutter contre la corruption ; améliorer les perspectives d'emploi des groupes sociaux les plus vulnérables et les plus exposés aux discriminations ; renforcer les partenariats multipartites ; éliminer les inégalités de genre et la violence fondée sur le genre ; évaluer l'incidence de la quatrième révolution industrielle.

Timor-Leste

[Original : anglais]

Les accomplissements du Timor-Leste, le plus jeune pays d'Asie, sont étayés par son engagement en faveur de la réconciliation, de l'inclusion et de la démocratie. Lorsqu'il a recouvré son indépendance en 2002, après avoir connu l'administration coloniale portugaise et l'occupation indonésienne, le Timor-Leste était à l'état de ruine, ses institutions et services fondamentaux ayant été réduits en cendres. Au terme d'une lutte pour l'indépendance traumatisante et d'une période de troubles civils et de conflits, il a entrepris de devenir une nation démocratique, désireuse d'édifier un État et d'accélérer les progrès en matière de développement durable.

Le pays s'est fait le champion du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dès les débuts du projet, plaidant en faveur de l'objectif autonome relatif à la paix, à la justice et à des institutions efficaces. Une feuille de route pour la réalisation des objectifs de développement durable a été établie en 2017, exposant la manière dont les objectifs mondiaux cadrent avec le Plan de développement stratégique du Timor-Leste pour la période 2011-2030. L'engagement de la nation en faveur de la paix, de l'inclusion et du renforcement des institutions est le fondement qui permettra d'atteindre l'ensemble des objectifs. Œuvrant en faveur de sociétés pacifiques, équitables et inclusives, le Timor-Leste réaffirme son rôle moteur dans la réalisation de l'objectif 16.

Les priorités immédiates du Timor-Leste étaient la réconciliation et l'inclusion, au sein même de ses frontières et avec son voisin indonésien. Des prestations sociales destinées aux anciens combattants et aux familles pauvres ont rapidement été mises en place, garantissant ainsi la cohésion sociale et le maintien de la paix. Toutefois, les femmes, les personnes vivant dans des zones rurales et les personnes handicapées peinent encore à trouver des emplois décents et à accéder à une éducation et à des soins de santé de qualité.

La nation consolide sa culture de la démocratie, ayant organisé quatre élections démocratiques et pacifiques depuis qu'elle a recouvré son indépendance. La fondation d'institutions indépendantes de défense des droits de la personne, de lutte contre la corruption et de gestion des élections constitue une avancée non négligeable. Le développement de la décentralisation, l'amélioration des capacités institutionnelles et le renforcement du secteur judiciaire contribueront à consolider la paix, à promouvoir l'état de droit et à accroître le respect du principe de responsabilité.

Comme le Timor-Leste a l'une des populations les plus jeunes du monde et un secteur privé naissant, il n'y a pas assez d'emplois pour le grand nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Pour atteindre un éventuel dividende démographique, il faudra investir dans l'éducation, les compétences et la création d'emplois décents, mais aussi continuer à faire baisser la fécondité. La diversification économique et la création d'emplois dans les secteurs productifs, tels que l'industrie manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre, le tourisme et l'agriculture, contribueront à la croissance de l'économie non pétrolière.

Le pays a réalisé de grands progrès dans les domaines de la santé et de l'éducation, qui sont essentiels pour renforcer le capital humain. Les taux de mortalité maternelle et infantile ont diminué, la poliomyélite a été éradiquée et le paludisme est en passe d'être éliminé. Si les taux de fréquentation scolaire et la parité des sexes ont fortement augmenté, l'accessibilité pour les enfants handicapés reste faible. Afin de doter l'ensemble des jeunes femmes et des jeunes hommes des compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail, il faut rapidement investir dans un enseignement secondaire, professionnel et supérieur de qualité.

Il est essentiel de lutter contre les taux élevés de malnutrition infantile et d'insécurité alimentaire et d'améliorer l'accès à l'eau potable et les conditions d'hygiène, des mesures qui nécessitent des investissements continus. Si le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance (petite taille pour l'âge) est en baisse, il demeure malgré tout très élevé. L'accélération des progrès en matière de nutrition aura une incidence considérable sur les résultats d'apprentissage et les activités des enfants. Facteurs clefs de la lutte contre la malnutrition, la qualité de l'eau et l'assainissement ont connu une amélioration, mais il convient d'agir pour maintenir et intensifier ces efforts.

Le pays a accru ses taux de représentation des femmes au Parlement national et aux postes de prise de décision liés à la paix et à la sécurité. Toutefois, il faut accorder davantage d'attention à la lutte contre la violence sexiste, dont les chiffres sont élevés, et à l'autonomisation économique des femmes. Les mesures visant à améliorer l'accès à la justice et à faire en sorte que les femmes aient davantage accès à la terre contribueront à la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable.

Le Timor-Leste réserve le produit de ses ressources pétrolières et gazières aux générations futures, grâce à son fonds pétrolier souverain. Le pays a prélevé des sommes sur ce fonds pour financer les infrastructures, fournir de l'électricité et remettre en état le réseau routier dévasté. Il faudra veiller à ce que les prélèvements futurs servent à couvrir des investissements stratégiques destinés aux moteurs de croissance, tels que le capital humain et la diversification économique, ce qui contribuera à réduire la dépendance à l'égard du pétrole.

En tant que petit État insulaire en développement, le Timor-Leste doit investir dans les mesures de lutte contre les changements climatiques et encourager l'adaptation à ces derniers pour garantir sa viabilité environnementale et sa résilience. Il estime qu'une action mondiale de lutte contre les changements climatiques s'impose et il appuie l'esprit d'initiative dont font preuve les petits États insulaires en développement dans le domaine des sources d'énergie renouvelables.

Dans cette phase critique d'édification de l'État, il est essentiel de tirer le meilleur parti possible des partenariats et d'exploiter judicieusement les ressources nationales et internationales pour financer le développement durable. Compte tenu du faible niveau des recettes publiques et du déclin de l'assistance au développement, de nouvelles formes de financement, de technologie, de coopération Sud-Sud et d'appui techniques sont nécessaires.

Tonga

[Original : anglais]

Le principe de durabilité est depuis longtemps au cœur du développement des Tonga. Le roi Tupou I^{er}, qui gouvernait le pays il y a plus de 170 ans, avait adopté la devise nationale « Dieu et les Tonga sont mon héritage », qui consacre le développement durable en tant que mode de vie. Cette devise présente notre peuple, notre terre et notre culture, qui repose sur de fortes valeurs et traditions chrétiennes, comme notre héritage et notre richesse.

Le deuxième cadre de développement stratégique des Tonga (2015-2025) est ancré dans notre culture et nos valeurs chrétiennes. Conforme, notamment, au Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), au Programme d'action d'Addis-Abeba et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), il met l'accent sur notre démarche, qui vise à une

croissance durable et sans exclusive. Les instruments précités ont été intégrés à nos processus nationaux de planification et font régulièrement l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Préparation de l'examen national volontaire et principales orientations

L'examen national volontaire représente une occasion pour les Tonga de faire connaître l'action que mène le pays sur le plan national en matière de développement et aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Il met en évidence la nécessité d'améliorer la coordination entre les parties prenantes – un aspect essentiel, aujourd'hui comme demain, à la mise en œuvre effective de notre programme de développement. Il permet de fournir des informations relatives à des questions fondamentales et à certains programmes prioritaires, et de faire le point sur les volets les plus importants du deuxième cadre de développement stratégiques des Tonga.

- Les Tonga ont fait de la protection sociale et des droits de l'homme des priorités, plus particulièrement pour les groupes vulnérables. Afin de mener les changements d'orientation et les actions à partir d'informations complètes, les Tonga ont eu recours à des techniques statistiques de pointe pour obtenir des données sur la pauvreté, y compris en ce qui concerne les populations vivant sur les îles les plus petites, et pour élaborer sur cette base un dispositif multidimensionnel de lutte contre ce phénomène qui soit efficace, fiable, justifié et approprié au contexte.
- Les Tonga poursuivent l'engagement de parvenir à la couverture sanitaire universelle, s'efforçant de la généraliser et d'offrir des soins de qualité. Un certain nombre de maladies, qu'elles soient transmissibles ou pas, persistent, la prévalence étant élevée pour les maladies non transmissibles ; en outre, l'utilisation de contraceptifs est faible, et des maladies infectieuses sexuellement transmissibles ont cours. Toutefois, les taux de mortalité maternelle et de mortalité infantile se maintiennent à un bas niveau et la couverture vaccinale est élevée.
- Les dispositions réglementaires existantes du système éducatif de la petite enfance incluent les enfants handicapés et les enfants issus d'autres groupes vulnérables. Le pays s'attache à améliorer l'application effective des principes du développement durable et à promouvoir la citoyenneté mondiale, ce qui revêt une grande importance pour l'enseignement. L'un de ses principaux objectifs est d'élargir l'accès à la formation professionnelle et d'obtenir l'homologation qui lui permettra de se conformer aux normes internationales.
- Les Tonga continueront de promouvoir l'accès aux énergies durables et à haut rendement énergétique. En 2017, le pays a atteint son objectif dans ce dernier domaine en réduisant à 11 % de la production totale d'électricité les pertes enregistrées sur le réseau de distribution. À ce jour, il a réalisé 10 % de l'objectif qu'il s'est fixé pour 2020, soit faire passer la part des énergies renouvelables à 50 %.
- Nous continuerons à mettre en œuvre les réformes structurelles voulues et à poursuivre le développement des secteurs productifs, l'objectif étant de favoriser une croissance économique durable par l'utilisation d'outils commerciaux appropriés et la création d'emplois. Nous œuvrerons à la promotion du travail décent, y compris pour ceux qui travaillent dans le secteur non structuré de l'économie, ainsi qu'à la mise en place de partenariats public-privé en vue d'améliorer la prestation de services.

- Le pays a conscience de la nécessité d'offrir à tous, en particulier les groupes vulnérables et marginalisés, des chances égales d'accès à l'emploi, aux responsabilités politiques et aux services sociaux. Cette position va de pair avec l'engagement que nous avons pris de faire en sorte que tous – hommes, femmes et enfants – puissent vivre dans un environnement exempt de toute forme de violence et d'exploitation.
- Aux Tonga, l'environnement et les moyens de subsistance de la population continuent d'être sérieusement menacés par les changements climatiques. L'action menée dans ce domaine est encadrée par deux stratégies : la politique nationale relative aux changements climatiques et le plan d'action national conjoint 2018-2028. Un fonds d'affectation spéciale pour les changements climatiques a été créé pour donner aux groupes vulnérables plus de moyens de faire face à ces changements.
- Afin de promouvoir l'état de droit et de consolider les institutions juridiques de sorte que l'accès à la justice soit facilité et l'indépendance du pouvoir judiciaire renforcé, une action collective est menée, qui consiste à appliquer les normes internationales à la mesure des capacités et des conditions qui nous sont propres.
- Nous sommes déterminés à faciliter l'exécution de notre programme de développement en nouant des partenariats durables et dignes de ce nom avec nos partenaires de développement, les donateurs et les parties prenantes locales, conscients de l'importance que revêtent nos priorités et systèmes nationaux. L'augmentation du nombre de ces partenariats demeure cruciale dans le domaine de la finance, pour l'acquisition des technologies appropriées ainsi qu'en matière d'appui technique, de renforcement des capacités et de production de statistiques.

Conclusion

Nous sommes conscients du défi que représente pour tous la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 et nous savons que nous avons un long chemin à parcourir compte tenu des capacités et des ressources limitées dont nous disposons. Forts de notre attachement de longue date au développement durable du fait de nos valeurs culturelles et de nos traditions, nous entendons mettre en œuvre nos priorités nationales dans le cadre d'un partenariat durable avec les principaux acteurs concernés.

Tunisie

[Original : français]

La consultation nationale intitulée « La Tunisie que nous voulons » a permis à la Tunisie de contribuer à la définition des objectifs de développement durable.

La Tunisie réaffirme son engagement à réaliser les objectifs adoptés dans son plan de développement 2016-2020, articulé autour de cinq piliers : réformes et gouvernance, hub économique, développement humain, concrétisation des ambitions des régions et économie verte.

Le mécanisme de suivi de la réalisation des objectifs de développement durable qui a été mis en place est basé sur les bonnes pratiques d'élaboration et de suivi des plans de développement. Un comité technique national a été créé.

Ce comité piloté, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères, par le Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération

internationale, qui est chargé, entre autres, de la planification nationale, est composé des responsables sectoriels des objectifs de développement durable, de représentants des organisations nationales, de la société civile et du secteur privé, et d'universitaires. Le comité est soutenu par des groupes de travail sur les objectifs au sein de chaque ministère.

La préparation du présent rapport a permis à toutes les parties prenantes de participer à un processus de consultations élargies.

Avancées

La Tunisie est une jeune démocratie, née d'un dialogue national ouvert et inclusif, qui lui a valu le prix Nobel de la paix en 2015.

En 2014, elle a adopté de manière participative et consensuelle une constitution qui consacre le caractère démocratique et civil de l'État et l'attachement aux valeurs universelles des droits de l'homme et garantit tous les droits et les libertés fondamentales, telles que la liberté de conscience, la liberté d'expression et la liberté d'association.

L'égalité homme-femme est consacrée dans la Constitution. La parité homme-femme a été introduite dans la loi électorale en 2011 (parité verticale pour les législatives), puis renforcée en 2018 avec la parité horizontale pour les municipales. Ainsi, 48 % des candidats aux élections municipales en mai 2018 étaient des femmes, et 20 % des maires sont des femmes.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 57 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 17 en 2018.

Le Programme national d'aide aux familles nécessiteuses permet des transferts monétaires directs aux plus démunis. Rapporté au salaire minimum garanti, le transfert monétaire est passé de 22 % en 2010 à 50 % en 2019. Le taux de pauvreté est passé de 25,4 % en 2000 à 15,2 % en 2015, tandis que celui de la pauvreté extrême a chuté de 7,5 % à 2,9 %.

L'État garantit l'accès aux services de santé aux populations vulnérables : en 2018, 285 000 familles ont bénéficié du Programme d'assistance médicale gratuite et 623 000 familles de l'assistance médicale à tarif réduit.

L'école est obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans. Le taux de scolarisation a atteint 95,4 % en 2017-2018 (93,8 % pour les garçons et 97,1 % pour les filles).

Les disparités régionales constituent un défi pour la Tunisie. Le principe de discrimination positive entre les régions est un principe constitutionnel. Le plan 2016-2020 prévoit la réduction des disparités à 30 %, avec 75 % des investissements publics alloués aux régions défavorisées (qui représentent 50 % de la population).

L'accès à l'électricité et à l'eau potable est quasi généralisé dans tout le pays.

Défis

La Tunisie peine encore à relancer la croissance pour résorber le chômage.

Le rythme de la reprise de l'activité économique demeure faible.

Le décrochage scolaire, la qualité de l'enseignement et l'inadéquation entre la formation et le marché du travail restent préoccupants.

La migration illégale de Tunisiens vers l'Europe et les immigrés en situation irrégulière constituent un défi.

La Tunisie est parmi les pays méditerranéens les plus exposés aux changements climatiques et au manque d'eau.

Le secteur énergétique est basé sur les énergies fossiles et très exposé aux variations des cours mondiaux. La Tunisie projette d'accroître la part des énergies renouvelables dans la production électrique à 12 % d'ici 2020, et à 30 % à l'horizon 2030.

Prochaines étapes

La Tunisie va multiplier, avec le soutien du système des Nations Unies, les efforts de sensibilisation aux objectifs de développement durable et d'appropriation de ces objectifs. Le gouvernement lancera un portail sur les objectifs, hébergé par le Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale, qui offrira, entre autres, des espaces d'information et un forum de discussion.

Avec le lancement de l'élaboration de la vision de la Tunisie à l'horizon 2030, la Tunisie s'engage davantage sur la voie de l'intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Turquie

[Original : anglais]

Des objectifs communs en bonne voie de réalisation

Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Turquie a saisi toutes les occasions de souligner son engagement à contribuer à un monde durable. Manifestant une forte adhésion, elle a été au nombre des 22 pays qui ont présenté leur examen national volontaire en 2016.

La mise en œuvre du Programme 2030 a débuté par l'intégration des objectifs de développement durable aux plans nationaux de développement et aux stratégies sectorielles, même si le concept de développement durable en tant que tel y était déjà pris en compte depuis 1996. La réalisation des objectifs bénéficie donc d'un terrain favorable du fait de l'expérience déjà acquise et de la solidité des infrastructures et des mécanismes institutionnels existants.

Sous les auspices de la présidence, le Bureau de la stratégie et du budget, qui est chargé d'élaborer les plans nationaux de développement, a coordonné les préparatifs de l'examen national volontaire de 2019. Ce processus a été activé au plus haut niveau politique, lors d'un appel lancé par le Président Erdogan à toutes les entités gouvernementales.

Dans le cadre de l'examen national volontaire, les cadres législatif et institutionnel et les politiques et projets en cours ont été étudiés dans l'optique des objectifs de développement durable. Pour chaque objectif, des domaines d'intervention ont été définis, et les cibles ont été systématiquement analysées, les groupes vulnérables ayant été l'objet d'une attention particulière. En outre, des pratiques conformes au principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté ont été établies sous une rubrique distincte.

Il ressort de l'analyse que la plupart des cibles ont été intégrées aux politiques et que la législation offre un cadre adéquat pour la mise en œuvre. La Turquie figure en bonne place pour ce qui est des orientations générales, des stratégies et de la législation, mais elle peut encore améliorer ses pratiques et ses projets.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable n^{os} 1, 3, 6, 7, 9 et 11, des progrès notables ont été accomplis, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour remédier aux lacunes de la mise en œuvre, pour améliorer la qualité des services et pour renforcer les capacités financières et techniques.

Les ministères ont été chargés de suivre 218 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et une série de 83 indicateurs a été publiée en 2019. La part des indicateurs définis pour les objectifs n^{os} 3, 7 et 9 est plus élevée que pour les objectifs n^{os} 1, 2, 12, 13 et 14, d'où la nécessité de poursuivre les travaux pour ces derniers.

Pays à revenu intermédiaire, la Turquie a accompli des progrès dans les trois dimensions du développement durable et a pris des mesures fondamentales pour éliminer la pauvreté, réduire les inégalités et améliorer la condition des personnes vulnérables. Ayant fait le choix d'un développement axé sur l'être humain et forte d'une population jeune, elle a enregistré de remarquables progrès s'agissant d'améliorer la qualité des services publics, d'en élargir la gamme et de les rendre plus accessibles, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elle a ouvert une voie de développement inclusif en œuvrant à la réduction des disparités entre les régions en termes d'infrastructures et à l'accroissement des ressources technologiques dans tout le pays.

Dans le futur, la Turquie s'attachera à progresser au même rythme et à améliorer la qualité et l'efficacité des services. La priorité sera donnée à une production à forte valeur ajoutée et l'accent mis sur la compétitivité et l'efficacité. Selon le principe d'équité, le pays s'efforcera de faire bénéficier tous les segments de la société d'une prospérité croissante. D'ici à 2030, ses principales tâches consisteront à améliorer les volets recherche-développement et innovation, à assurer la transition numérique, à rendre la production compétitive et à renforcer les ressources humaines, les moyens logistiques et les autres infrastructures nécessaires.

La Turquie prône le principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, que ce soit dans le pays ou à l'étranger, et elle plaide pour la participation des pays en développement aux mécanismes internationaux de prise de décision. En sa qualité de nouveau donateur, elle aide les pays en développement à se développer. La création en Turquie, en 2018, de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en tant qu'entité du système des Nations Unies a permis de réaliser la cible 17.8, la première à être atteinte à l'échelle mondiale.

En 2018, avec une aide publique au développement (APD) s'élevant à 8,6 milliards de dollars et un rapport APD/revenu national brut (RNB) de 1,10 %, la Turquie a été l'un des rares pays à atteindre la cible qui fixe le rapport APD/RNB à 0,7 %. Pour la période 2014-2018, le montant consacré à l'aide au développement a dépassé 38,7 milliards de dollars, dont 7,3 milliards sous forme de subventions à des organisations non gouvernementales et d'investissements directs du secteur privé.

Plus que jamais prête à tendre la main à ceux qui sont dans le besoin, la Turquie a répondu avec générosité à l'afflux de Syriens constaté depuis le début de la crise humanitaire syrienne, en 2011. Elle a offert une protection à ces personnes, accueillant sur son sol la population de réfugiés la plus nombreuse au monde (3,6 millions) ; à ce jour, le montant des dépenses destinées à assurer leur bien-être s'élève à 37 millions de dollars. Les réfugiés ont accès aux services publics de la même façon que les citoyens turcs, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé et les besoins humanitaires.

Il est nécessaire, pour atteindre les objectifs de développement durable, que toutes les parties prenantes, à savoir les secteurs public et privé, les autorités locales, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et les citoyens,

adhèrent à l'action menée et y prennent part. C'est pourquoi, lors des préparatifs de l'examen national volontaire, 2 962 représentant(e)s d'organes gouvernementaux, de 312 organisations non gouvernementales, de 2 000 entreprises et de 50 municipalités ont été directement consulté(e)s. La Turquie poursuivra son action de développement en veillant à ne laisser personne de côté.

Turkménistan

[Original : russe]

Principaux points

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 résulte de l'action menée par la communauté internationale pour trouver des solutions aux problèmes du monde d'aujourd'hui. Membre actif de cette communauté, le Turkménistan a contribué, à ce titre, à l'élaboration des objectifs de développement durable et a été l'un des premiers pays à adopter les 17 objectifs et à les intégrer dans ses plans et stratégies de développement économique et social.

Nous considérons que les préparatifs de notre premier examen national volontaire constituent non seulement une étape importante de l'action future et de l'examen lui-même, mais aussi un moyen de renforcer nos politiques nationales pour que notre pays atteigne au développement durable. Le Programme 2030, principale stratégie nationale, nous permettra d'accentuer l'orientation sociale des politiques existantes et de parvenir à un équilibre entre les trois dimensions – sociale, économique et environnementale – du développement. Conscient que les objectifs de développement durable forment un ensemble indivisible, le Turkménistan mène une action intégrée en vue de leur réalisation, comme le montre l'examen national volontaire.

Depuis l'adoption des objectifs de développement durable, le Turkménistan a obtenu des résultats notables sur le plan social, poursuivi sa réforme du marché et pris des mesures pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets. Le pays continue de présenter de bons indicateurs pour ce qui est de l'accessibilité et de la qualité des soins médicaux et de l'éducation, et il poursuit l'amélioration du système de santé et la réforme éducative. Il s'emploie à développer les relations commerciales tout en continuant de mettre l'accent sur la dimension sociale de la croissance économique, d'œuvrer au « verdissement » de l'économie, de prôner une utilisation rationnelle des ressources naturelles et de prendre des mesures efficaces d'adaptation aux changements climatiques. En outre, les autorités veillent au caractère inclusif des réformes nationales et s'attachent à offrir aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes, notamment celle de participer à tous les aspects de la vie économique, politique et culturelle nationale.

Un groupe de travail, composé de hauts fonctionnaires de ministères et de départements de l'État ainsi que de représentants d'organisations de la société civile, d'établissements scolaires et d'organismes scientifiques, est chargé de suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de poursuivre l'intégration de ceux-ci dans les programmes nationaux, sectoriels et régionaux. Conformément au principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, toutes les parties intéressées ont participé aux préparatifs de l'examen, fruit d'une collaboration productive avec le système des Nations Unies, durant lesquels ont été prises en compte, entre autres, les vues des associations et des organisations de la société civile, du secteur privé et de la jeunesse.

Les préparatifs du présent examen ont permis de se pencher à nouveau sur les mesures déjà prises par le Turkménistan et de déterminer de nouvelles actions en vue d'atteindre les objectifs de développement durable :

- L'un des principaux enseignements tirés de l'analyse est la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités statistiques nationales. Le Turkménistan continue d'œuvrer à l'élaboration d'un système d'indicateurs relatifs au développement durable et à la collecte d'un ensemble de données complètes, fiables et ventilées par catégories, ainsi qu'à la création d'une base de données relatives aux objectifs de développement durable. Il pourra ainsi achever la mise au point d'indicateurs de base qui serviront à la mise en œuvre et au suivi des stratégies nationales correspondantes, ainsi qu'à l'évaluation des progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement durable. Par ailleurs, nous espérons poursuivre notre collaboration fructueuse dans ce domaine avec les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales et comptons sur leur concours à tous les niveaux.
- Le financement du développement est l'une des principales composantes du Programme 2030. Le Turkménistan s'emploie à améliorer le système des finances publiques, notamment en réglant la fiscalité, l'objectif étant de mobiliser les ressources intérieures. Il est toutefois important que l'aide internationale vienne compléter ces ressources. Déterminés à trouver des solutions au problème que pose le financement du développement durable, nous considérons qu'il faut promouvoir le partenariat et la coopération avec l'aide du système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les banques internationales de développement, et donner aux pays à revenu intermédiaire la possibilité d'accéder à des modes de financement innovants et à des conditions préférentielles. Nous comptons sur le concours de la communauté internationale dans cet important domaine.
- Le Turkménistan reste un farouche partisan de l'édification de sociétés pacifiques prônant la protection des droits et de la dignité de la personne, le désarmement et la non-prolifération, la promotion de la coopération à l'échelle mondiale et régionale par le développement de dispositifs régionaux d'interaction et le règlement coordonné des problèmes mondiaux. En outre, il continuera de contribuer à l'élaboration du programme spécial de l'ONU en faveur de la mer d'Aral, afin de régler les problèmes environnementaux liés à l'eau qui se posent en Asie centrale.

Le Turkménistan ne peut mener à bien à lui seul les initiatives qu'il a prises pour contribuer à la résolution des grands problèmes mondiaux. Cette entreprise requiert la participation active de la communauté internationale et le soutien, sous forme d'un appui technique et d'investissements, des organisations internationales et des banques multilatérales de développement.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Original : anglais]

Le Programme de développement à l'horizon 2030 et les objectifs mondiaux représentent une nouvelle manière d'envisager le développement et nous engageant à transformer aussi bien les concepts qui s'y rattachent que notre mode d'agir. Ils nous offrent les moyens de parler non seulement de la priorité qu'il y a à éliminer l'extrême pauvreté mais aussi de tout ce qui est important pour la vie humaine et pour la planète. Une conversation qui aurait porté, dans le passé, sur les revenus est devenue une invitation à réfléchir à nos valeurs, à notre responsabilité envers l'environnement et

envers les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous, à la planète et à une conception de la vie humaine dans toutes ses dimensions.

Le plus intéressant, dans tout cela, a peut-être été l'application de ces leçons à la conception britannique du développement et de la politique. Comme n'importe quel autre gouvernement, nous essayons d'atteindre un équilibre, difficile, entre réalisme et optimisme et les demandes et priorités concurrentes de millions de citoyens. Les objectifs de développement durable nous aident à comparer nos programmes avec ceux des autres pays mais aussi à revoir notre démarche au Royaume-Uni, en concevant un projet qui va au-delà de la simple hausse de revenus pour toucher à une réflexion qui embrasse des sujets tels que la qualité de notre urbanisme, la solidarité entre communautés, l'air que nous respirons, la nature et le paysage, et la préservation du patrimoine que nous transmettrons aux générations futures.

La difficulté consiste à maintenir de manière indéfectible ce projet en prise sur la réalité, sur des personnes et des lieux spécifiques. Notre examen national volontaire retrace le chemin parcouru, passant en revue les progrès accomplis, mettant en lumière les réalisations et les difficultés, tirant des enseignements et définissant de nouvelles actions. Il fournira un aperçu des efforts déployés et de l'action menée collectivement en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

Rien dans cette entreprise n'est facile. En tant que pays consacrant 0,7 % de son produit national brut au développement international, nous en avons tiré des enseignements sur la nature des pressions qui s'exercent, dans ce contexte, sur les gouvernements des autres populations du monde. Nous savons combien il importe de faire preuve de transparence pour que le public place sa confiance en nous et dans la conception que nous avons de l'action effectivement menée. Nous avons beaucoup appris sur les forces et les faiblesses épisodiques de nos méthodes statistiques. Le Bureau de statistique nationale a pu se procurer des statistiques de qualité concernant la plupart des objectifs, communiquant par le dispositif national ad hoc des informations sur 72 % des indicateurs mondiaux, mais des lacunes subsistent. Nous nous sommes souvenus, à ce propos, que s'il est parfois difficile d'obtenir des données dans un pays développé et très stable, il l'est plus encore dans un contexte moins favorable.

Enfin, comme il nous l'a été rappelé, nous ne détenons pas tous les moyens d'action, et le développement durable, dans une large mesure, ne dépend pas seulement de l'action d'un gouvernement donné mais repose également sur celle de la société civile et du secteur privé.

Nous sommes particulièrement fiers des progrès que nous avons réalisés récemment en matière de création d'emplois, y compris pour les femmes et les personnes handicapées, d'amélioration du niveau scolaire et de climat et d'environnement en réussissant à faire baisser les émissions de carbone à un niveau inégalé dans les économies développées. Il subsiste toutefois des domaines où les améliorations sont véritablement nécessaires ; citons, par exemple, le marché du logement qui doit être au service de tous, la santé mentale et les prestations aux personnes âgées, dont la population va croissant.

Ce faisant, notre compréhension des objectifs mondiaux et notre respect à leur égard se sont accrus. Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous a été offerte.

République-Unie de Tanzanie

[Original : anglais]

La République-Unie de Tanzanie (la Tanzanie), composée du territoire continental et de l'île de Zanzibar, a fait sienne l'idée de parvenir à un développement humain durable et de qualité au bénéfice de sa population, un objectif qu'elle a inscrit dans la Constitution nationale et ses conceptions du développement à long terme. Dans tout le pays, un partenariat et une mobilisation tangibles président à la mise en œuvre, au contrôle et au suivi des objectifs de développement durable ainsi qu'à la communication d'informations sur ce sujet, autant d'actions qui s'appuient sur une volonté politique affirmée, une adhésion collective, une planification intégrée et une législation propice. La démarche adoptée englobe la société dans sa totalité et reposera sur un solide cadre national de coordination et de suivi en cours de création, lui-même adossé à une série de bureaux de statistique.

Les objectifs de développement durable ont été intégrés aux plans nationaux à moyen terme, dans le cadre desquels ils sont mis en œuvre, à savoir le plan de développement quinquennal 2016/2017-2020/2021 pour le territoire continental et la stratégie de Zanzibar pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2016-2020, laquelle embrasse les trois volets du développement durable – économique, social et environnemental. La Tanzanie obtient d'assez bons résultats concernant les objectifs n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10 et 16. Un surcroît d'efforts sera probablement nécessaire pour réaliser les objectifs n^{os} 7, 9, 11 et 12. Pour atteindre les objectifs n^{os} 1, 13, 14, 15 et 17, il faudra mettre l'accent sur l'action menée à l'échelon local et recevoir une aide internationale.

Il ressort de l'évaluation des objectifs thématiques que des partenariats solides ont été mis en place entre les autorités, les acteurs non étatiques et les partenaires de développement pour offrir une éducation de qualité. Au niveau primaire, l'école est accessible à tous. Des ressources budgétaires supplémentaires ont été allouées à l'amélioration du niveau de l'enseignement, notamment la formation des enseignants. Ces mesures ont favorisé une croissance rapide de la scolarisation à tous les niveaux et amélioré la qualité des services offerts.

En matière de travail décent et de croissance économique, l'augmentation forte et soutenue, en chiffres réels, du produit intérieur brut, soit 6,7 %, a favorisé la création d'emplois décents et de revenus durables, le taux moyen d'activité s'établissant à 83 %. Des initiatives visant à la création d'emplois dans le secteur de l'innovation ont été mises en œuvre pour développer les compétences relatives à l'entrepreneuriat et promouvoir l'apprentissage, et des programmes, axés sur les technologies et les incubateurs d'entreprises, ont été mis en place. Afin de réduire les inégalités, un programme de protection sociale est en cours d'exécution. La population rurale a bénéficié de mesures inclusives dans les domaines économique et financier, dont l'accès à la téléphonie mobile et l'électrification des campagnes. Les administrations locales consacrent 10 % de leur budget à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Dans le secteur privé, des programmes sont exécutés pour renforcer les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat et contribuent ainsi à réduire les inégalités de revenus entre les sexes.

Aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs thématiques

Bons résultats	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Situation très stable et favorable sur le plan des politiques ; solides partenariats ; approche mobilisant l'ensemble de la société ; programmes efficaces et inclusifs
Besoin d'une aide internationale substantielle pour atteindre les objectifs	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Manque de capacités scientifiques pour assurer l'observation de l'environnement ; absence de données de référence	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	Difficultés de mobilisation des ressources	Besoin de redoubler d'efforts localement et d'augmenter le nombre de partenariats internationaux en complément de l'action menée sur le plan intérieur pour les deux objectifs

Les actions menées en faveur du climat comprennent la mise en place de centres chargés de contrôler les émissions de carbone et de suivre les résultats obtenus sur le plan de l'environnement, des mesures de renforcement des capacités ayant été prises dans les domaines de la météorologie, du climat et de l'hydrologie. Les organisations de la société civile ont activement cherché à entrer en contact avec les agriculteurs travaillant sur les petites exploitations, les éleveurs et les pêcheurs, s'efforçant d'accroître leur capacité de prendre des décisions éclairées face aux changements climatiques. À des fins de promotion de la paix et de la justice et de consolidation des institutions, des actions ont été menées pour améliorer le système judiciaire et le maintien de l'ordre et pour rendre plus efficaces la gouvernance et le respect de l'état de droit. Sous l'effet de ces mesures, la corruption a considérablement baissé et les idées de paix et de justice ont gagné du terrain, faisant de la Tanzanie un pays pacificateur dans la région et apte à participer à des négociations de paix.

Les partenariats noués en lien avec les objectifs ont bénéficié des réformes conduites dans la sphère des affaires et du climat lié aux investissements, qui ont donné plus de latitude pour améliorer les mécanismes de financement et pour trouver des moyens innovants de mobilisation des ressources. Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable ont trait au manque de données pour quelques indicateurs et à l'insuffisance des ressources financières et techniques qui seraient nécessaires à la levée des obstacles. Pour y remédier, il convient de nouer de nouveaux partenariats afin de disposer de sources de financement innovantes, de renforcer les capacités de mobilisation des ressources et de gestion des données, de renforcer les capacités statistiques nationales et de recevoir l'appui voulu pour mettre en place les moyens technologiques (diffuser les nouvelles technologies, relier les entreprises sources d'innovation et les utilisateurs et fournir le matériel technique approprié à la communication d'informations sur l'environnement).

Le présent examen volontaire national a été élaboré de manière inclusive et participative, avec la coopération des autorités locales, des parlementaires et des membres de la Chambre des représentants, des autorités judiciaires, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des partenaires de développement, des milieux universitaires, des corporations, des

syndicats, des réseaux de femmes et de jeunes, et des médias, ce qui montre que la mise en œuvre des objectifs, tant nationaux que mondiaux, revêt un caractère collaboratif, repose sur de solides partenariats et engage l'ensemble des parties prenantes.

Vanuatu

[Original : anglais]

Vision pour l'avenir du Vanuatu : un pays stable, durable et prospère

Le Plan populaire pour le Vanuatu à l'horizon 2030 (le Plan) est le plan national de développement durable pour la période 2016-2030, qui représente le cadre d'action mis en œuvre au plus haut niveau de l'État. Il repose sur la culture, les savoirs traditionnels et les principes chrétiens du Vanuatu et fait fond sur le parcours de développement du pays depuis son indépendance.

Dans le Plan sont définis les objectifs de développement nationaux et les orientations politiques qui permettront de traduire la vision pour le pays en priorités à mettre en œuvre. Les progrès réalisés, notamment la mise en conformité du Plan avec les 17 objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, font l'objet d'un suivi régulier.

De la vision à l'action

Le peuple vanuatuan s'est prononcé en faveur d'une vision ambitieuse mais réalisable, qui vise à faire du Vanuatu un pays stable, durable et prospère. En prenant appui sur l'engagement de la collectivité, et avec les politiques et les investissements voulus, nous pourrions faire de nos aspirations de développement une réalité. Dans le Plan, cette vision est organisée en priorités spécifiques, qui donneront lieu à l'élaboration de mesures.

En coordination avec le Bureau de la statistique nationale, le Département de la stratégie, de la planification et de la coordination de l'aide est chargé de mettre en application le cadre de suivi et d'évaluation du plan national de développement durable et de parachever le rapport annuel de développement. Le cadre de suivi et d'évaluation vient en complément du Plan et du rapport technique final pour la période 2016-2030.

Le descriptif de quelques-unes de nos réalisations et le récit des succès déjà à notre actif en matière d'objectifs de développement durable sont présentés ci-après pour illustrer le thème retenu cette année, à savoir « Autonomisation, inclusion et égalité ».

Ouverture et égalité

Conformément aux priorités nationales de développement, nous aspirons à un développement équitable dans tout le pays, qui fasse profiter un plus grand nombre de personnes des bienfaits du développement social. Grâce à l'application de la politique de décentralisation 2017-2027, les autorités sont plus proches de la population, et les citoyens, qui contrôlent davantage la prise de décisions, peuvent participer directement à la prestation de services publics.

Le Ministère des questions relatives aux femmes, ayant dûment examiné la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits des personnes handicapées, a élaboré d'importantes politiques de promotion de l'égalité des sexes, telles que la politique

nationale d'égalité des sexes du Vanuatu 2015-2019, la politique nationale de développement inclusif pour les personnes handicapées 2018-2025, le cadre national stratégique de protection de l'enfance en ligne de la République du Vanuatu 2014-2021, la politique nationale de protection de l'enfance du Vanuatu 2016-2026 et la stratégie relative au secteur de la justice et des services de proximité 2018-2021.

Par une décision du Cabinet ministériel de 2017, le budget alloué à l'action en faveur de l'égalité des sexes a été approuvé par le Gouvernement. Le Cabinet a également admis que les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes devaient être intégrées par l'ensemble des ministères. La politique nationale d'égalité des sexes du Vanuatu 2015-2019 définit quatre priorités stratégiques, à savoir la réduction de la violence domestique et de la violence sexiste, une plus large autonomisation des femmes sur le plan économique, la promotion des femmes à des postes de direction et l'égalité en matière de participation à la vie politique, et la création d'une fondation à l'appui de la prise en compte des questions de genre. Elle comprend également un volet visant à garantir un quota de femmes dans les conseils municipaux, à favoriser l'égalité des sexes et à nommer des femmes à des postes de direction – dispositions qui pourraient entrer en vigueur à la faveur d'élections législatives.

Éducation (objectif 4)

Le plan national de développement du secteur de l'éducation stipule que chaque enfant, indépendamment de son sexe, de son lieu de vie, de ses besoins éducatifs ou des circonstances, doit avoir accès au système scolaire. Le Conseil des ministres a approuvé une note relative à l'éducation de la petite enfance en 2018 ; la mise en œuvre du premier volet de l'accès universel étant prévu en 2019 pour la tranche allant de la petite enfance à 10 ans et, en 2020, pour la tranche allant de 11 à 13 ans. Cette mesure est conforme à la politique pour l'éducation libre des enfants âgés de 1 à 6 ans. Le Gouvernement a élargi les activités de proximité pour donner accès à l'éducation dans le cadre de son programme d'assistance scolaire, les deux principaux objectifs étant de consolider les compétences requises pour élaborer des programmes éducatifs plus équitables et performants et pour augmenter le personnel du Ministère de l'éducation et de la formation. L'élaboration d'une nouvelle stratégie relative à l'éducation et à la formation pour 2019-2030 reposera sur un travail d'analyse.

Changements climatiques (objectif 13)

La politique nationale relative aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe 2016-2030 fournit le cadre d'action requis pour faire en sorte que notre population, notre environnement et notre économie puissent résister aux effets des changements climatiques et aux risques de catastrophe. Vanuatu s'efforce d'atteindre une position de chef de file mondial en matière de reprise après sinistre, le pays étant sur le point d'achever l'élaboration du dispositif national de reprise après sinistre, qui recense et fait le lien entre tous les types de catastrophe et de mesures correctives, afin d'orienter les opérations de secours.

Justice (objectif 16)

La stratégie nationale relative à l'intégrité et à la lutte contre la corruption, qui s'inscrit dans le Plan populaire et est arrimée aux objectifs de développement durable, est le dispositif sur lequel s'appuie le Gouvernement vanuatuan pour tenter d'éliminer la corruption, conformément à l'engagement qu'il a pris dans ce domaine. Elle vise à consolider l'assise sociale du pays, à rendre l'action plus efficace et efficiente tout en faisant en sorte que le secteur public et les institutions inspirent confiance, et à

préparer la voie qui conduira à un développement économique durable et à l'égalité des chances pour tous les Vanuatuans.

Je réaffirme que le Gouvernement vanuatuan reste déterminé non seulement à mettre en œuvre ses politiques publiques, comme énoncé dans le Plan populaire, mais aussi à suivre les progrès accomplis dans l'application du plan national de développement durable et la réalisation des objectifs de développement durable, et à œuvrer à la résolution des problèmes qui entravent l'action de développement.
